



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

Rapport annuel 2014



SOMMAIRE

AUTOUR DE L'ANNÉE 2014 p. 4

MISSIONS & ORGANISATION : p. 6

Les missions et l'organisation p. 6

Les instances de Direction p. 10

Les autres instances du CFONB p. 11

Autour du Conseil d'Administration p. 16

Autour du Bureau du Conseil p. 18

AUTOUR DES PÔLES : p. 20

Les organes de fonctionnement - Les Pôles p. 21

L'activité 2014 des Pôles : p. 23

Moyens de Paiement - 1 p. 23

Moyens de Paiement - 2 p. 35

Coordination des Standards p. 43

Certification et Signature Électronique p. 53

Instruments Financiers p. 65

Réglementation et Conformité p. 73

LES RENCONTRES et la COMMUNICATION

DU CFONB p. 86

Les rencontres du CFONB p. 87

Autour de la communication du CFONB p. 90

RENCONTRE AVEC NOS PARTENAIRES : p. 94

L'AMAF et le CFONB p. 95

L'AFEPAME p. 95

IEOM p. 96

EBICS Co p. 97

AUTRES DOSSIERS : p. 100

ALUR p. 101

Projet CICLADE p. 101

SEPA p. 102

Catographie de l'EPC p. 104

ÉDITORIAL

Le mot du Président



Chers amis,

J'ai la joie d'introduire une nouvelle fois notre rapport annuel à la préparation duquel beaucoup d'attention a été apportée pour réussir une forme de quadrature du cercle : être représentatifs et fidèles à une année de travaux très riches, parfois assez complexes, et en même temps, être lus avec plaisir par celles et ceux qui parcourront ces pages.

Tous nos millésimes sont de qualité, vous le savez car vous y avez participé d'une manière ou d'une autre.

Je gage que 2014 ne dérogera pas à cette bonne habitude.

Je dirais volontiers que cet exercice marque un tournant avec l'achèvement de la migration à SEPA du virement et du prélèvement.

Lancé en 2002, avec une première étape en 2008, et un achèvement en 2014, c'est un très grand projet qui se termine avec succès. Le CFONB y a pris une part très importante, et je voudrais tous vous en remercier.

Tout ne fut pas aisé, un intense travail de conviction et de pédagogie a dû être engagé, et six mois de tolérance ont dû être accordés aux retardataires, mais cela n'enlève rien au mérite des acteurs et à la dimension du projet, qui plus est à l'échelle européenne. Voici un apport concret de l'industrie des paiements à la construction européenne.

Cela dit, une ultime étape doit encore être franchie avec les produits de niche, ces spécificités nationales qui représentent de petits volumes.

Pour la France il s'agit du TIP et du Télérèglement, qui devront se conformer aux normes SEPA avant le premier février 2016. S'ils représentent un nombre d'opérations modeste, ils pèsent lourd en termes de capitaux comme le Télérèglement.

Des tâches auxiliaires à SEPA ont été ordonnancées en marge de la migration, tels la mise à jour du socle d'harmonisation des termes des opérations bancaires courantes, ou les travaux, toujours en cours au printemps 2015 suite à la Loi sur l'accès au logement et un urbanisme rénové, sans oublier l'adaptation des déclarations bancaires à FICOBA.

Enfin, il faut citer la première réunion de l'Euro Retail Payments Board (ERPBB), successeur du SEPA Council, le 16 mai 2014.

Le 30 juillet 2014, les Ministres de l'Economie et des Finances ont chargé le président du CCSF de préparer l'organisation d'Assises nationales des paiements dont l'objectif est de contribuer au développement de l'industrie des paiements tout en apportant une réponse adaptée aux besoins des consommateurs dans ce domaine. La séance solennelle devrait se tenir le 2 juin 2015.

Quatre groupes de travail préparent cet événement durant le premier trimestre 2015 :

- Les paiements à distance/ alternative au chèque
- Les paiements de proximité
- La sécurisation des moyens de paiement
- Le développement de l'innovation et la compétitivité de l'industrie des paiements.

A cet égard, les travaux du pôle 2 sur le chèque ont été mis à profit par le groupe de travail 1.

ÉDITORIAL

Le mot du Président (suite)

La dématérialisation et la sécurisation documentaire ont été une autre de nos priorités (réquisitions judiciaires, saisies bancaires, facturation électronique, bordereaux de transfert PEA et ordres de mouvement, ce dernier projet ayant finalement été abandonné) en lien direct avec les services compétents de l'Etat. A signaler la production par le CFONB d'un référentiel de normes sur la signature électronique et la promulgation du Référentiel Général de Sécurité (RGS) (version 2) par arrêté du 1^{er} juillet 2014.

La cyber sécurité a été l'occasion d'échanges passionnants avec le service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure, organisme commun à la Gendarmerie et à la Police Nationale, lors de deux réunions, au Fort d'ISSY, siège de la DGGN¹ le 15 mai, et le 9 décembre pour nos Rencontres (voir plus loin).

Dans le domaine des relations banques/corporates, la bonne nouvelle vient de la candidature de la Suisse au Board d'EBICS SCRL. Cet élargissement de l'actionnariat de notre filiale se concrétisera en 2015. Je me félicite de constater que le protocole EBICS a d'ores et déjà une capacité européenne, grâce au nombre d'entreprises implantées dans l'Union, voire au-delà et qui l'ont adopté.

La Loi du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence, dite Loi Eckert sera mise en œuvre le premier janvier 2016.

D'ici-là, la profession doit se mettre en ordre de marche pour être en capacité de transmettre à la Caisse des Dépôts, dès le 1^{er} juillet 2016, le stock de comptes répondant aux critères prévus. Cela passe notamment par notre capacité à effectuer ces transmissions en cohérence avec les cahiers des charges établis par la Caisse des Dépôts dans le cadre de son projet CICLADE, et validés par le CFONB.

A l'heure où j'écris ces lignes, ces cahiers des charges, technique et fonctionnel viennent d'être transmis à la profession. L'accent est mis sur la brièveté du délai qui nous sépare de l'échéance.

Nous avons par ailleurs consacré des moyens à la normalisation. Pour l'essentiel, nous avons la satisfaction d'avoir obtenu du Ministère de l'Industrie la prorogation pour trois ans de notre agrément comme bureau de normalisation de la profession bancaire et financière.

Nous avons mis à jour notre Manuel Qualité et préparé la reprise du secrétariat de la CN Banque, qui devrait aboutir mi - 2015.

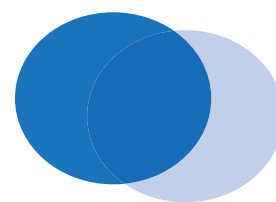
Dans le domaine des instruments financiers, il faut noter la création du PEA-PME, la mise en œuvre du nouveau cycle de règlement/livraison des titres à deux jours en Europe, et la poursuite de la mise en œuvre des standards européens pour les Opérations sur titres.

La Banque de France a mis à disposition de la profession un nouvel outil de collecte annuelle de moyens de paiement ONEGATE - OSCAMPS début 2015, et l'Eurosysteme a mis en circulation un nouveau billet de 10 euros le 23 septembre 2014.

Du côté de la gouvernance le CFONB s'est doté en 2014 d'une Censeure à son Conseil et à son Comité financier, en la personne de Céline RINGOT (LBP).

Le CFONB a la réputation de réaliser un travail de qualité, grâce à ses experts. J'ai la conviction qu'il doit mieux faire connaître ses travaux. C'est pourquoi nous avons relancé nos rencontres annuelles en 2013 et en 2014, c'est pourquoi aussi nous irons encore plus loin à partir de 2015.

¹ : Direction Générale de la Gendarmerie Nationale



L'information de nos collègues, de nos adhérents, de la Place, assurée par les meilleurs sachants est la voie à développer.

Les Rencontres du CFONB du 9 décembre ont permis, dans un auditorium quasi complet, d'assister à plusieurs prestations de qualité sur les thèmes de la coopération entre le CFONB et les forces de sécurité, des enjeux de la normalisation, des échanges d'informations entre la Banque de France et la profession, enfin de SEPA et des perspectives d'avenir. Nous avons décidé de développer cette forme de communication très ciblée, qui semble correspondre à une véritable attente. Ainsi, quatre événements seront-ils programmés en 2015.

Au moment où ce rapport est mis sous presse, nous aurons inauguré nos premiers ateliers thématiques le 31 mars 2015, avec le concours de la Caisse des Dépôts pour évoquer la loi Eckert, et nos experts SEPA pour faire le point sur la prochaine migration des produits de niche.

Last but not least, les mouvements de personnes ont été nombreux et importants en 2014.

- A tout seigneur, tout honneur, Martine BRACHET a souhaité donner une nouvelle orientation à sa vie. Véritable pilier du CFONB dont elle était trésorière, elle a animé le Pôle MP 1 ainsi que plusieurs groupes de travail. Administratrice du Board EBICS, représentante de la France à l'ISO, Présidente du GUF, son départ est un autre tournant pour le CFONB. Je la salue avec affection.
- Françoise LACLAU a été remplacée par Xavier MENDIBOURE comme Secrétaire Général du CFONB
- Xavier MENDIBOURE a été remplacé par Ivan HUANT comme Chargé de Mission du CFONB
- Frantz TEISSÈDRE est le nouveau représentant de la Société Générale au CFONB, et Grégory POSTEL (Société Générale), le nouveau responsable du Pôle MP1 (il a été remplacé par Laurent LAFEUILLADE au premier trimestre 2015 dans le cadre de son évolution professionnelle).
- Alexandre STERVINO (Banque de France) est le nouveau responsable du Pôle Réglementation et Conformité où il remplace Geoffroy GOFFINET, parti à l'EBA à Londres.
- Yves LE QUERREC (La Banque Postale) est le nouveau Président du COS ICN d'AFNOR où il représente la profession.
- Enfin, Brigitte HOFFMANN a quitté le secrétariat pour rejoindre la FBF.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Très cordialement,

Marcel Roncin
Président du CFONB



Autour de l'année 2014



Janvier

- 01/01 : Renouvellement de l'agrément du CFONB en tant que Bureau de Normalisation sectoriel pour une durée de 3 ans
- 13/01 : AFC (Accounting and Financial Committee) EBICS



Mars

- 04/03 : Arrivée de Jean-Marie Legrand (ASF) en remplacement de Alain Lasseron, retraité
- 15/03 : Départ d'Olivia Laplane qui retourne dans son établissement d'origine (BPCE), remplacée par Aline Mottet (Groupe BPCE)
- 28/03 : Réunion AMAF



Avril

- 01/04 : Rencontre avec Jeanne Marcucci-Demeure, Chef de Bureau "Normalisation Accréditation" du SQUALPI
- 11/04 : 1^{ER} Board EBICS à Berlin
- 15/04 : Arrivée d'Ivan Huant en remplacement de Xavier Mendiboure au secrétariat du CFONB → voir page 15
- 15/04 : Arrivée de Laurent Lafeuillade (Société Générale)
- 30/04 : Comité national SEPA
- 30/04 : Départ en retraite de Françoise Laclau, Secrétaire Générale du CFONB



Mai

- 01/05 : Nomination de Xavier Mendiboure Secrétaire Général du CFONB → voir page 15
- 07/05 : Publication du rapport annuel 2013
- 09 au 16/05 : ISO TC68 - SC2 - SC7 et RMG 20022 à Londres
- 12 au 15/05 : ISO TC68 à Londres
- 12 au 16/05 : ISO TC68 - SC7 - Opérations bancaires de base à Londres
- 14/05 : ISO TC68 - SC2 - Gestion de la sécurité et opérations bancaires générales à Londres
- 14/05 : Forum national de la facturation électronique à Bercy
- 14/05 : Assemblée générale EBICS
- 15/05 : Intervention du Président du CFONB à la Manifestation à la DGPN et la DGGN (Direction générale de la police nationale et direction générale de la gendarmerie nationale)
- 15/05 : Départ de Brigitte Hoffmann, secrétariat du CFONB, appelée à d'autres fonctions

Mai

- 15/05 : Réunion ST3D (dématérialisation sur instruments financiers)
- 20/05 : Nouvelle version du Manuel qualité du CFONB
- 20/05 : Nomination de Pascal Leclerc (BP2S) à la Présidence de la CN4 suite au départ en retraite de Pierrick Lebranchu
- 20/05 : GT4 (période transitoire SEPA)
- 20/05 : Arrivée de Pierre Épaillard (Société Générale) aux groupes de travail du pôle 2 suite au départ de Sylvie Rouillon



Juin

- 16/06 : Publication du rapport d'activités Normalisation 2013
- 18/06 : Élection de Narinda You (Crédit Agricole) à la Vice-présidence de l'EPC
- 19/06 : Assemblée générale mixte du CFONB
- 19/06 : Départ en retraite de Martine Brachet (Société Générale) - Animatrice Comité de Pôle 1, Trésorière du CFONB → voir page 29
- 19/06 : Le CFONB se dote d'une Censeure en la personne de Céline Ringot (La Banque Postale) → voir page 12
- 20/06 : Arrivée de Frantz Teissèdre (Société Générale), Trésorier du CFONB, représentant la Société Générale aux instances du CFONB et Administrateur représentant le CFONB au Board d'EBICS SCRL pour une durée de 3 ans en remplacement de Martine Brachet → voir page 13
- 24/06 : Assemblée générale AFNOR
- 24/06 : Publication du RGS V2.0 - Arrêté du 13/06
- 25/06 : Nomination de Marie-Chantal Debize (BNP Paribas) à la présidence du Comité particulier de la Marque NF-Système d'archivage électronique d'AFNOR Certification
- 26/06 : Réunion DGFIP sur FICOBA et BIC-IBAN à Bercy



Juillet

- 01/07 : Nouvelle commission normalisation "Facture dématérialisée"
- 01/07 : Validation de la Fiche de mission "GT Adhoc annulation / rejet de R-transaction SDD"
- 01/07 : Validation de la Fiche de mission "GT Balance des paiements"
- 02/07 : Rencontre AMAF à la Banque de France
- 04/07 : Rencontre CFONB DG PME



Août

- 08/08 : Réunion du GT IEOM
- 12/08 : GT4
- 28/08 – EBICS : Journée de travail à Zurich avec les experts Suisse pour la future adhésion de la Suisse



Novembre

- 01/11 : Sophie Giorgi (Crédit Agricole) remplace Bénédicte Mollière à l'animation du GT « Miroir SPS ». Elle est suppléante du Comité de Pôle 1 et contribuera à d'autres GT
- 10 au 14/11 : RMG 20022 à Tampa (Floride)
- 12 et 13/11 : TC224 – Identification des personnes, signature électronique, cartes et leurs systèmes et fonctionnement associés à Londres
- 18/11 : Le CFONB a saisi le GJMSP sur « les dépôts auxiliaires de monnaies métalliques » et « l'endos du chèque dans le cadre de la loi Alur »
- 19/11 : EBICS working group
- 25/11 : Présentation au Bureau du Conseil du Référentiel de Normes sur la signature électronique
- 25/11 : Assises des paiements : Création de 4 groupes de travail
- 25/11 : Création d'un sous-groupe « Evolution du déclaratif entreprise au FCC »

Septembre



- 01/09 : Arrivée de Pascal Chour (Groupement des Cartes Bancaires "CB") en remplacement de Gaëtan Daligault appelé à de nouvelles fonctions
- 10/09 : Réunion ISO 20022 Strategy sub-group
- 16/06 : Réunion EPEME
- 17/09 : Réunion GT4
- 23/09 : Lancement du nouveau billet de 10 euros
- 23/09 : Validation de la fiche de mission "GT Identifiant bancaire"
- 30/09 : Publication de la mise à jour de la plaquette de communication du CFONB



Octobre

- 01/10 : Retour de Naïma Canolle (Société Générale) au Secrétariat du Comité de Pôle 1
- 01/10 : Arrivée d'Arnaud Estéoule (Crédit Agricole) au sein du groupe de travail EBICS suite au départ en retraite de Jean-Marie Collange
- 06/10 : Arrivée de Jean-Marie Vallée (STET) en remplacement de Jean-Pic Berry
- 09/10 : Réunion GT IEOM
- 15/10 : Diffusion de l'invitation des Rencontres du CFONB du 09/12/2014
- 17/10 : Board EBICS
- 17/10 : Comité National SEPA
- 21/10 : Jean Lucas représente la Banque de France au Comité financier du CFONB en remplacement de Frédéric Hervo
- 21/10 : Sophie Denhaène représente la FBF au Comité financier du CFONB en remplacement de Philippe Gendillou appelé à de nouvelles fonctions
- 21/10 : 1^{ère} participation de Céline Ringot, Censeure, au Comité financier du CFONB
- 27/10 : Réunion Médef : le CFONB participe à la commission « Normalisation-certification »
- 28/10 : Alexandre Stervinou représente la Banque de France aux instances du CFONB en remplacement de Geoffroy Goffinet appelé à rejoindre l'EBA (European Banking Authority)
- 29/10 : Réunion annuelle du SQUALPI (Ministère de l'industrie)
- 30/10 : Réunion AMAF



Décembre

- 04/12 : Board EBICS
- 09/12 : Les rencontres du CFONB
- 16/12 : Projet Ciclade : Réunion de travail avec l'équipe projet de la Caisse des Dépôts & Consignations
- 17/12 : Participation de 3 experts CFONB à la Commission de Normalisation Miroir du Comité de projet « CEN PC 434 e-invoicing », mise en place par AFNOR
- 17/12 : Reprise progressive de la CN Banque par le secrétariat du CFONB
- 18/12 : Assises des paiements : réunion de concertation avant le démarrage des 4 groupes de travail
- 18/12 : Réélection de Narinda You au poste de 2^{ème} Vice-présidente du CFONB pour une période de 3 ans
- 31/12 : Nomination d'Yves Le Querrec (la Banque Postale) à la Présidence du CoS ICN (Comité stratégique Information et Communication Numérique) d'AFNOR





Missions et organisation

ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements de crédit que pour celles entre ces établissements et leurs clients,
- se coordonner avec tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- établir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles, françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action (s) pour la défense des règles et standards de son ressort.

Ainsi, dans le cadre de SEPA, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents groupes de travail du CFONB) et du Comité National SEPA (le CFONB assurant la présidence du groupe de travail de la période transitoire GT4).

NORMALISATION

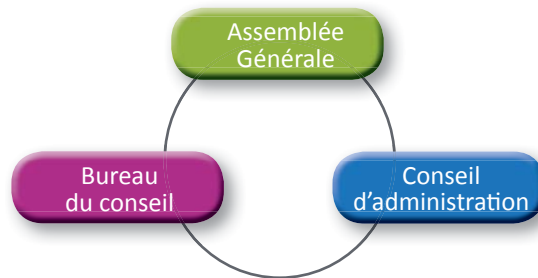
Conformément au décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que bureau de normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

- élaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

Pour l'exercice de cette activité, le CFONB est agréé par l'Etat. L'agrément lui est délivré pour une durée de trois (3) ans au vu d'une évaluation de son activité, et est renouvelable au terme de cette période.

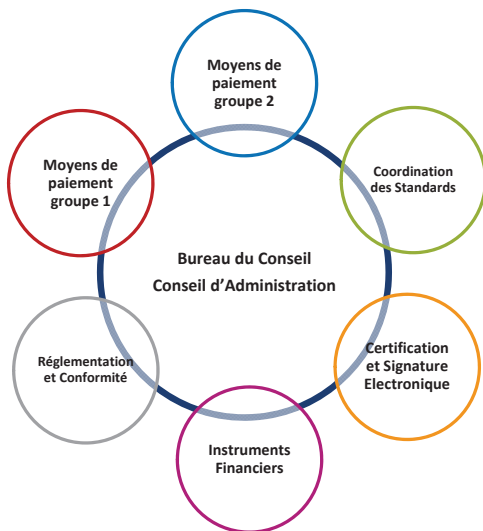
GOUVERNANCE

Le CFONB, association Loi 1901, est administré par un conseil d'administration et un bureau du conseil.



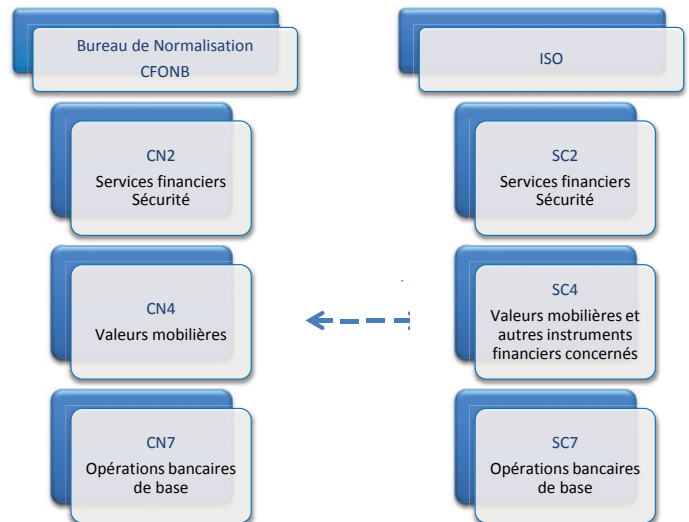
■ FONCTIONNEMENT ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux s'articulent autour de six pôles composés de groupes de travail dédiés à différents thèmes. Cette organisation permet une adaptation aisée aux évolutions incessantes de l'environnement professionnel.



■ FONCTIONNEMENT NORMALISATION

Le CFONB gère 3 commissions de normalisation (CN) qui sont les miroirs des structures du comité technique « Services financiers » de l'ISO

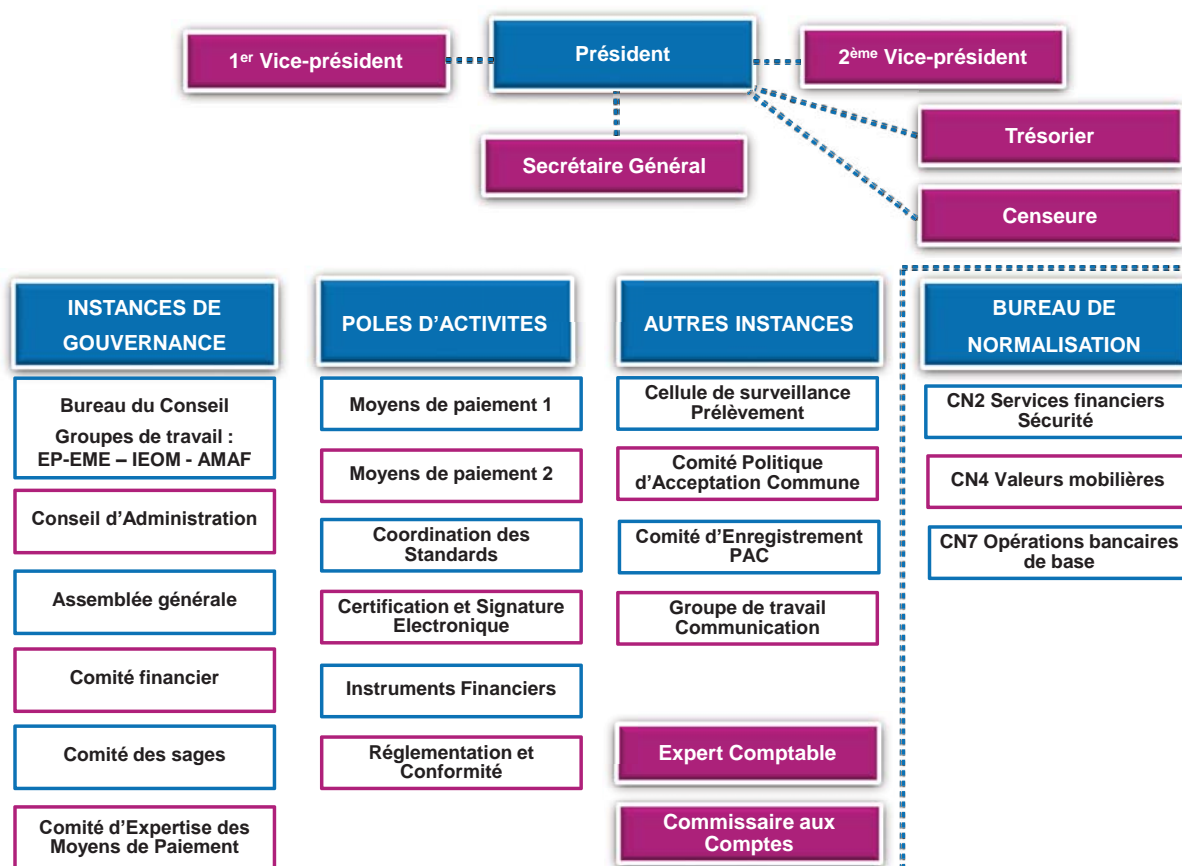


Un code de conduite et un livre de procédures permettent aux experts de conduire leur action et de participer à la prise de décision selon un mode de fonctionnement rigoureux.

■ BUREAU DE NORMALISATION

Le CFONB, bureau de normalisation, gère un système de management de la qualité inspiré des exigences de la norme ISO 9001 avec une forte orientation client, et répondant aux exigences du système français de normalisation ainsi qu'aux principes définis par la norme NF X50-088 concernant l'activité des bureaux de normalisation.

L'organigramme du CFONB



Les instances de Direction

→ La Direction

Président :	Marcel RONCIN	CFONB
1 ^{er} Vice-président :	Frédéric HERVO	BANQUE DE FRANCE
2 ^{ème} Vice-président :	Narinda YOU	CRÉDIT AGRICOLE
Trésorier :	Martine BRACHET jusqu'en mai 2014 puis Frantz TEISSÈDRE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Secrétaire Général :	Françoise LACLAU jusqu'en avril 2014 puis Xavier MENDIBOURE	CFONB
Censeure	Céline RINGOT depuis juin 2014	LA BANQUE POSTALE

→ Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour diriger et administrer l'Association, sous réserve de ceux statutairement réservés aux Assemblées Générales.

Le Conseil d'Administration se réserve, en outre, la possibilité d'entreprendre des démarches pro-actives à l'égard d'organismes qu'il lui paraîtrait important d'associer aux travaux du CFONB.

Il regroupe actuellement une vingtaine de membres représentatifs de l'ensemble de la communauté financière :

- Les cinq réseaux constitutifs de la Fédération Bancaire Française et la Banque Postale : BNP Paribas - BPCE - Crédit Mutuel - CIC - Crédit Agricole - Société Générale.
- **Les Associations suivantes** : La FBF (Fédération Bancaire Française), l'ASF (Association Française des Sociétés Financières), l'OCBF (Office de Coordination Bancaire et Financière).
- **Les établissements à statut particulier suivants** : La Banque de France, la Caisse des Dépôts & Consignations ainsi qu'un représentant des banques sous contrôle étranger exerçant leur activité en France (HSBC France actuellement)
- **Les groupements, infrastructures de paiements et de marchés suivants** : Groupement des Cartes Bancaires "CB", STET, Euroclear France.

Zoom

Conformément à l'article 19 des statuts, l'Assemblée générale du 21 juin 2014 a nommé Céline Ringot de la Banque Postale en tant que Censeure au sein du Conseil d'Administration de l'Association pour un mandat de 3 ans. Le Censeur participe de droit au Comité Financier.

→ Les membres du Conseil d'Administration

ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

BANQUE DE FRANCE

BNP PARIBAS

BPCE

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT MUTUEL - CIC

EUROCLEAR FRANCE

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES "CB"

HSBC FRANCE

LA BANQUE POSTALE

OCBF

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

STET

LA BANQUE POSTALE

Alain LASSERON jusqu'en mars 2014 puis

Yves-Marie LEGRAND - ASF

Frédéric HERVO

Marie-Chantal DEBIZE

Éric VÉRONNEAU

Yvon LE MOULLEC

Narinda YOU

Gilles DUPRÉ

Frédéric GERMAIN

Willy DUBOST

Gaëtan DALIGAULT jusqu'en septembre

2014 puis Pascal CHOUR

Élisabeth HARAUCHAMPS

Yves LE QUERREC

Catherine GRANDPIERRE

Martine BRACHET jusqu'en mai 2014 puis

Frantz TEISSÈDRE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Jean-Pic BERRY jusqu'en octobre 2014 puis

Jean-Marie VALLÉE - STET

Céline RINGOT (Censeure depuis juin 2014)

→ Les membres partenaires du Conseil d'Administration

ASSOCIATION MONÉGASQUE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (AMAF) Étienne FRANZI

EURONEXT jusqu'au 31/12/2014

Marie-Claire PLAUD

→ Le Bureau du Conseil

Il assure collégalement la gestion courante de l'Association, et veille à la mise en oeuvre des décisions du Conseil d'Administration.

Depuis décembre 2013, trois groupes de travail sont rattachés au Bureau du Conseil :

- EP-EME
- IEOM
- AMAF

→ Les membres du Bureau du Conseil

Le Président
Le Secrétaire Général

BANQUE DE FRANCE
BNP PARIBAS
BPCE
CRÉDIT AGRICOLE
CRÉDIT MUTUEL - CIC
FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE
LA BANQUE POSTALE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Marcel RONCIN - CFONB
Françoise LACLAU jusqu'en avril 2014
puis Xavier MENDIBOURE - CFONB
Frédéric HERVO
Chantal ROUX
Éric VÉRONNEAU
Narinda YOU
Marc RAINTEAU
Willy DUBOST
Yves LE QUERREC
Martine BRACHET jusqu'en juin 2014 puis
Frantz TEISSÈDRE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les autres instances du CFONB

→ Le Comité Financier

L'avis du Comité Financier peut être sollicité sur toute question relative aux éléments financiers de l'Association, notamment le budget, l'arrêté des comptes et les cotisations.

Marcel RONCIN
Françoise LACLAU jusqu'en avril 2014 puis Xavier MENDIBOURE
Frédéric HERVO jusqu'en octobre 2014 puis Jean LUCAS
Philippe GENDILLOU jusqu'en septembre 2014 puis Sophie DENHAÈNE
Martine BRACHET (Trésorière) jusqu'en juin 2014 puis Frantz TEISSÈDRE
Gérard LEJEUNE (Expert Comptable) ou Samantha PINAUD
Céline RINGOT (Censeure depuis juin 2014)

Président du CFONB
Secrétaire Général
BANQUE DE FRANCE
FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CABINET EURO COMPTA FINANCE
LA BANQUE POSTALE



Interview de Céline RINGOT - La Banque Postale - Censeur du CFONB depuis juin 2014 -

Pouvez-vous nous livrer quelques informations sur votre parcours ?

J'ai une expérience de 20 années dans la banque, dont près de 10 dans le domaine des moyens de paiement, et dans une moindre mesure, des titres. J'ai occupé pendant 6 ans des fonctions dans l'interbancaire (CFONB, FBF, AFTI notamment).

Depuis 2 ans je suis Directrice Adjointe des Partenariats et Relations de Place, au sein de la Direction de la Stratégie et du Développement de la Banque Postale. Je suis amenée à traiter les sujets sous un angle plus stratégique que technique.

Vous êtes la première Censeur du CFONB. Quel est votre rôle ?

Tout d'abord, je suis très fière que ma candidature ait été retenue par le Conseil d'Administration du CFONB et d'avoir été nommée par l'Assemblée Générale. Mon expérience passée et ma connaissance des rouages interbancaires me permettent d'aborder la fonction de censeur selon l'angle qui incombe à cette mission, à savoir disposer du recul nécessaire pour analyser les sujets sous un autre axe, contribuer à la réflexion collective et être la garante du bon respect des règles de fonctionnement. Le fait de ne pas être un acteur opérationnel des travaux facilite cette démarche.

En 2014, quel a été pour vous le projet le plus emblématique pour la profession ?

Sans hésitation, le projet SEPA. C'est l'aboutissement d'un projet d'envergure, emblématique de la force de travail collective. Nous sommes les témoins d'un travail de fond engagé depuis de nombreuses années. Les contributions de concertation avec l'ensemble des acteurs économiques et la réalisation d'un précieux corpus documentaire par les équipes du CFONB, constituent deux leviers essentiels bien que peu visibles de la réussite de ce projet.

Quels sont les nouveaux thèmes ou évolutions qui pourraient émerger dans les mois prochains ?

J'en citerai deux : la dématérialisation des échanges, inscrite dans les gènes du CFONB, et la digitalisation des paiements avec l'émergence du mobile et de l'internet. La normalisation dans ces domaines sera incontournable.

Quel est pour vous le mot qui définirait le mieux le fonctionnement du CFONB ?

Deux mots caractérisent le CFONB : « Interbancaire » et « collectif ». Le premier, car son préfixe contient une notion fondamentale. L'interconnexion est au cœur de la performance dans le monde bancaire, pour le bénéfice des établissements, et des clients de nos établissements. La coopération dans la normalisation et l'organisation sont le socle du système bancaire.

L'atout du CFONB est de posséder cette capacité de travail collaboratif. Les livrables produits par le CFONB, diffusés et exploités ensuite au sein de nos établissements, sont facteurs d'efficacité, de performance, et sans nul doute, d'économies pour nos maisons. Les bénéfices induits par les travaux menés au sein du CFONB sont considérables.

« L'ATOUT DU
CFONB EST DE
POSSÉDER CETTE
CAPACITÉ DE TRAVAIL
COLLABORATIF »

Interview de Frantz TEISSÈDRE - Groupe Société Générale - Trésorier du CFONB depuis juin 2014 -



Pouvez-vous nous livrer quelques informations sur votre parcours professionnel et/ou interbancaire ?

Mon parcours dans le secteur bancaire a débuté en 1996, date de mon entrée à la Société Générale. J'ai exercé successivement les fonctions de contrôle de gestion, d'analyse de risques, d'analyste financier corporate dans le secteur banque-assurance de l'Europe de l'Ouest. Ensuite, j'ai rejoint la banque d'affaires du Groupe avant d'être expatrié en Italie où j'ai travaillé pour notre succursale puis pour l'une de nos filiales du secteur des services financiers (crédit à la consommation, leasing, ...).

Vous êtes le nouveau « Trésorier du CFONB », comment définiriez-vous votre mission ? Est-ce difficile ? Qu'est-ce qui vous a conduit à l'accepter ? Quelle différence avec votre rôle dans l'entreprise ?

Le Trésorier s'occupe du suivi des comptes de l'association. Il doit s'assurer que les cotisations des membres soient employées à bon escient et veiller à ce que les budgets soient respectés, ce qui s'avère parfois être une tâche complexe dans notre environnement économique contraint ! Je me suis porté candidat à ce poste du fait de mon expérience à connotation « financière », et je dois dire que je ne regrette rien !

En tant que trésorier, je bénéficie d'une place privilégiée. Elle me permet d'appréhender l'association dans toutes ses composantes et d'être au cœur de son évolution.

Quel est le mot qui définirait le mieux le fonctionnement du CFONB ?

L'implication, au service des adhérents et de la communauté bancaire française dans son ensemble.

En un mot également, quel est le principal atout/caractéristique de cette association dans le paysage sectoriel et intersectoriel ?

Le professionnalisme de ses membres.

Vous contribuez par vos actions à son évolution, s'il fallait privilégier une piste, laquelle retiendriez-vous ?

L'évolution de plus en plus rapide de la société et des sujets à traiter de plus en plus interdépendants devraient amener le CFONB à approcher les thématiques d'une manière transversale et donc à s'appuyer sur des experts disposant de compétences variées et dotés d'une vision élargie des activités bancaires.

En 2014, quel est pour vous le projet/thématique le plus emblématique pour la profession ?

Facile ! Sans faire preuve de grande originalité, je dirais que le projet le plus marquant pour la profession en 2014 a été sans nul doute la migration des virements et prélèvements nationaux aux virements et prélèvements SEPA ! Ce projet a mobilisé l'ensemble des collègues et confrères en 2014, et les représentants des établissements au sein du CFONB n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer une transition efficace et sans risques opérationnels majeurs pour la Place.

Densité de sujets, environnement qui se complexifie, nécessité accrue de coordination et augmentation des communications CFONB, qu'est que cela vous inspire ?

Dans un environnement bancaire en constante évolution, le CFONB est un acteur majeur de la Place. Structure sans pareil en Europe, de par son organisation et la mobilisation de ses membres, le CFONB est à même de mener les différents travaux à leur terme dans un cadre, disons-le, exigeant, l'objectif final étant de communiquer à l'ensemble des banques de la Place dans des termes clairs et précis les règles professionnelles et les standards que le CFONB définit. Les travaux menés dans le cadre du SEPA en sont un bon exemple.

Quels sont les focus de l'année à venir ?

L'évolution des moyens de paiement en Europe n'en est qu'à ses débuts. De nombreux travaux restent à mener pour aller vers un véritable marché européen unifié des paiements.

De mon point de vue, deux autres domaines vont continuer à mobiliser la profession : la dématérialisation et la lutte contre la fraude et la cybercriminalité.

Quels sont les nouveaux thèmes ou évolutions qui pourraient émerger ?

Les réflexions en Europe entre les différentes parties prenantes sur les « paiements instantanés » vont certainement exercer une influence notable sur les travaux de normalisation et d'harmonisation que le CFONB aura à mener dans les prochaines années.

LE CFONB :
« LE PROFESSIONNALISME DE SES MEMBRES »

Les autres instances du CFONB

→ Le Secrétariat Général

Il assiste les instances du CFONB dans la gestion administrative.

Les collaborateurs et les activités du Secrétariat sont placés sous la responsabilité du Secrétaire Général qui est garant de son bon fonctionnement et des missions qui lui sont confiées.

→ Le Secrétariat

Le Secrétariat contribue aux actions du CFONB pour jouer pleinement son rôle vis à vis des adhérents et des partenaires externes. Son rôle est également de contribuer au développement de l'Association en proposant de nouvelles actions et de nouveaux services.

Il s'implique dans le suivi des travaux, en participant aux dossiers stratégiques et en suivant le plan d'activité des six pôles d'expertise, et du Bureau de Normalisation, avec la contribution de deux chargés de missions.

LE SECRÉTARIAT



ASSIS DE GAUCHE À DROITE :

SYLVIE AURÉ - CFONB • MARCEL RONCIN - PRÉSIDENT - CFONB • MARIA DE SOUSA - CFONB

DEBOUT DE GAUCHE À DROITE :

IVAN HUANT - CFONB • XAVIER MENDIBOURE - CFONB

Présentation du Secrétariat Général

Cette équipe veille chaque jour à placer les experts dans les meilleures conditions possibles pour favoriser l'avancement des travaux.

A cet égard, l'utilisation du site extranet dédié aux groupes de travail constitue la pierre angulaire d'un dispositif permettant à chaque adhérent de se plonger dans le coeur du "réacteur" et d'accéder à l'ensemble des travaux historisés.

Le Secrétaire Général - Xavier MENDIBOURE

Le Secrétaire Général veille au bon fonctionnement matériel, administratif, comptable et juridique de l'Association et gère les ressources humaines.

Il est notamment garant du respect des procédures statutaires de fonctionnement. Cet aspect est fondamental car il est difficile à appréhender pour un expert qui souvent n'est confronté à cet environnement spécifique que quelques heures par an.

Maria DE SOUSA

Maria suit les travaux des pôles "Moyens de paiement 2", "Instruments Financiers" et "Réglementation et Conformité".

Maria a également en charge l'activité du Bureau de Normalisation. A ce titre, elle anime le travail normatif des commissions de normalisation, organise leurs tâches et assure leur secrétariat, participe aux instances de gouvernance et de concertation du système français de normalisation dont le CFONB est membre, et assiste le Responsable du management de la qualité.

Ivan HUANT

Ivan suit les travaux des trois autres pôles "Moyens de paiement 1", "Coordination des Standards" et "Certification et Signature Electronique" ainsi que les groupes de travail directement rattachés au Bureau du Conseil.

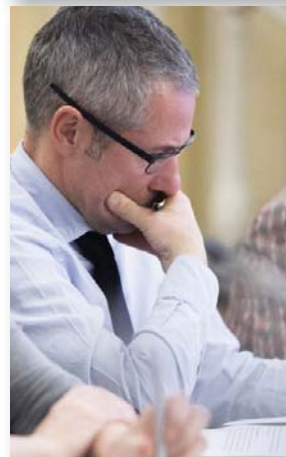
Par ailleurs, il coordonne les dossiers SEPA du Comité National SEPA et gère le NASO (National Adherence Support Organisation) ainsi que l'AOS-SCTR (Additional Optional Service - SEPA Credit Transfert Reversal)

Sylvie AURÉ

La gestion administrative, comptable du CFONB, la préparation des instances, du rapport annuel, des rencontres sont les domaines réservés de Sylvie.

Beaucoup de concentration, et...

Autour du Conseil d'Administration



quelques sourires...



On y travaille aussi...

Autour du Bureau du Conseil







Autour des Pôles

Les organes de fonctionnement

Pour mener à bien ses études, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont les missions et l'organisation sont définies par le Bureau du Conseil et ratifiées par le Conseil d'Administration.

L'animation de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des « experts métiers » dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des « experts métiers » non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les « domaines métiers » de son Pôle, il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés, être à même de susciter un large consensus pour proposer des orientations selon un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

Le Comité de Pôle est composé :

- D'un animateur
- D'un suppléant
- D'un secrétaire
- D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil
- Des animateurs des groupes de travail composant le Pôle
- D'un représentant du secrétariat général

Les missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis.

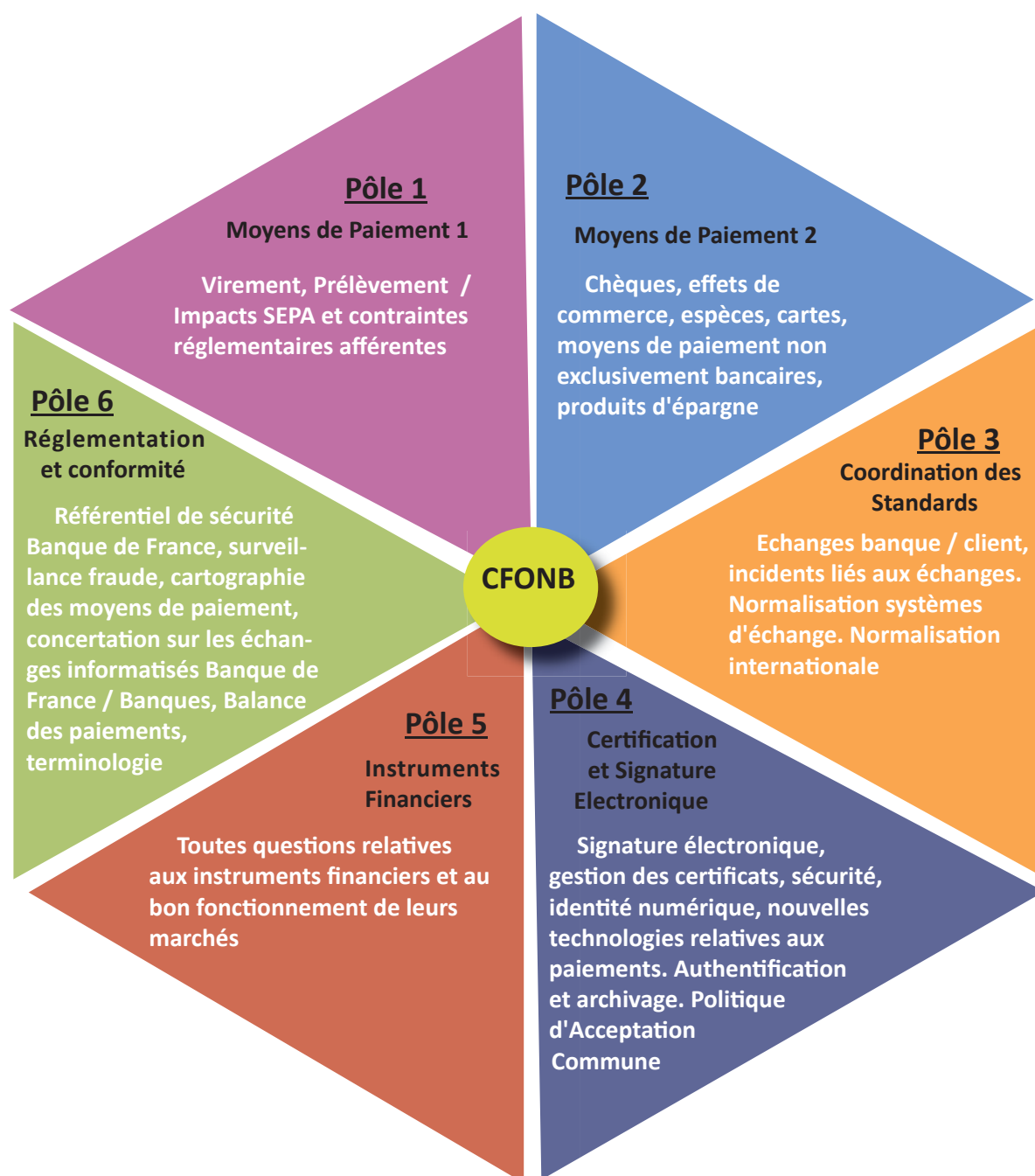
L'animateur de chaque Pôle rapporte au Bureau du Conseil et au Conseil d'Administration.



Les Pôles

- Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission
- Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil
- Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil
- Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales
- Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB.

Il y a actuellement 6 Pôles d'activité :

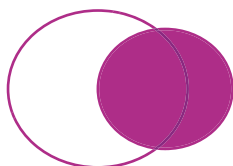




Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

L'activité du Pôle Moyens de paiement 1

Pôle 1



L'ACTIVITÉ DES PÔLES

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale jusqu'en septembre 2014 puis Grégory POSTEL - Groupe Société Générale

Suppléante : Bénédicte MOLLIÈRE - Groupe Crédit Agricole jusqu'en octobre 2014 puis Sophie GIORGI - Groupe Crédit Agricole

Secrétariat : Grégory POSTEL - Groupe Société Générale jusqu'en septembre 2014 puis Naïma CANOLLE - Groupe Société Générale

PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Ce Pôle a pour principale vocation d'étudier dans une perspective, tant nationale qu'europpéenne, tout en intégrant les composantes internationales, les évolutions sur les moyens de paiement : Prélèvement et Virement, TIP et télé-règlement.

La mission du Pôle Moyens de Paiement 1 s'inscrit donc dans le cadre des travaux européens visant à mettre en oeuvre les instruments de paiement SEPA.

LE COMITÉ DE PÔLE



ÉTAIENT PRÉSENTS ASSIS DE GAUCHE À DROITE :

LOÏC DORLEANS - BANQUE DE FRANCE • NAÏMA CANOLLE - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • GRÉGORY POSTEL - ANIMATEUR - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOPHIE GIORGI - GROUPE CRÉDIT AGRICOLE • DENYS MATTOU - BNP PARIBAS • ÉRIC VÉRONNEAU - GROUPE BPCE

ÉTAIENT PRÉSENTS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE :

JEAN-SÉBASTIEN CAGNIONCLE - BANQUE DE FRANCE • CHANTAL TARDY - CRÉDIT MUTUEL - CIC • PHILIPPE ÉVENOT - LA BANQUE POSTALE • ALAIN DE CHABANNES - CAISSE DES DÉPÔTS & CONSIGNATIONS • FRANTZ TEISSÈDRE - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • JEAN-LOUIS COUTURIER - STET • ROBIN ALIAS - HSBC FRANCE • IVAN HUANT - CFONB • CÉDRIC SARAZIN - GROUPEMENT DES CARTES BANCAIRES "CB"



Activité de l'exercice écoulé

Le Comité de Pôle 1 a principalement travaillé à la mise en place des évolutions européennes.

Il a notamment élaboré le calendrier d'arrêt des opérations Minos pour les virements, prélèvements TIP et téléchègements. Il est intervenu sur les dossiers suivants : modèle de mandat, bons usages du SDD B2B, mise à jour de la liste des pays et réglementations et amendements d'un mandat de SDD Core.

Il a aussi produit une étude sur les opérations de rejets hors délais, une note détaillant la procédure de présentation d'un premier téléchègement migré et la mise en place de fichiers d'information, une note à destination de l'EPC, détaillant les problématiques des R-transactions d'opérations SEPA envoyées hors délai, en chassé-croisé ou impossibles à rapprocher avec l'opération d'origine.

Un groupe de travail a été créé pour traiter plus précisément ce dernier sujet.

Le Comité de Pôle est intervenu dans les dossiers suivants : harmonisation des codes rejet, application de la loi ALUR.

Groupe
de Travail

Prélèvement et suivi de l'existant

Animateur : Denys MATTOU - BNP Paribas

L'exercice 2014 a été l'aboutissement d'années de travail de place avec la migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA. Cette migration, effectuée en quasi big bang sur 3 mois, a représenté un enjeu majeur pour la Place française où plus de 2 milliards de prélèvements l'an sont traités.

Cette migration a fait l'objet d'un suivi particulièrement attentif des opérations mais aussi des R-transactions. Cela a conduit la Place, avec le concours de la Fédération Bancaire Française, à procéder à l'établissement d'un guide de convergence de l'utilisation bancaire des codes rejets.

Afin d'assurer la continuité des services de paiements en euro entre la France et les collectivités territoriales (Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie française – non éligibles au SEPA) le groupe prélèvement a œuvré avec le groupe virement pour élaborer des services équivalents à ceux proposés dans le cadre du SEPA.

A ce titre un dispositif spécifique a été mis en place pour obtenir des identifiants créanciers (ICS) en faveur des émetteurs de prélèvements SEPA COM.

Outre la mise à jour de la documentation reposant sur les transactions SEPA (brochures prélèvements SEPA, brochure codes motifs de rejets notamment) qui s'est échelonnée tout au long de l'exercice, le groupe a étudié de nouveaux besoins. La profession s'organise pour créer des points de contacts bancaires en cas de demandes de preuve du mandat de prélèvement. Un annuaire de ces points de contacts sera disponible dans le courant du premier trimestre 2015. Le groupe a également examiné les incidences de la loi ALUR sur le prélèvement SEPA et s'est mis en mesure de faire attribuer des identifiants créanciers à plusieurs dizaines de milliers de syndicats de copropriétaires. La mise en service de ces attributions de masse débutera au premier trimestre prochain.

La date butoir des produits de niche (TIP et Téléchègement) est fixée au 1^{er} février 2016. La profession s'organise pour assurer la migration de ces opérations vers de nouveaux instruments SEPA. Un calendrier d'arrêt de ces moyens de paiement et de leurs opérations connexes a été publié.

Groupe
de Travail

Virement et suivi de l'existant

Animateurs : Martine BRACHET -
Groupe Société Générale jusqu'en
septembre 2014 puis Grégory POSTEL
- Groupe Société Générale

Le groupe de travail virement a participé à l'élaboration du calendrier d'arrêt des échanges Minos. Il est aussi intervenu dans la mise à jour de la brochure code motifs rejets/retours.





**Groupe
de Travail**

Miroir SPS (SEPA Payment Scheme)

Animatrices : Bénédicte MOLLIÈRE
- Groupe Crédit Agricole jusqu'en
octobre 2014 puis Sophie GIORGI -
Groupe Crédit Agricole

Le miroir SPS s'est essentiellement consacré à finaliser au sein du document Creditor Identifier Overview les pré-requis nécessaires à l'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS).

Il a travaillé à la clarification des cas d'usage des codes motifs SDD ainsi que des bonnes pratiques en matière de confirmation de mandat SDD B2B.

Le groupe miroir a étudié les change requests des prochaines versions des Rulebooks et a fait des propositions d'évolution des schémas à l'EPC (multi-amendements des données du mandat et règles de représentation des SDD retournés en plus de la procédure d'amendement du mandat en cas de changement de banque, ainsi que la suppression de la notion de signature qualifiée définie dans les Rulebooks SDD pour le mandat électronique). Le groupe miroir a discuté des recommandations de l'EPC définies par change request et a relu les documents des consultations nationales.

Le groupe a également participé aux discussions liées à l'extended remittance information dans le cadre du SPSWG de l'EPC.

**Groupe
de Travail**

**CFONB/GUF AMLT (Lutte contre
le blanchiment des capitaux et le
financement du terrorisme)**

Animateurs : Martine BRACHET
- Groupe Société Générale
jusqu'en septembre 2014 puis
Laurent LAFEUILLADE - Groupe
Société Générale

Le Change Request relatif à l'AML-T déposé par la communauté française, approuvé à une large majorité lors du vote pays, s'est traduit, en standard SWIFT FIN MT, par la définition d'une nouvelle option de formatage structuré des informations relatives au bénéficiaire dans les messages de paiement dont la mise en œuvre est prévue pour novembre 2015.

En parallèle, le GT AML-T a contribué aux travaux de mise à jour des « Guidelines » du Payments Market Practice Group relatives à la recommandation spéciale VII du GAFI pour prendre en compte la nouvelle recommandation 16 du GAFI (sur l'identification des donneurs d'ordre et bénéficiaire des ordres de paiement).

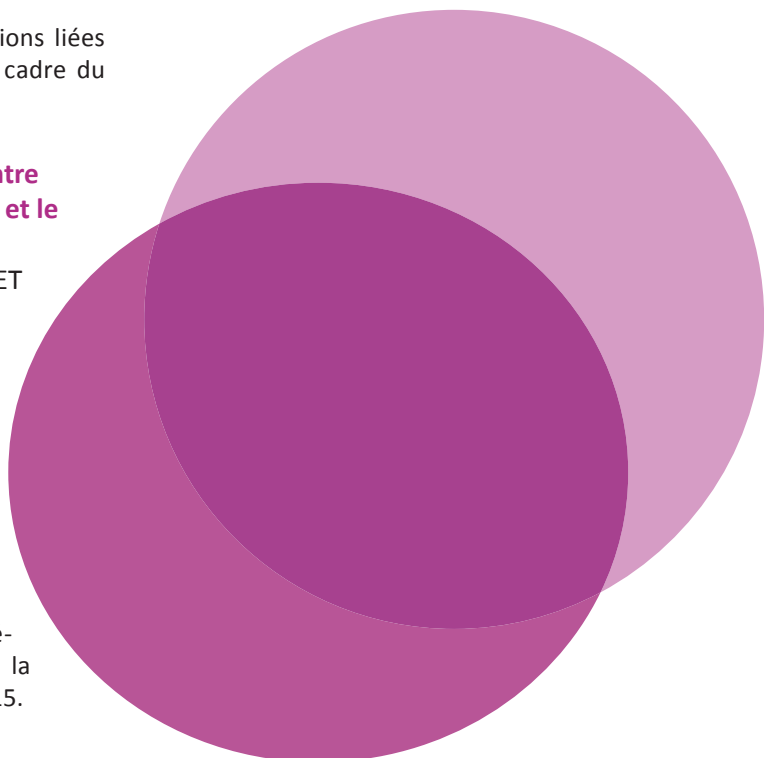
Le groupe a également suivi les projets de « Funds Transfer Regulation » de la Commission Européenne et de la 4^{ème} Directive AML.

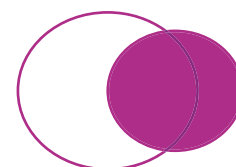
**Groupe
de Travail**

Miroir du Cards WG de l'EPC

Animateur : Cédric SARAZIN - Groupement des Cartes Bancaires "CB"

Le groupe de travail « Cards Working Group de l'EPC » a contribué aux travaux réalisés sur les paiements à distance, le processing et la labellisation. Il a également organisé et participé à la rédaction du SCS (SEPA Cards Standardisation) Volume 7.1 devant intégrer les paiements à distance, les exigences sur le processing et la conformité aux nouvelles législations européennes. Cette année l'avancement des travaux a été présenté à l'ERP (Euro Retail Payments Board).





Chantiers et perspectives 2015



- Le pôle s'attachera à poursuivre ses travaux, sur la base des groupes de travail existants. Il assurera un suivi des éventuelles évolutions réglementaires et poursuivra les travaux en cours dans la perspective de la « date butoir » SEPA du 1^{er} février 2016.
- Le groupe de travail « prélèvement », outre le suivi de l'existant, continuera le suivi et l'analyse des R-transactions. Il assurera la révision des brochures SDD et codes motifs de rejet dès que nécessaire et notamment lors de l'entrée en vigueur de la DSP2. Il participera aux travaux liés à la migration du TIP et du téléversement. Il a pour objectif la constitution d'un annuaire des points de contact PSP en cas de demande de preuve de mandat ainsi que la mise en place d'une procédure de masse d'attribution d'ICS en faveur des syndicats de copropriétés.
- Le groupe de travail « virement » poursuivra ses travaux en cours dans la perspective de la « date butoir » SEPA du 1^{er} février 2016. Il contribuera au suivi et à l'analyse des rejets de SCT ainsi qu'au suivi des questions ponctuelles liées à l'existant et au SCT.
- Le groupe « miroir SPS » assurera le suivi du SPS/SEM WG de l'EPC (analyse des travaux et préparation des positions françaises à soutenir à l'EPC) notamment concernant les sujets suivants :
 - Suivi des clarifications / errata à apporter concernant les Rulebooks et IG,
 - Suivi des sujets discutés dans le cadre du SPS/SEM WG,
 - Formalisation de dossiers que la communauté bancaire française souhaite porter auprès de l'EPC,
 - Suivi des problèmes remontés sur les schémas.Il continuera à étudier les change requests des Rulebooks SCT, SDD Core et SDD B2B.
- Le groupe « AMLT » suivra les évolutions réglementaires en matière d'AML-T en relation avec la Fédération Bancaire Française et assurera le suivi des différentes solutions relatives au KYC dans le domaine du correspondent banking. Il contribuera également à l'analyse menée par le Payments Market Practice Group de SWIFT sur les modalités pratiques d'application de la recommandation 16 du GAFI et à l'élaboration des nouvelles « guidelines » AML du PMPG.
- Le « miroir du Card WG » continuera d'assurer le suivi du Cards Stakeholders Group et de leurs différents sous-groupes, notamment le SEPA Cards Standardisation Volume SG et la mise en place d'une structure de labellisation des solutions et de monitoring de l'implémentation. Il suivra les évolutions de l'EPC et de l'ERP sur la carte ainsi que les différentes initiatives européennes de standardisation carte, notamment nexo (association dont le but est de produire des normes correspondant à l'état de l'art et répondant aux exigences du marché international des paiements par carte) (EPAS, OSCar, SEPA-FAST), ISO20022 (ATICA, SCC), etc.



Interview de Grégory POSTEL - Société Générale - Animateur du pôle à partir d'octobre 2014

Pouvez-vous nous livrer quelques éléments sur votre parcours professionnel qui vous ont conduit vers l'interbancaire ?

J'ai acquis ma première expérience interbancaire lorsque je travaillais chez BMS (Billétique Monétique Service), la société qui gérait MONEO. Parmi les actionnaires, outre SNCF, RATP ou France Télécom, figuraient six grands groupes bancaires.

Cette expérience m'a ensuite conduit en 2009 à la Société Générale où j'ai intégré le département Relations Interbancaires. Très vite, j'ai participé à différents groupes de travail des pôles 1 et 4 du CFONB et aux travaux menés au sein de la FBF concernant la banque de détail et la banque à distance.

Vous êtes l'animateur du pôle 1 du CFONB. Comment définiriez-vous votre mission ?

En tant qu'animateur du pôle 1, je ne représente pas mon établissement. Je conçois mon rôle comme celui d'un chef d'orchestre ; il connaît la partition et son orchestre, il observe, écoute et agit en conséquence.

Et quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de cette fonction ?

Je ne rencontre pas de difficultés particulières dans l'exercice de cette fonction. La vigilance reste de mise pour que le Comité de Pôle reste fidèle aux missions qui sont les siennes, bien distinctes de celles des groupes de travail qui lui sont rattachés.

La fonction d'animateur de Pôle est-elle très différente de votre rôle dans l'entreprise ?

Les fonctions sont totalement différentes d'autant que l'animation d'un groupe de travail ou d'un Comité de Pôle implique de faire abstraction de la stratégie de son établissement pour ne se concentrer que sur la recherche de solutions communes à dégager.

Comment définiriez-vous le fonctionnement du CONB en deux mots ?

Deux mots le définissent : « professionnalisme » et « travail en commun ». Il faut rappeler que le travail en commun constitue la clé de voûte du mode de fonctionnement du CFONB en ce qu'il s'appuie sur des Pôles d'activité et des groupes de travail pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé et in fine arriver à définir un consensus

En un ou deux mots également, quel est le principal atout du CFONB dans le paysage sectoriel et intersectoriel ?

Professionnalisme et représentativité caractérisent le CFONB dans le domaine qui est le sien. Quand le CFONB parle, c'est au nom de toutes les banques françaises.

Quelles pourraient être selon vous les pistes d'évolution future du CFONB ?

De mon point de vue, il n'y a pas lieu de faire évoluer le CFONB sur le court terme. Son organisation et son fonctionnement actuel font de lui une instance incontournable et un outil indispensable pour les banques. Sur le moyen terme, il faudrait envisager d'accélérer notre capacité à communiquer. Les communications publiées par le CFONB sont une véritable référence pour les banques.

Justement, on note en 2014 une augmentation significative du nombre de communications CFONB. A quoi l'attribuez-vous ?

Cette augmentation est indéniablement liée au projet SEPA et à la nécessité de communiquer sur les différents aspects de cette importante migration. Le CFONB étant au cœur des sujets intéressant toutes les banques, il est essentiel qu'il soit le premier vecteur de communication utilisé pour les informer des évolutions qui vont les impacter.

En 2014, quel a été pour vous le projet ou le thème traité le plus emblématique pour la profession ?

La « end date SEPA » sans grande surprise ! La première grande étape du projet SEPA a été une belle réussite.

Et pour 2015, quels sont de votre point de vue les thèmes qui mobiliseront le plus la profession bancaire ?

Pour le Pôle 1, il s'agira d'achever les importants travaux liés aux échéances réglementaires concernant le SEPA toujours, en étant guidés par le souci de répondre aux besoins des banques et de leurs clients.

**LE CFONB :
« LE TRAVAIL EN
COMMUN CONSTITUE
LA CLÉ DE VOÛTE
DU MODE DE FONCTIONNEMENT
DU CFONB »**

Interview de Martine BRACHET - Société Générale Animatrice du Pôle jusqu'en septembre 2014



Pouvez-vous nous livrer quelques informations sur votre parcours professionnel et/ou interbancaire ?

Mon parcours interbancaire a débuté en 1988. Je représentais alors la Barclays Bank au GUF, dans le cadre de la préparation de la migration SWIFT2 avant de rejoindre la Société Générale en 1992 en tant que Responsable du département Moyens de Paiement et Relations Interbancaires. C'est à ce titre que j'ai participé en 1993 à mon premier Comité de Direction du CFONB et animé mon premier groupe de travail.

Quelle est la principale difficulté du rôle d'animateur ? Voyez-vous une différence avec votre rôle dans l'entreprise ?

L'animateur d'un Comité de Pôle est en quelque sorte un Chef de projet. Il est responsable de la bonne conduite des travaux. Cette fonction m'a permis au fil du temps de m'impliquer davantage dans les travaux entrepris en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes (banques, autorités et autres acteurs concernés) ; cette implication étant le gage d'une bonne connaissance des dossiers laquelle a sans nul doute été très utile à mon établissement.

Le Responsable des relations interbancaires représente son établissement et coordonne la position en interne afin de pouvoir l'exprimer en toute légitimité dans les structures interbancaires. Ce rôle pourtant différent de celui d'animateur s'inscrit dans la continuité de l'autre et réciproquement selon les circonstances et l'évolution des dossiers.

Quel est le mot qui définirait le mieux le fonctionnement du CFONB ?

Il faut plus qu'un mot pour le définir. Je dirais : un fonctionnement d'un grand professionnalisme grâce à l'engagement et à la compétence des experts qui font du CFONB un atout majeur pour la Place de Paris.

En un mot également, quel est le principal atout/caractéristique de cette association dans le paysage sectoriel et intersectoriel ?

Sa capacité à parler d'une seule voix dans les instances françaises, européennes et internationales et qui plus est en étroite coopération avec les autres associations telles que FBF, GUF, GCB, AFTI etc.

Vous avez contribué par vos actions à son évolution, s'il fallait privilégier une piste, laquelle retiendriez-vous ?

Compte tenu de la nature des sujets traités et de leur interaction, le CFONB devrait rassembler en son sein des experts non seulement compétents dans leur domaine mais disposant aussi d'une vision d'ensemble des dossiers.

Vous avez une très grande expérience des instances internationales : avez-vous en tête l'une de leurs pratiques qu'il faudrait appliquer au CFONB ?

Les instances internationales et européennes au sein desquelles j'ai représenté la communauté française (notamment ISO, FBE, BCE, EPC et SWIFT) prennent leurs décisions à la majorité qualifiée. De mon point de vue, les modalités de prises de décisions du CFONB pourraient évoluer dans ce sens.

A contrario, comment est perçu le travail des experts français à l'international ?

Les experts français sont reconnus pour leur compétence et leur professionnalisme. De ce fait, les positions de la communauté bancaire française portées à l'international sont souvent suivies par les autres parties prenantes.

En 2014, quel est pour vous le projet/thématique le plus emblématique pour la profession ?

Sans aucun doute la migration aux moyens de paiement SEPA menée avec succès.

On note cette année une augmentation significative du nombre de communications CFONB. A quoi l'attribuez : densité de sujets, environnement qui se complexifie, nécessité accrue de coordination ?

Les travaux liés aux moyens de paiement SEPA ont grandement contribué à cette augmentation. La publication de nouveaux documents et la mise à jour de certains autres étaient nécessaires pour faciliter la migration SEPA. J'ai dit nécessaire ! Les communications du CFONB répondent toujours à un besoin impérieux ; la qualité primant toujours sur la quantité !

Quels sont les focus de l'année à venir ?

Le SEPA sera toujours au cœur des préoccupations en 2015 avec la préparation de la migration des produits de niche (TIP et télé règlement). Les opérations correspondantes sont certes moins nombreuses que celles ayant déjà migrées, mais elles portent sur des montants bien plus importants.

Les travaux menés en étroite relation avec la Police nationale et Bercy sont également à souligner. Devant l'augmentation des attaques et actes terroristes, les autorités voudront accélérer le processus de déploiement des outils de surveillance et de contrôle notamment en termes de lutte contre le financement du terrorisme et la cybercriminalité ; le système bancaire se trouve placé au cœur de ce dispositif bien malgré lui !

LE CFONB :
« SA CAPACITÉ A
PARLER D'UNE SEULE
VOIX DANS LES INSTANCES
FRANÇAISES, EURO-
PÉENNES ET INTERNA-
TIONALES »

Les communications 2014

JANVIER

03/01/2014

- 20140001 :

Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de paiement

28/01/2014 - 20140003 :

Modèles de mandats de prélèvements SEPA « SEPA Core Direct Debit »

28/01/2014 - 20140004 :

Bon usage du prélèvement SEPA interentreprises

FÉVRIER

06/02/2014

- 20140006 :

Nouvelle version du Rulebook du Virement SEPA (SCT)

06/02/2014 - 20140007 :

Nouvelle version des Rulebooks du Prélèvement SEPA (SDD Core), du Prélèvement SEPA Interentreprises (SDD B2B)

MARS

11/03/2014

- 20140010 :

Migration SEPA - Dates butoirs d'échange et de règlement des paiements nationaux et des différentes opérations connexes

AVRIL

24/04/2014

- 20140017 :

Paiements transfrontaliers - Assujettissement aux règlements CE 924-2009, 1781-2006, et (UE) 260-2012 : liste des pays territoires au 1^{er} janvier 2014

MAI

05/05/2014

- 20140019 :

Socle d'harmonisation des termes des opérations bancaires courantes (mesures CCSF)

JUIN

19/06/2014

- 20140026 :

Liste interbancaire des délais et codes motifs de rejet, retour et autres exceptions

JUILLET

03/07/2014

- 20140030

Nouvelle version 2.1.5 du Guide de mise en oeuvre d'EBICS en France

31/07/2014 - 20140034 :

Brochure "Le Prélèvement SEPA"

SEPTEMBRE

26/09/2014

- 20140041 :

Migration du téléversement à destination des professionnels et des entreprises vers le prélèvement SEPA interentreprises

OCTOBRE

02/10/2014

- 20140043 :

Liste interbancaire des codes motifs de rejet-retour - Brochure destinée à la clientèle

NOVEMBRE

18/11/2014

- 20140048 :

Guide de convergence de l'utilisation des codes motif de R-Transactions - Prélèvements SDD Core

26/11/2014 - 20140052 :

Migration SEPA - Dates butoirs d'échange et de règlement du TIP et du Téléversement (et des différentes opérations connexes) en France et à Monaco

27/11/2014 - 20140053 :

Disparition du TIP au 1^{er} février 2016

DÉCEMBRE

18/12/2014

- 20140056 :

Nouvelle version des Rulebooks du Prélèvement SEPA (SDD Core), du Prélèvement SEPA Interentreprises (SDD B2B)

18/12/2014 - 20140057 :

Nouvelle version du Rulebook du Virement SEPA (SCT) et des guides de mise en oeuvre (Implementation Guidelines) associés



Liste des membres des Comités de Pôle et des groupes de travail

Comité de Pôle

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

puis Grégory POSTEL Groupe Société Générale

Suppléante : Bénédicte MOLLIÈRE - Groupe Crédit Agricole jusqu'en octobre 2014

puis Sophie GIORGI - Groupe Crédit Agricole

Secrétariat : Grégory POSTEL - Groupe Société Générale jusqu'en septembre 2014

puis Naïma CANOLLE - Groupe Société Générale

* : Absents au 31/12/2014 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	NOZAY Brigitte	Groupe BPCE
CAPOCCI Paul	Banque de France	VÉRONNEAU Eric	Groupe BPCE
GILSOUL Joëlle	Banque de France	SARAZIN Cédric	Groupement des Cartes Bancaires CB
MATTOUT Denys	BNP Paribas	LAFEUILLADE Laurent	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	TEISSÈDRE Frantz	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ALIAS Robin	HSBC France
HUANT Ivan	CFONB	TIXIER Karine	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET

Groupe de travail

Prélèvement et suivi de l'existant

Animateur : Denys MATTOUT - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RENAULT David	ABE Clearing	RAGUÉNÈS Jérôme	Fédération Bancaire Française
DENAEYER Corinne	ASF	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	VÉRONNEAU Eric	Groupe BPCE
CAPOCCI Paul	Banque de France	GIORGI Sophie	Groupe Crédit Agricole
DORLÉANS Loïc	Banque de France	MOLLIÈRE Bénédicte*	Groupe Crédit Agricole
FRIAIZE Xavier	Banque de France	CANOLLE Naïma	Groupe Société Générale
KANTE Habby	Banque de France	ALIAS Robin	HSBC France
ABEILLON Cindy	BNP Paribas	LEBOULZEC Nicole	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	NOIRBUSSON Aurélie	HSBC France
JOFFRAIN Muriel	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
HUANT Ivan	CFONB	DURAND Olivier	OCBF
MENDIBOURE Xavier	CFONB	COUTURIER Jean-Louis	STET
LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC	ROBACHE Hervé	STET



Groupe de travail

Virement et suivi de l'existant

Animateurs : Martine BRACHET* - Groupe Société Générale jusqu'en septembre 2014
puis Grégory POSTEL - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RENAULT David	ABE Clearing	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	VÉRONNEAU Eric	Groupe BPCE
CAPOCCI Paul	Banque de France	GIORGI Sophie	Groupe Crédit Agricole
GARCIA Fabienne	Banque de France	MOLLIÈRE Bénédicte*	Groupe Crédit Agricole
JEUNET Roland	Banque de France	CANOLLE Naïma	Groupe Société Générale
MATTOUT Denys	BNP Paribas	BEURNEL Jean-Louis	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	CONNAN Brigitte	HSBC France
JOFFRAIN Muriel	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
HUANT Ivan	CFONB	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
COULET François	Fédération Bancaire Française	ROBACHE Hervé	STET



Groupe de travail

Miroir - SPS

Animatrices : Bénédicte MOLLIÈRE* - Groupe Crédit Agricole jusqu'en octobre 2014 puis Sophie GIORGI - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole
CAPOCCI Paul	Banque de France	YOU Narinda	Groupe Crédit Agricole
DOAN Phi-Yen	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
FENART Denis	Banque de France	VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE
SIVADIER Sophie	Banque de France	CANOLLE Naïma	Groupe Société Générale
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MATTOUT Denys	BNP Paribas	NOIRBUSSON Aurélie	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
HUANT Ivan	CFONB	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
RAGUÉNÈS Jérôme	Fédération Bancaire Française	ROBACHE Hervé	STET



Groupe de travail

CFONB/GUF - AMLT

Animateurs : Martine BRACHET* - Groupe Société Générale jusqu'en septembre 2014
puis Laurent LAFEUILLADE - Groupe Société Générale

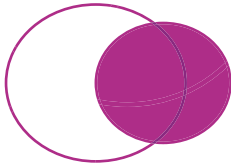
NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CARPINTEIRO Suzanne	Banque de France	DUVAL Didier	Groupe Crédit Agricole
FAUCHEUX Marc	Banque de France	GIORGI Sophie	Groupe Crédit Agricole
DAVILERD Jacques	BNP Paribas	MARTY Frédéric	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	SALOMON Aurélie	Groupe Crédit Agricole
MATTOUT Denys	BNP Paribas	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
QUINTARD Henri	BNP Paribas	CANOLLE Naïma	Groupe Société Générale
SAUVAGE Mélanie	BNP Paribas	LASSALE Sylvain	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	TREHEL Xavier	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	AZARD Michel	GUF-NMG France
PALLE Viviane	Crédit Mutuel - CIC	DAUGE Sylvain	GUF-NMG P&CR-T
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
COULET François	Fédération Bancaire Française	GEORGES Josette	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
MORLET Didier	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE		

Groupe de travail

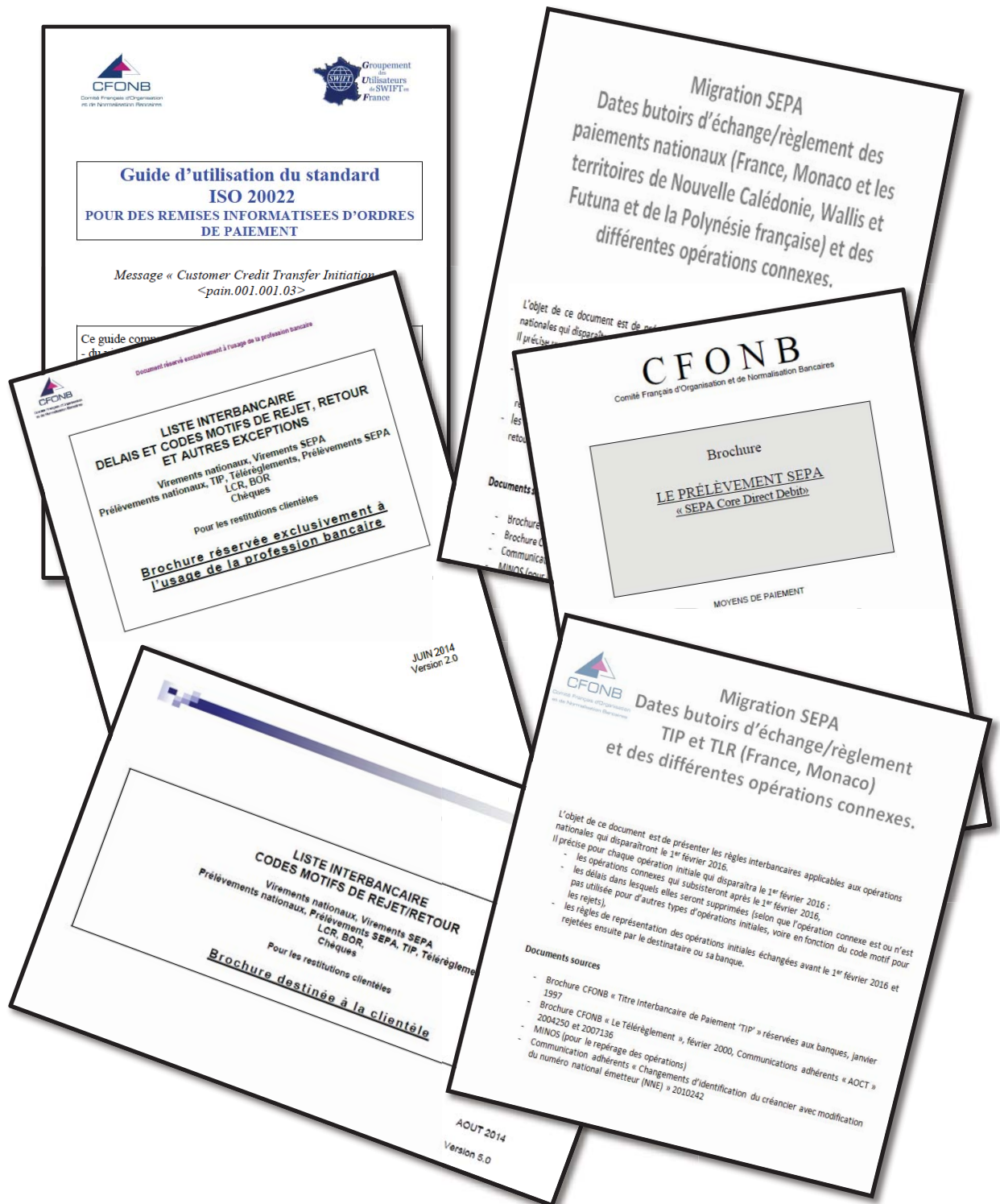
Miroir du Cards WG de l'EPC

Animateur : Cédric SARAZIN - Groupement des Cartes Bancaires "CB"

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
COLIN Guillaume	Banque de France	TOURNANT Nicolas	Groupe Crédit Agricole
NOZAHIC Lucas	Banque de France	VAVASSORI Matthieu	Groupe Crédit Agricole
STERVINO Alexandre	Banque de France	BENARD Françoise	Groupe Société Générale
FRAT Hermione	BNP Paribas	DALIGAULT Gaëtan	Groupement des Cartes Bancaires CB
ROTH Thomas	BNP Paribas	GARNIER Florence	Groupement des Cartes Bancaires CB
HUANT Ivan	CFONB	TRANG Bruno	HSBC France
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	ATTALI Fabrice	La Banque Postale
RAGUÉNÉS Jérôme	Fédération Bancaire Française	DELANAU Béatrice	La Banque Postale
JEGOU Marie-José	Groupe BPCE	COUTURIER Jean-Louis	STET
MERCIER Maguy	Groupe BPCE		



Les principales publications du pôle 1 en 2014

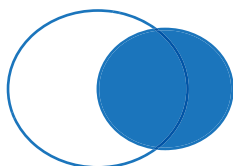




Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

L'activité du Pôle Moyens de paiement 2

Pôle 2



L'ACTIVITÉ DES PÔLES

Animateur : Jean-Yves DELLA VÉDOVA - Groupe BPCE

Suppléant : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Le Comité de Pôle « Moyens de Paiement - 2 » organise les travaux relatifs aux trois moyens de paiement que sont les espèces, le chèque bancaire et les effets de commerce, auxquels s'ajoutent les moyens de paiement non bancaires et les produits d'épargne.

Le Comité de Pôle, par l'intermédiaire des groupes de travail ou d'experts qui lui sont rattachés, a compétence pour étudier les évolutions concernant ces différents moyens de paiement dont la portée peut s'étendre jusqu'aux partenaires industriels et commerciaux de la profession.

Il participe à l'organisation de la profession bancaire par l'élaboration de procédures interbancaires s'appliquant à ces moyens de paiement et apporte son expertise sur le chèque et l'effet de commerce.

Il contribue au positionnement de la profession auprès de l'EPC pour ce qui concerne le fiduciaire.

LE COMITÉ DE PÔLE



ÉTAIENT PRÉSENTS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE :

ALINE MOTTET - FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE • CHANTAL ROUX - BNP PARIBAS • ALAIN DE CHABANNES - CAISSE DES DÉPÔTS & CONSIGNATIONS
ÉLISABETH REFFAY - BNP PARIBAS • SOPHIE CORIOU - STET • DENYS MATTOUT - BNP PARIBAS • MATHIEU VILEYN - BANQUE DE FRANCE • JEAN-YVES DELLA VÉDOVA - ANIMATEUR - GROUPE BPCE • FRÉDÉRIQUE GUALBERT-FÉBRER - LA BANQUE POSTALE • GILLES DUPRÉ - CRÉDIT MUTUEL - CIC • PIERRE ÉPAILLARD - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • ANDRÉ WALRAEVENS - GROUPE CRÉDIT AGRICOLE • DELPHINE LALANNE - BANQUE DE FRANCE

Activité de l'exercice écoulé

Groupe de Travail

Filière fiduciaire

Co-Animatrices : Elisabeth REFFAY
- BNP Paribas et Delphine LALANNE -
Banque de France

Le groupe de travail « filière fiduciaire » a pour mission d'échanger sur les impacts organisationnels et normatifs des orientations et décisions prises par la BCE, la Commission Européenne, la Banque de France, la Direction Générale du Trésor et différents ministères ainsi que l'EPC en matière fiduciaire.

En 2014, le groupe de travail s'est réuni cinq fois et s'est centré plus particulièrement sur :

- Les préparatifs à l'émission le 23 septembre 2014 de la deuxième coupure de la nouvelle gamme de billets en euros (le 10 euros série 2 – ES2),
- Le projet des nouveaux conditionnements des pièces et des billets,
- Les évolutions du portail électronique pour les opérations de numéraire (INTEROP),
- Les deux pilotes de dépôts auxiliaires de monnaies métalliques à Valence et Bourg-en-Bresse.

En tant que miroir du Cash Working Group de l'EPC, le groupe de travail a notamment participé aux travaux sur :

- La nouvelle série de billets en euros,
- La révision de la DSP pour la partie où les espèces sont mentionnées,
- La rédaction d'un document d'information sur l'amélioration de la gestion des espèces,
- Les meilleures pratiques de réapprovisionnement des DAB,
- L'optimisation de la circulation du cash entre les banques et le Commerce,
- La mise à jour du SECA (Single Euro Cash Area) framework,
- Le secteur du transport de fonds et sa réglementation (y compris transfrontière).

Groupe de Travail

Gestion de crise sanitaire

Co-Animateurs : François COULET
- Fédération Bancaire Française et
Hervé ROBACHE - STET

Le groupe de travail « gestion de crise sanitaire » a été réuni plusieurs fois en 2014 et a mené des consultations avec le Commerce, la CNIL et les services de plusieurs ministères ainsi que la DGCCRF. Différentes possibilités ont été explorées pour permettre une mise en place effective de cette procédure d'information qui serait activée en cas de crise sanitaire.

Toutefois, les questions relatives à la levée du secret bancaire ou à la responsabilité des banques restent à résoudre pour la poursuite du dossier.

Groupe de Travail

Produits d'épargne

Animatrice : Frédérique GUALBERT-
FÉBRER - La Banque Postale

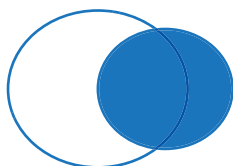
Le groupe de travail a étudié les impacts et modalités d'évolution des rythmes de déclaration, lors d'ouvertures, modifications et fermetures de comptes, auprès du référentiel FICOBA géré par la DGFIP.

Afin d'améliorer la pertinence du référentiel, notamment lors de l'interrogation de l'existence de livrets A ou bleus, l'analyse du groupe de travail a conduit à proposer des mises à jour plus fréquentes de FICOBA, a minima hebdomadaires. Le groupe de travail a, en parallèle, émis des propositions auprès de la DGFIP visant à clarifier voire simplifier les règles de gestion actuelles.

Le groupe a également mené une réflexion sur la diversité des situations en matière de majoration de prime PEL dans le but d'obtenir des confirmations de la part de la Direction Générale du Trésor sur les critères à retenir.

Ces dossiers conduiront à de nouveaux échanges en 2015 avec les Autorités compétentes.





Groupe de Travail

Chèques

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe de travail a actualisé les règlements intérieurs des CEPC de Paris et de La Réunion ainsi que des textes interbancaires relatifs aux rejets de chèques en particulier à la notion de motif déterminant, ce avec l'appui des juristes des établissements.

Le groupe a lancé la réflexion concernant les évolutions organisationnelles, réglementaires et techniques du chèque. Sont notamment examinées les conditions de suppression de la circulation physique des chèques dans un contexte de maintien du niveau actuel de sécurité du moyen de paiement. Un pré-rapport devrait être présenté aux instances sur le premier semestre 2015.

Par ailleurs, il a analysé à titre consultatif des questions relatives à ce moyen de paiement. Citons en particulier des points sur le remplissage de la formule de chèque, l'endos dans le cadre de la loi ALUR, le chèque de banque, ...

Le groupe a également poursuivi ses échanges avec l'ACOSS sur les chéquiers sociaux.

Groupe d'experts

Effets de commerce

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

Le groupe experts « effets de commerce » intervient à titre consultatif sur des questions concernant ce moyen de paiement et les sollicitations formulées par le CFONB ou l'un de ses membres. Le groupe recueille, par messagerie, l'avis de ses membres puis propose une réponse.

En 2014, il a traité d'un sujet portant sur le format et les dimensions des effets de commerce.

Chantiers et perspectives 2015



Pour l'année 2015, l'accent sera mis sur deux dossiers importants :

- Dans le domaine du fiduciaire, l'introduction de l'ES2 20 euros, le billet le plus usité en France, sera un temps fort dans l'année mais aussi et surtout les travaux de réorganisation de la filière fiduciaire impulsés par le plan horizon 2020 de la Banque de France. Ces travaux auront des impacts conséquents pour la profession.
- Dans le domaine du chèque, les travaux apporteront certainement les résultats attendus pour moderniser les circuits d'échange des chèques et documents, coûteux pour la profession, tout en préservant un niveau de sécurité satisfaisant.

Interview de Jean-Yves DELLA VÉDOVA - Groupe BPCE - - Animateur du Pôle -



Pouvez-vous nous livrer quelques informations sur votre parcours professionnel et/ou interbancaire ?

Je suis entré dans la banque en 1980. Alors jeune diplômé, j'ai eu la chance de faire un tour de banque pendant un an et d'approcher tous les aspects de l'activité bancaire (notamment les crédits, analyse des risques, moyens de paiement). Cette formation m'a apportée une base qui m'a servi tout au long de ma carrière professionnelle.

Depuis 1983, je travaille dans le domaine des moyens de paiement d'abord en tant que Chef de projet, puis Responsable de maîtrise d'ouvrage et enfin en tant que Directeur de projets avec notamment la prise en charge du projet SEPA pour BPCE.

L'interbancaire est un domaine qui m'est familier depuis 1992, date de mon entrée au GSIT. C'est en effet au GSIT que j'ai été amené à collaborer avec le CFONB dans le cadre de travaux dont nous avons la charge. La relation avec le CFONB s'est ensuite poursuivie et approfondie à mon arrivée en 2008 à BPCE et la prise en charge du MP2.

Quelle est la principale difficulté du rôle d'animateur ? Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette fonction ?

Quels bénéfices en garde-t-on ? Voyez-vous une différence avec votre rôle dans l'entreprise ?

L'animation d'un Comité de Pôle du CFONB s'est inscrite dans la continuité de la fonction d'animateur de plusieurs comités interbancaires que j'avais exercée au GSIT. Mais selon moi, la spécificité du rôle d'animateur de Pôle est de conserver la neutralité et l'équilibre des débats dès lors que les positions se cristallisent, sans tomber pour autant dans l'immobilisme. Cela implique forcément un esprit de synthèse et la capacité à dégager un consensus. Ceci dit c'est un mode de fonctionnement qui n'est pas très différent de celui que nous pratiquons dans la conduite des projets dans les banques mutualistes, comme celles du Groupe BPCE.

Quel est le mot qui définirait le mieux le fonctionnement du CFONB ?

Synthèse et rigueur pour arriver à définir une position commune à la Profession et à appréhender leurs conséquences dans le détail mais aussi pour produire des documents de référence de qualité qui seront communiqués in fine à l'ensemble de la Profession.

En un mot également, quel est le principal atout/caractéristique de cette association dans le paysage sectoriel et intersectoriel ?

Imaginons la Profession sans CFONB. Est-ce qu'elle pourrait fonctionner d'une manière aussi organisée ? L'absence d'organisation aurait un coût certain pour les établissements. Pour le mode de fonctionnement du système bancaire français, le CFONB est un maillon indispensable.

Parlons par exemple de la documentation qu'il produit. Je pense que l'on sous-estime l'importance des communications du CFONB envoyées à l'ensemble des banques de la Place. Elles sont fondamentales car elles constituent la base sur laquelle les travaux pourront être engagés au sein des établissements.

Vous contribuez par vos actions à son évolution, s'il fallait privilégier une piste, laquelle retiendriez-vous ?

Dans un monde de dérégulation, il est essentiel que le CFONB reste fidèle à ses missions, organisation et normalisation de la profession.

En 2014, quel est pour vous le projet/thématique le plus emblématique pour la profession ?

C'est le passage aux moyens de paiement SEPA de par les ressources qui ont été mobilisées. Il faut également mentionner l'évolution de la filière fiduciaire engagée en 2012 et qui prendra fin à l'horizon 2020.

On note cette année une augmentation significative du nombre de communications CFONB. A quoi l'attribuez-vous : densité de sujets, environnement qui se complexifie, nécessité accrue de coordination ?

Cette augmentation doit être regardée au niveau de chaque Pôle d'activité. Elle est liée de mon point de vue à la complexité des sujets et à l'inflation des textes réglementaires européens qui prennent quelquefois à contrepied le fonctionnement français.

Quels sont les focus de l'année à venir ?

Les travaux SEPA sont loin d'être clos. En 2015, le SEPA sera encore à l'honneur avec la migration du télé règlement et les impacts de la loi ALUR concernant les prélèvements SEPA. Puis suivront les évolutions liées au SDD-1.

Il convient également de mentionner les travaux engagés sur le chèque. Je reste convaincu que la modernisation de la filière chèque reste à terminer avec l'arrêt des échanges physiques, vestiges des chambres de compensation qui fonctionnaient au 20^{ème} siècle.

Quels sont les nouveaux thèmes ou évolutions qui pourraient émerger ?

Concernant les paiements de masse, nous sommes passés d'un mode batch dans les années 80 à du temps réel. A la fin de la décennie, nous devrions passer du paiement temps réel à l'immédiateté des paiements. C'est un sujet complexe à la fois comme nouveau service à proposer à la clientèle et à imaginer sur le plan organisationnel et bancaire sans oublier une nécessaire analyse du risque de fraude et bien sûr un modèle économique.

LE CFONB :
« SYNTHÈSE ET
RIGUEUR »

Les communications 2014

FÉVRIER

04/02/2014

- 20140005 :

Demande de paiement de primes PEL et CEL : précisions sur les conditions d'octroi des primes

06/02/2014 - 20140008 :

Réforme des PEL-CEL applicable au 1^{er} mars 2014 : modalités de bascule

MARS

24/03/2014

- 20140013 :

Demande de paiement des primes PEL et CEL : précisions sur la majoration de la prime pour verdissement énergétique

AVRIL

25/04/2014

- 20140018 :

Règlement Intérieur du Centre d'Echange Physique des Chèques (CEPC)

MAI

23/05/2014

- 20140020 :

Schéma directeur de gestion de crise fiduciaire

28/05/2014 - 20140023 :

Passage à l'actualisation hebdomadaire de FICOBA par les établissements de crédit

JUIN

19/06/2014 -

20140027 :

Bordereaux de demande d'attribution d'identifiant créancier

20/06/2014 - 20140028 :

Avis de suppression d'identifiants : NNE, ICS-Prélèvement SEPA

JUILLET

17/07/2014

- 20140032 :

Rejets de chèques et documents liés

SEPTEMBRE

26/09/2014

- 20140042 :

Communication à la DGFIP des situations d'homonymies dans le cadre du contrôle préalable à l'ouverture d'un livret A ou Bleu (contrôle ex-ante de la détention de Livret A ou Bleu)

OCTOBRE

21/10/2014

- 20140045 :

Suppression des carnets de Chèques Emploi Associatif



Liste des membres des Comités de Pôle et des groupes de travail

Comité de Pôle

Animateur : Jean-Yves DELLA VÉDOVA - Groupe BPCE

Suppléant : Gilles DUPRÉ

* : Absents au 31/12/2014 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LALANNE Delphine	Banque de France	MOTTET Aline	Fédération Bancaire Française
VILEYN Mathieu	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
MATTOUT Denys	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Élisabeth	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie*	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	CORIOU Sophie	STET
COULET François	Fédération Bancaire Française	ROBACHE Hervé	STET
LAPLANE Olivia*	Fédération Bancaire Française		

Groupe de travail

Filière fiduciaire

Co-Animatrices : Elisabeth REFFAY - BNP Paribas et Delphine LALANNE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
VARLET Jean-Louis	Banque de France	LUZUY Marc	Groupe BPCE
ALAURENT Jean-Marie	BNP Paribas	STERNIS Sylvie	Groupe BPCE
VIAUD Grégoire	BNP Paribas	HAYANE Karim	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
GAULTIER Pierre	Caisse des Dépôts & Consignations	ENJALBERT Hervé	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
LUCET Claudette	Crédit Mutuel - CIC	DORET André*	HSBC
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	FAIST François	HSBC
COULET François	Fédération Bancaire Française	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
FRÈRE Isabelle*	Groupe BPCE	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale



Groupe de travail

Gestion de crise sanitaire

Co-animateurs : François COULET - Fédération Bancaire Française et Hervé ROBACHE - STET



NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas	VAN DER MARLIERE Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole
KASTRINIDIS Kosta	Caisse des Dépôts & Consignations	TOUZALIN Martine	Groupement des Cartes Bancaires CB
DE SOUSA Maria	CFONB	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	POTIER Catherine	HSBC France
MOURGAUD Isabelle	Groupe BPCE	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale



Groupe de travail

Produits d'épargne

Animatrice : Frédérique GUALBERT-FÉBRER - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STOLTZ Philippe	BNP Paribas	RIMBAL Alexandre*	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	ROUILLON Sylvie*	Groupe Société Générale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	GOMEZ Dominique	HSBC France
BRUNEAU Geneviève	Groupe BPCE	CORNE Florence	La Banque Postale
CACHEUX Françoise	Groupe Crédit Agricole	DANIS Elodie	La Banque Postale
ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale	BELGY Jane Elise	LCL
IBANEZ Stéphane	Groupe Société Générale		



Groupe de travail

Chèques

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GIRARD Philippe	Banque de France	CHATAING-BOUVIER Isabelle	Groupe BPCE
RAUX Philippe	Banque de France	LE PIMPEC Françoise	Groupe Crédit Agricole
STERVINO Alexandre	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
CHANTEMARGUE Pierre*	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
LANOY Marina	BNP Paribas	TEISSÉDRE Frantz	Groupe Société Générale
LE BARON Carine	BNP Paribas	DUMONT Didier	HSBC
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	POTIER Catherine	HSBC
DE SOUSA Maria	CFONB	VILLAIN Odile	HSBC
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
LAPLANE Olivia*	Fédération Bancaire Française	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
MOTTET Aline	Fédération Bancaire Française	DURAND Olivier	OCBF
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	CORIOU Sophie	STET



Groupe d'experts

Effets de commerce

Animateur : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel - CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	ROUILLON Sylvie*	Groupe Société Générale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
GODELIER Isabelle	Groupe Crédit Agricole	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole		



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

L'activité du Pôle Coordination des Standards

Pôle 3



L'ACTIVITÉ DES PÔLES

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Suppléante : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Cette année encore, l'activité du Pôle a tourné autour de la « dématérialisation » au sens large et ceci sera encore vrai pour l'année à venir.

Les projets sont souvent longs pour parvenir à maturation, aussi est-ce avec satisfaction que l'on peut noter l'entrée en phase pilote de la dématérialisation des saisies bancaires de l'administration à l'issue d'un gros travail de standardisation avec la DGFIP.

Un nouveau projet visant à automatiser les échanges avec la Caisse des Dépôts & Consignations dans le cadre de la loi Eckert relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence a été lancé en fin d'année. Le Pôle intègre à cet effet un nouveau groupe de travail déjà très actif compte tenu des échéances rapprochées.

LE COMITÉ DE PÔLE



ÉTAIENT PRÉSENTS ASSIS DE GAUCHE À DROITE :

YVES LE QUERREC - LA BANQUE POSTALE • ANNE BALLERINI - GROUPE CRÉDIT AGRICOLE • ALAIN GILLARD - ANIMATEUR - BNP PARIBAS • MARIE-CHANTAL DEBIZE - BNP PARIBAS

ÉTAIENT PRÉSENTS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE :

XAVIER MENDIBOURE - CFONB • LAURENT LAFEUILLADE - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • IVAN HUANT - CFONB • SÉRAPHIN TSÉTÉ - LA BANQUE POSTALE
• ALBAN LECUIR - GROUPE BPCE • PIERRE ÉPAILLARD - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • LUCAS NOZAHIC - BANQUE DE FRANCE • ALAIN DE CHABANNES - CAISSE
DES DÉPÔTS & CONSIGNATIONS • HERVÉ ROBACHE - STET • FRANÇOIS-XAVIER NIVOIT - HSBC FRANCE

Activité de l'exercice écoulé

Groupe
de Travail

EBICS

Animateur : Pierre ÉPAILLARD -
Groupe Société Générale

En 2014, la collaboration avec l'EBICS Working Group, dont le groupe « EBICS » est le miroir, s'est déroulée selon les 3 axes suivants :

- Poursuite des travaux avec nos confrères allemands portant sur les différents types d'échanges et de modes de transmission (order types et file formats),
- Suivi des évolutions,
- Utilisation des certificats d'AC de signature personnelle.

Dans le cadre du déploiement du standard EBICS à l'international et de l'intégration en cours de nouvelles communautés bancaires à EBICS SCRL (la communauté Suisse dans un premier temps), la convergence vers un standard d'utilisation unique EBICS est devenue une priorité. De ce fait, la future version 2.6 en cours de définition sera la version permettant une utilisation commune du standard EBICS. Suite aux différents ateliers menés par le « Working Group », il ressort que de par son adéquation totale aux principes de l'ISO 20022, le fonctionnement « à la française », avec notamment l'utilisation de file formats a été reconnu comme devant être le mode de fonctionnement cible. Différentes alternatives de migration vers ce mode de fonctionnement commun à l'ensemble des communautés bancaires utilisant EBICS, seront étudiées et élaborées en 2015.

Groupe
de Travail

Pédagogie et communication

Animateur : Alain GILLARD - BNP
Paribas

Le groupe « Pédagogie et Communication » a assuré la mise à jour et la diffusion d'une série de fiches donnant un aperçu des principaux organismes de normalisation français et internationaux et de leurs travaux touchant le domaine bancaire. La mise en ligne sur le site internet du CFONB des fiches mises à jour a été effectuée en milieu d'année.

Groupe
de Travail

Normalisation MINOS

Animateur : Jean-Marc DEGEZ -
Groupe Crédit Agricole

Durant le premier semestre 2014, le groupe « Normalisation MINOS » a finalisé une première version des spécifications du format des opérations de saisies bancaires, pour permettre aux établissements d'avoir une solution d'échange supplémentaire, étudiée puis finalement écartée en juin par l'Administration, qui participe au groupe « Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l'Administration ».

Lors du second semestre de l'année, le groupe « Normalisation MINOS » a procédé à l'identification et à la mise à jour des circulaires MINOS actives, notamment les circulaires « EIC », « Cartes » et « DRE », dont l'intérêt a été souligné par les banques et donc dans l'objectif d'en assurer la publication (sous la forme d'un fichier archive) en corollaire du MINOS.

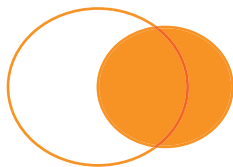
Groupe
de Travail

Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l'administration

Animateur : Yves LE QUERREC - La
Banque Postale

Du côté des deux chantiers de dématérialisation des échanges avec l'Administration, 2014 a vu l'aboutissement d'étapes majeures de ces travaux.

- Tout d'abord, pour la dématérialisation des saisies bancaires, la première version des spécifications techniques des formats d'échanges a été terminée en septembre 2014 et la première version de la convention de dématérialisation en décembre 2014. La mise en œuvre opérationnelle graduelle avec un établissement pilote a également débutée en 2014 avec l'objectif d'être complète (aller puis retour) et pour l'ensemble des saisies (Oppositions administratives, puis Avis à Tiers Détenteur) en septembre 2015.
- Ensuite pour la dématérialisation des réquisitions judiciaires, le travail sur le référentiel des réquisitions a permis la mise en ligne d'une première version par l'Administration (Douanes Judiciaires et Ministère de l'intérieur Gendarmerie puis Police) à fin 2014. Ce travail a été évoqué par ces administrations lors des rencontres du CFONB en décembre 2014. Issu de la fusion, réalisée en 2013, des deux groupes dédiés respectivement à la dématérialisation des réquisitions judiciaires et à celle des oppositions administratives, ce groupe de travail a eu une activité très importante cette année.



Groupe de Travail

Facture dématérialisée

Animateur : Pierre ÉPAILLARD -
Groupe Société Générale

L'année 2014 a été riche en événements dans le domaine de l'e-invoicing avec la publication le 6 mai 2014 de la directive européenne 2014/55/UE relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics. Cette directive a été transposée en France par ordonnance sur la facturation électronique le 3/07/2014 pour rendre obligatoire à l'horizon 2020 la facture électronique dans le cadre des marchés publics (grandes entreprises en 2017, moyennes entreprises en 2018 et TPE en 2020).

Dans ce contexte, l'établissement d'une norme européenne « e-invoicing » proposant des formats types, ainsi que des règles d'archivage, de sécurité, de signature, et d'authentification devrait être finalisée fin 2016.

Le groupe « Facture dématérialisée » a suivi les travaux de normalisation initiés en 2014 par les groupes de travail issus du Forum National de la Facturation Electronique et par le CEN (PC 434), via la Commission de Normalisation Facture Electronique d'AFNOR.

Il a également apporté son support au projet Interfinance qui a élaboré onze messages d'affacturage à la norme ISO 20022 (encore en phase d'évaluation fin 2014).

Groupe de Travail

Sécurisation des documents

Animateur : Alban LECUIR - Groupe BPCE

En 2010, le Bureau de la Fraude Documentaire (BFD) au Ministère de l'Intérieur a souhaité élargir son approche de sécurisation aux documents permettant d'obtenir un passeport, une carte nationale d'identité (CNI), une prestation sociale... en apposant un code à barres 2D sur les documents présentés en tant que justificatifs : factures permettant de justifier d'un domicile, avis d'imposition et justificatifs de domicile bancaire (Relevé d'identité bancaire). Ce projet s'appelle 2D-DOC.

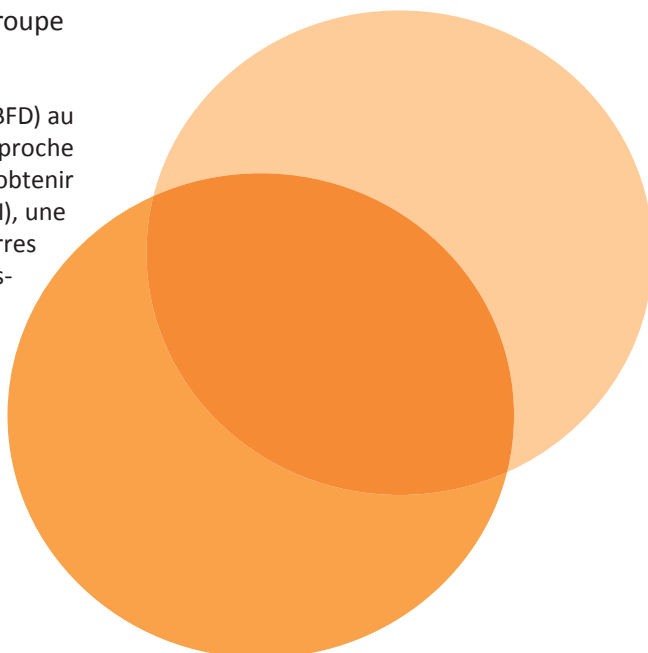
Le CFONB a participé aux deux Comités de Pilotage animés par l'Administration en 2014.

Le groupe de travail « Sécurisation des documents » a ainsi continué l'étude des documents émis par le Comité de Pilotage 2D-DOC. Il a fait toutes les propositions qu'il a jugées utiles et a dégagé les positions devant être soutenues par ses représentants audit comité de pilotage. Ainsi, les recommandations du groupe Sécurité du Pôle « Certification et Signature Electronique » ont été prises en compte dans la documentation 2D-DOC.

Le Ministère de l'Intérieur a généralisé le dispositif 2D-DOC depuis le 16 juin 2014 à l'ensemble du territoire dans le cadre de l'instruction des demandes de passeport. L'extension du dispositif est en cours de tests pour l'instruction des demandes de carte nationale d'identité et de titre de séjour étranger.

Plusieurs émetteurs de factures utilisent déjà les tags 2D-DOC : SFR tague les factures électroniques pour les téléphones mobiles et fixes depuis juin 2012 (les factures papiers sont à l'étude), Bouygues Telecom tague toutes les factures de téléphone mobile au format papier ou dématérialisé depuis le 1^{er} septembre 2014, GDF-Suez et EDF ont annoncé leurs premiers documents tagués pour début 2015.

Suite au dernier Comité de Pilotage, le Ministère de l'Intérieur a indiqué qu'il n'assurerait plus que l'administration des documents utilisés dans le cadre de la justification de domicile, excluant de fait le relevé d'identité bancaire. En conséquence, l'étude du remplacement des fonctions assurées par le Ministère de l'Intérieur a retardé la publication des recommandations d'usage de 2D-DOC pour la profession que le groupe de travail avait préparées.



Chantiers et perspectives 2015



- La collaboration avec l'EBICS Working Group se poursuivra selon les trois mêmes axes :
 - Consolidation du standard commun, et définition d'une version cible commune,
 - Suivi des évolutions,
 - Utilisation des certificats d'AC de signature personnelle.

Le groupe attachera une attention particulière à la mise en œuvre de la nouvelle version en France.

- Conformément à sa mission, le groupe de travail « Facture dématérialisée » suivra en 2015 les différentes initiatives européennes et nationales liées à la facture électronique.
Il s'agira principalement d'une part de s'impliquer dans les groupes de travail issus du Forum national qui se réuniront sous différentes formes en 2015 et d'autre part de soutenir les initiatives nationales favorisant la dématérialisation telle que le projet Interfinance.
- Début 2015, le groupe Normalisation MINOS produira une nouvelle version complète de MINOS (5.2) incluant le retrait définitif des opérations de virement et prélèvement, rendu nécessaire par la fin de la migration SEPA (« End Date ») et anticipera l'arrêt des produits de niche, TIP et Télérèglement, prévu pour le 1^{er} février 2016.
- En 2015, le groupe de travail « Sécurisation des documents » poursuivra sa participation aux Comités de Pilotage. Il étudiera les conséquences du retrait du Ministère de l'Intérieur concernant le relevé d'identité bancaire. A l'appui de ses analyses, le groupe de travail prendra position sur la pertinence pour la communauté bancaire d'émettre des RIB sécurisés et/ou d'exploiter à des fins de vérification les documents sécurisés sur la base de cette solution.
- Le groupe de travail « Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l'Administration » poursuivra ses travaux en 2015 :
 - Sur les saisies bancaires, il suivra le premier pilote déjà engagé ainsi qu'un second pilote programmé pour avril 2015. Ce suivi permettra la production des versions finales du corpus documentaire comprenant spécifications techniques et convention d'échange, l'objectif restant l'ouverture du service dématérialisé à toutes les banques volontaires dès 2016,
 - Sur les réquisitions judiciaires, il passera en phase de conception des enveloppes et formats d'échange et de spécification de la plate-forme d'échange. Ces réflexions et travaux seront menés en liaison avec les propositions de standardisation ISO.
- Un nouveau groupe de travail « CICLADE » participera aux travaux initiés par la Caisse des Dépôts & Consignations pour répondre aux obligations de la loi Eckert relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence. Il assurera également la coordination avec la Caisse des Dépôts & Consignations et la Fédération Bancaire Française ainsi que la communication vers la profession.
- D'une façon générale, le Pôle poursuivra son activité en matière de dématérialisation et de suivi de la standardisation internationale.



Interview d'Alain GILLARD - BNP Paribas - Animateur du Pôle - et Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole - Suppléante -

Pouvez-vous nous livrer quelques informations sur votre parcours professionnel et/ou interbancaire ?

AG : J'ai œuvré une grande partie de ma carrière dans l'informatique, en coordonnant notamment de grands projets comme le passage à l'euro, à l'an 2000, ou aux normes IAS IFRS. Cette expérience m'a conduit vers l'interbancaire depuis 9 ans, où l'expérience acquise dans la coordination des actions a été un avantage, en particulier pour les travaux du Pôle 3 que j'anime depuis juillet 2007.

AB : Depuis bientôt 20 ans dans la banque, mon environnement professionnel, avant de rejoindre l'interbancaire en 2011, était celui du marché des entreprises principalement au sein du réseau. J'ai toujours eu une appétence pour les moyens de paiement, domaine dans lequel je me suis spécialisée. Ma perception est que la participation aux travaux du CFONB est une expérience non seulement enrichissante mais incontournable dans le métier des paiements.

AG : Nous formons un binôme complémentaire !

Quelle est la principale difficulté du rôle d'animateur ? Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette fonction ? Quels bénéfices en garde-t-on ? Voyez-vous une différence avec votre rôle dans l'entreprise ?

AB : Pour l'animation du pôle, c'est Alain. Quels que soient les travaux, la difficulté est d'obtenir le consensus, exercice parfois ardu. En revanche, quelle satisfaction lorsque nous parvenons à établir un point de vue commun !

AG : Cette satisfaction se mesure aussi par la reconnaissance du travail des experts par les acteurs extérieurs de la profession. Dans les établissements, on la mesure différemment. Beaucoup de pédagogie est nécessaire pour valoriser les actions et les travaux.

AB : L'une des spécificités par rapport au monde de l'entreprise est le fait d'œuvrer pour l'intérêt de la profession sur des sujets qui s'inscrivent à moyen et long terme contrairement aux problématiques souvent plus immédiates traitées au sein de nos établissements.

Quel est le mot qui définirait le mieux le fonctionnement du CFONB ?

AB : Je mettrais en avant le mot « échanges », parfois animés, toujours enrichissants.

AG : Je pense au mot « consensus », et c'est effectivement l'échange qui permet d'établir le consensus !

**LE CFONB :
« ÉCHANGES ET
CONSENSUS »**

En un mot également, quel est le principal atout/caractéristique de cette association dans le paysage sectoriel et intersectoriel ?

AB : La force du CFONB est sa représentativité. Il est reconnu par nos interlocuteurs, ses travaux et ses membres jouissent d'une réputation reconnue.

AG : Les communications du CFONB sont suivies et font référence. Il s'agit de textes professionnels incontournables et reconnus.

Vous contribuez par vos actions à son évolution, s'il fallait privilégier une piste, laquelle retiendriez-vous ?

AG/AB : Le site web a été une évolution importante, permettant de pérenniser l'accès à ses travaux, tout en facilitant la mise à disposition du « trésor » que constitue l'ensemble du corpus documentaire. Une évolution vers davantage de possibilités de travaux collaboratifs est peut être un axe à étudier, malgré les contraintes de sécurité qui prévalent dans ce domaine.

En 2014, quel est pour vous le projet/thématique le plus emblématique pour la profession ?

AB : Difficile de ne pas citer la migration au SEPA, évènement majeur pour la profession

AG : Pour notre Pôle, le thème de la dématérialisation documentaire entre les banques et avec l'ensemble des autres acteurs est un mouvement inéluctable, qui va s'amplifier dans le temps. Il reste encore de très nombreux chantiers à engager.

On note cette année une augmentation significative du nombre de communications CFONB. A quoi l'attribuez-vous : densité de sujets, environnement qui se complexifie, nécessité accrue de coordination ?

AG : L'activité réglementaire est importante, mais au-delà de cet aspect, l'une des réponses est dans votre question : la complexité chaque jour plus grande de notre environnement.

Quels sont les focus de l'année à venir, et du futur ?

AB : Les échanges d'informations sont au cœur de l'ensemble de nos activités, et le volume de documents ne cesse d'augmenter. La dématérialisation, notamment avec l'Administration, les forces de sécurité et tous les acteurs en relation avec la profession est un sujet d'aujourd'hui, et du futur. Cette évolution embarque un autre domaine, celui de la sécurité. La sécurité des paiements dans un environnement technique de plus en plus complexe devrait occuper les groupes de travail du CFONB très prochainement.

AG : Tout à fait en phase avec cette analyse, les futurs échanges ne peuvent qu'intégrer dès leur genèse cette double dimension : dématérialisation et sécurité.

Les communications 2014

23/05/2014 -
20140022 :

Renouvellement des certificats
serveurs EBICS des banques

MAL

17/07/2014 - 20140031

Fiches de présentation des
organismes en lien avec la
normalisation

JUILLET

Liste des membres des Comités de Pôle et des groupes de travail



Comité de Pôle

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Suppléante : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

* : Absents au 31/12/2014 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLE Jérôme	Banque de France	DALIGAUT Gaëtan*	Groupement des Cartes Bancaires CB
MOZAHIC Lucas	Banque de France	MIMRAN Dolorès	Groupement des Cartes Bancaires CB
STERVINO Alexandre*	Banque de France	ESTÉOULE Arnaud	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BRACHET Martine*	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	TEISSÈDRE Frantz	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE	COUTURIER Jean-Louis	STET
COLLANGE Jean-Marie*	Groupe Crédit Agricole	ROBACHE Hervé	STET
DEGEZ Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole		



Groupe de travail

EBICS

Animateur : Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GILLARD Alain	BNP Paribas	COLLANGE Jean-Marie*	Groupe Crédit Agricole
MARQUE Jérôme	BNP Paribas	ESTÉOULE Arnaud	Groupe Crédit Agricole
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts & Consignations	LALLEMAND Frédéric	Groupe Crédit Agricole
HUANT Ivan	CFONB	LEROY Martine	Groupement des Cartes Bancaires CB
MENDIBOURE Xavier*	CFONB	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MONNIN Olivier	Crédit Mutuel - CIC	CORNILLE Benoît	La Banque Postale
BARROT Michel	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
BAUDIN Jean-François	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
HAMON Françoise	Groupe BPCE		

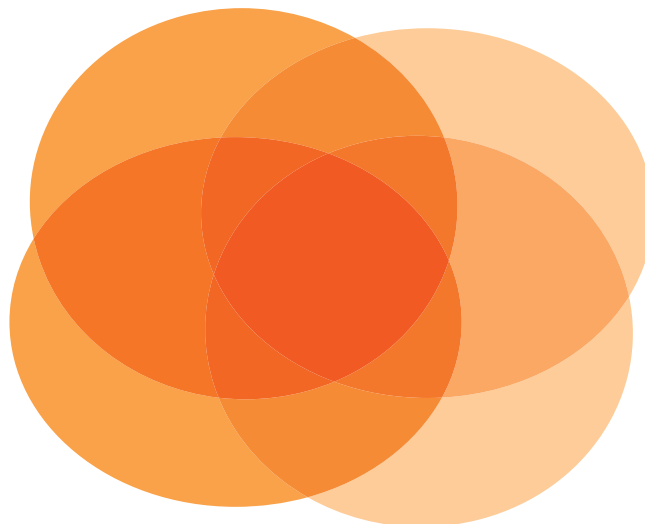


Groupe de travail

Pédagogie et communication

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DE SOUSA Maria	CFONB	BRACHET Martine*	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	CANOLLE Naïma*	Groupe Société Générale
VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE	LAFEUILLADE Laurent	Groupe Société Générale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
BARBUT Jean-Louis	Groupe Crédit Agricole	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LESCRIBAA Dominique	Groupement des Cartes Bancaires CB	ROBACHE Hervé	STET





Groupe de travail

Normalisation MINOS

Animateur : Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LE QUERE Yoann	ARKEA	VIALE Patrice	Groupe BPCE
SOURY Jean-Pierre	ARKEA	BIGOT Muriel	Groupe Crédit Agricole
DORLÉANS Loïc	Banque de France	LUONG Tri-Khai	Groupe Crédit Agricole
EVAÏN Violaine*	Banque de France	LEROY Martine*	Groupement des Cartes Bancaires CB
GILLARD Alain	BNP Paribas	MOURA Pierre	Groupement des Cartes Bancaires CB
MONTMASSON Olivier	BNP Paribas	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
ARLOTTO Sébastien*	Caisse des Dépôts & Consignations	FASOLI Laura	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ROUILLON Sylvie*	Groupe Société Générale
SAUBOY Gilles*	Caisse des Dépôts & Consignations	BEURNEL Jean-Louis	HSBC France
HUANT Ivan	CFONB	ROLLIN Cécile	HSBC France
LUCET Claudette	Crédit Mutuel - CIC	BONNET Virginie	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle*	Crédit Mutuel - CIC	CORNILLE Benoît	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	PAULY Emmanuel	La Banque Postale
CADIOU Jocelyne*	Groupe BPCE	PUPIN Pierre	La Banque Postale
DUPONT Nathalie	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
DURBIGNY Xavier	Groupe BPCE	COUTURIER Jean-Louis	STET



Groupe de travail

Dématérialisation des réquisitions et saisies bancaires de l'administration

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
JEANNE Dominique	Banque de France	GARCIN Xavier	Groupe BPCE
CASTELAIN Sylvie*	BNP Paribas	LECUIR Alban	Groupe BPCE
CLEGUER Cédric	BNP Paribas	RODRIGUES Daniel*	Groupe BPCE
DELTOMME Stéphane	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	MOREAU Philippe	Groupe Crédit Agricole
LE POULIQUEN Élodie	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
LECAT Dominique	BNP Paribas	MOCAER Denis	Groupe Société Générale
ROUCHY Christophe	BNP Paribas	DAMADE Béatrice	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	CORNILLE Benoît	La Banque Postale
HUANT Ivan	CFONB	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier*	CFONB	DURAND Olivier	OCBF
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
COTTIGNIES Jean-Luc	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET



Groupe de travail

Facture dématérialisée

Animateur : Pierre ÉPAILLARD - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
de CHABOT Antoine	ASF	BRUNET Fabienne	Crédit Mutuel - CIC
MERCIER Pascal	ASF	MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC
VERSLYCKEN Isabelle	ASF	HAMON Françoise	Groupe BPCE
FANOUILLEÈRE Jérôme	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	BAILLON Jacques	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	SIEMONS Théa*	Groupe Crédit Agricole
HUANT Ivan	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MENDIBOURE Xavier*	CFONB	LE QUERREC Yves	La Banque Postale

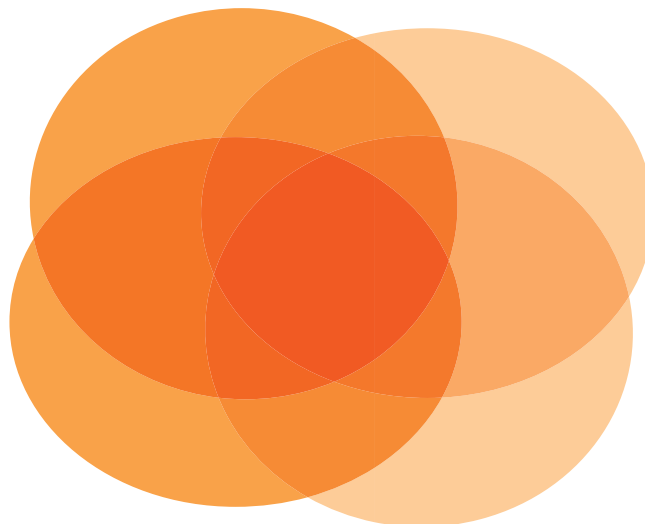


Groupe de travail

Sécurisation des documents

Animateur : Alban LECUIR - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLEÈRE Jérôme	Banque de France	DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
HUANT Ivan	CFONB	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier*	CFONB		



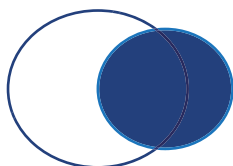


Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

A large, abstract illustration in shades of blue and white. It depicts a network of business professionals in various poses, some holding documents or laptops, connected by white arrows and circular paths. The background is a gradient of blue with large, overlapping circles and arrows, suggesting a dynamic and interconnected environment.

L'activité du Pôle Certification et Signature Electronique

Pôle 4



L'ACTIVITÉ DES PÔLES

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Suppléante : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Secrétariat : Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale

PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Le Pôle a pour vocation d'étudier les évolutions dans le domaine de la signature électronique et les problématiques connexes, en particulier la certification, la gestion des identités, l'archivage électronique, la sécurité et les paiements sur les canaux Internet et Mobile.

Ses missions s'inscrivent de plus en plus dans un cadre normatif français et international avec un suivi des travaux menés à l'EPC (Conseil Européen des Paiements), à AFNOR (Association Française de Normalisation), au CEN (Comité Européen de Normalisation), à l'ETSI (European Telecommunications Standards Institute) et à l'ISO (International Organization for Standardization).

Ce Pôle reste l'interlocuteur technique du Comité PAC et du Comité d'enregistrement PAC, deux instances directement rattachées au Bureau du Conseil du CFONB.

LE COMITÉ DE PÔLE

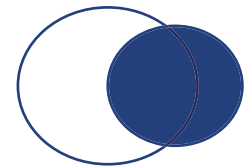


ÉTAIENT PRÉSENTS ASSIS DE GAUCHE À DROITE :

ANNE BALLERINI - GROUPE CRÉDIT AGRICOLE • YVES LE QUERREC - ANIMATEUR - LA BANQUE POSTALE • MARIE-CHANTAL DEBIZE - BNP PARIBAS

ÉTAIENT PRÉSENTS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE :

FRANÇOIS-XAVIER NIVOIT - HSBC FRANCE • LUCAS NOZAHIC - BANQUE DE FRANCE • PIERRE ÉPAILLARD - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • OLIVIER DURAND - OCBF • ALAIN DE CHABANNES - CAISSE DES DÉPÔTS & CONSIGNATIONS • SÉRAPHIN TSÉTÉ - LA BANQUE POSTALE • PATRICE HERTZOG - CRÉDIT MUTUEL - CIC
IVAN HUANT - CFONB • XAVIER MENDIBOURE - CFONB



Activité de l'exercice écoulé

Sous- Groupe de Travail

Suivi des évolutions du Référentiel Général de Sécurité (RGS) de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Ce sous-groupe du Comité de Pôle analyse les modifications du référentiel RGS et évalue les impacts dans l'acceptation des certificats et de la validation de la signature électronique, en amont du Comité PAC Politique d'Acceptation Commune et du Comité d'Enregistrement PAC du CFONB.

En 2014, ce sous-groupe a encore eu une activité liée aux évolutions du RGS, qui a vu la version 2.0 entrer en vigueur le 1^{er} juillet. Cette nouvelle version est accompagnée du nouveau planning de migration défendu par le CFONB auprès de l'ANSSI, qui donne maintenant 3 ans d'acceptation aux certificats RGS V1 émis jusqu'au 1^{er} juillet 2015 avant de rendre obligatoire l'utilisation des certificats RGS V2.

Groupe de Travail

Signature Electronique et Miroir du Groupe d'Expert Signature Electronique GE e-sign d'AFNOR

Animateur : Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale

La mission de ce groupe de travail créée à la fin de l'année 2012 est double :

- Être, pour la communauté bancaire française le miroir de suivi des travaux européens du GE eSign qui regroupe des experts au sein des « Working group » du CEN et de l'ETSI dans le cadre du mandat M460 de la Commission Européenne sur l'harmonisation de la normalisation concernant la signature électronique. Le CFONB suit ces travaux à travers sa participation au groupe miroir français assuré par AFNOR.
- Suivre l'évolution du projet de règlement européen sur la signature électronique, et plus généralement assurer une veille sur tout ce qui se rapporte aux certificats et à la signature électronique, y compris à l'identification numérique et aux services de confiance associés (Règlement eIDAS).

L'année 2014 a été presque entièrement consacrée au suivi de l'avancement des travaux du mandat M460 sur la rationalisation de la normalisation de la signature électronique.

Sur la base de ces travaux et d'un document de référence qui positionne les normes actuelles et à venir dans une architecture fonctionnelle rationalisée (six domaines, cinq types de documents et une nouvelle structure de numérotation), le miroir du CFONB a rédigé un référentiel de normes. Ce document dans sa première version publiée sur la partie privative du site du CFONB contient 177 normes décrites par des métadonnées. Il sera actualisé au fil de l'avancement des travaux du CEN et de l'ETSI. Il s'agit d'un document essentiel destiné à offrir aux experts de nos établissements une vue complète et guidée de la normalisation sur la signature électronique.

Groupe de Travail

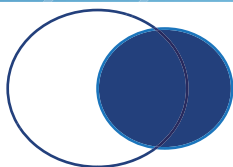
Politique de Validation Commune (PVC)

Animateur : Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale

Suppléant : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

La mission confiée à ce groupe de travail est de rédiger à la suite de la Politique d'Acceptation Commune (PAC) du CFONB, la Politique de Validation Commune (PVC) pour les signatures et certificats électroniques qui devra constituer l'étape ultime des travaux engagés par le CFONB sur la construction d'un cadre de confiance basé sur la multi-acceptance et l'interopérabilité fonctionnelle de certificats électroniques pour faciliter leurs usages dans les applications bancaires.

L'année 2014 ayant été consacrée à la prise en compte des évolutions du RGS (Référentiel Général de la Sécurité) et du projet européen sur l'identification numérique (eIDAS), le groupe s'est très peu réuni et ses travaux se sont limités à leur requalification vers la rédaction d'un guide de bonnes pratiques de validation. Ce guide dont les principaux éléments sont déjà écrits devra être plus simple. Sa publication est prévue pour le premier semestre 2015.



Groupe de Travail

Archivage électronique

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Ce groupe de travail élabore et formalise les observations de la profession bancaire sur les travaux menés par la CN 171, « Applications pour l'archivage et la gestion du cycle de vie du document » dont le CFONB est un participant actif.

À ce titre, l'exercice 2014 a été plus particulièrement consacré au suivi :

- des travaux de normalisation menés à l'ISO TC 171 dont la CN AFNOR est le miroir français ;
- des réflexions ouvertes au sein du sous-groupe de travail Numérisation fidèle de la CN 171 dont l'objectif est de :
 - Formaliser la démarche à respecter par un prestataire de numérisation pour garantir l'intégrité du traitement du flux d'entrée des documents à dématérialiser en s'inspirant des « Règles techniques d'exigences et de mesures pour la certification des Prestataires de Services de Dématérialisation ou de Conservation (PSDC) » telles qu'aujourd'hui arrêtées au Luxembourg. En effet, leur respect a permis, à l'appui d'une évolution du corpus législatif national, d'inverser la charge de la preuve, s'agissant d'attester de l'intégrité du document numérisé présenté devant un tribunal, et, dans certaines conditions, de détruire le support papier après numérisation
 - Partager ses conclusions sous couvert d'une norme ou d'un guide de bonnes pratiques d'ici juin 2015
 - Dans le cadre d'une liaison avec la CN SSI (Sécurité des systèmes d'information) de la formalisation envisagée d'un profil de protection du coffre-fort numérique. En la matière les discussions sont toujours pendantes, car la CNIL a pris en partie la main sur le sujet en publiant un label permettant de gager de la protection de la confidentialité des objets contenus dans le coffre-fort électronique d'un particulier

La forte mobilisation demandée aux équipes du CFONB pour suivre les sujets de régulation au niveau européen a conduit les membres du groupe de travail archivage à devoir limiter le nombre de leurs réunions et reporter l'actualisation du corpus documentaire publié en 2010 sur les niveaux de service d'archivage et l'identification documentaire.

Groupe de Travail

Sécurité

Animateur : Didier GRAS - BNP Paribas

Suppléant : Johan NOLEAU - BNP Paribas

L'année 2014 du groupe de travail « Sécurité » s'est articulée autour des points suivants :

- Le suivi des nouvelles menaces liées au canal Internet, toutes plateformes confondues (PC, mobile/smartphone, tablette, ..) ;
- Le suivi des travaux menés sur la normalisation de la sécurité notamment concernant la famille ISO 27000 ;
- Liaison avec les groupes de travail en charge au CFONB des domaines d'activités bancaires et/ou des canaux (mobile, Internet) ;
- Réponses aux interrogations des autres groupes de travail et d'experts sécurité. En 2014, le groupe de travail a réalisé une évaluation du processus 2D-Doc proposé par l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) ;
- Le suivi de tous les travaux menés sur la normalisation sécurité dont, en particulier, les réflexions conduites au sein de l'Information Security Support Group (ISSG) de l'EPC via le miroir France rattaché à ce groupe ;
- Le suivi des travaux de la CN SSI d'AFNOR, avec en particulier pour 2014, le début des travaux du sous-groupe chargé de suivre le concept « privacy by design » lié à la conception des systèmes intégrant le traitement des données personnelles ;
- Consultation de la Banque de France concernant le remplacement de SécurBdF, permettant de sécuriser les fichiers entre la Banque de France et ses partenaires. Le groupe de travail en a validé les orientations. Le choix du standard Open PGP pour succéder à SécurBdF a été entériné le 13 septembre 2014.



Miroir ISSG (Information Security Support Group de l'EPC)
Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

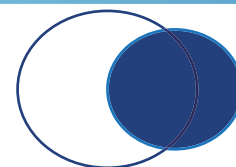
Le « Miroir ISSG » a pour mission d'élaborer la position de Place française à faire valoir sur les aspects, concernant la sécurité, abordés au sein des divers Working Blocks (WB) de l'ISSG.

Sujets majeurs abordés en 2014 :

- Finalisation de la réflexion sur le choix du dispositif à adopter pour sécuriser au sein du QRcode apposé sur une facture les données permettant d'initier son règlement par un SCT en ayant l'assurance d'une parfaite conformité entre l'IBAN indiqué et le nom du créancier émetteur de la facture ainsi taguée ;
- Contribution aux termes des réponses apportées et positions défendues par l'EPC ;
- Lors de l'enquête publique ouverte sur les guidelines sur la sécurité des paiements sur Internet réalisée par l'Autorité Bancaire européenne ; ce support a été publié en décembre 2014 pour mise en œuvre au 1^{er} août 2015 ;
- Lors de l'élaboration du projet DSP2 (Directive Système de paiement 2) dans le cadre des discussions au Parlement puis au Conseil Européen. La DSP2 a adapté les règles existantes aux services de paiement émergents et innovants dans le monde internet et mobile en assurant un environnement plus sécurisé. Sont ainsi concernées les tierces parties qui proposent des services d'initiation de paiement et d'agrégation de compte et sollicitent à ces fins un accès aux comptes des consommateurs ouverts sur les livres des PSP teneurs de comptes.

Dans le cadre du projet DSP2 :

- Analyse des risques sécuritaires des 4 modèles d'authentification du consommateur envisagés par la Commission pour lui permettre d'utiliser des services d'une tierce partie ;
- Défense de l'intérêt d'adopter une interface entre les parties concernées de type « messagerie à valeur ajoutée » basée, par exemple, sur un standard ouvert comme SEPAmail.



Miroir MCWG (M-Channel Working Group de l'EPC)
Animateurs : Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC et Yves LE QUERREC - La Banque Postale

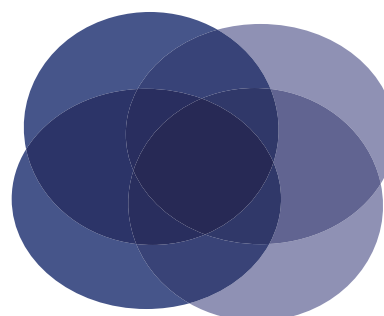
Ce groupe de travail est le « miroir du M-Channel Working Group » de l'EPC. Sa mission principale est de permettre aux banques de fournir à leurs clients des services sur le canal mobile :

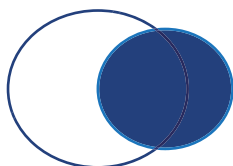
- En tirant parti des instruments de paiement SEPA et en anticipant ceux à venir ;
- En veillant à sauvegarder les modèles économiques des banques ;
- En assurant une interface conviviale, la portabilité entre les opérateurs de téléphonie mobile et les téléphones, et une sécurité de bout en bout ;
- En créant une large acceptation par le biais d'un marché ouvert.

En 2014, les travaux ont notamment consisté en :

- La publication début 2014 du livre blanc des « Wallets » de paiements sur mobile « EPC White Paper Mobile Wallet Payments » qui recouvre les paiements de proximité et à distance ;
- L'étude des projets de norme des services financiers mobiles de l'ISO (ISO 12812) ;
- La mise à jour de l'étude des cas d'usages pour le paiement par mobile en préparation des nouveaux groupes mis en place à l'ERP (Euro Retail Payments Board) en 2015 ;

Le groupe de travail EPC a été dissout en décembre 2014 dans le cadre de la mise en place du new EPC en janvier 2015.





Groupe
de Travail

Comité PAC (en veille en 2014)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Vice-animatrice : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

Le Comité PAC, rédacteur de la Politique d'Acceptation Commune en matière de certificats électroniques pour l'identification, l'authentification et la signature électronique, est resté en veille pendant l'année 2014 en attente du nouveau règlement européen sur la signature électronique et de ses actes délégués, encore en discussion en début 2015, qui fixeront les nouvelles règles d'interopérabilité des certificats, base d'une fédération de listes de confiance.

Le Comité PAC a également suivi les opérations de fédération d'identités nationales au travers des projets France-Connect du SGMAP, Secrétariat Général de la Modernisation de l'Action Publique et IdéNum d'origine privée.

Groupe
de Travail

Comité d'Enregistrement PAC

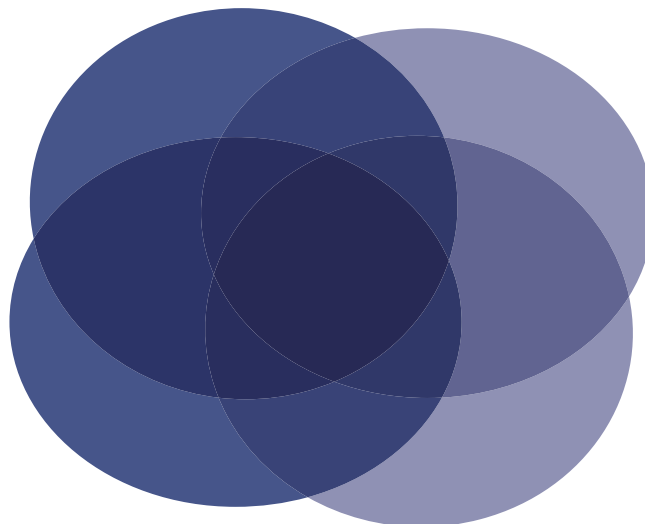
Animateur : Olivier DURAND - OCBF

Vice-animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

En 2014, le Comité d'Enregistrement PAC, en charge de vérifier la compatibilité PAC des familles de certificats présentés volontairement par les autorités de Certification, a révisé sa structure de publication pour anticiper la fin des certificats PRIS et RGS V1, prévue pour mai 2016 par le décret du 19 mai 2013. Les procédures et documents pour l'enregistrement ont également été modifiés et une nouvelle rubrique, fin de validité du certificat, est apparue dans la publication de la liste en juin 2014. Il est à noter que certaines Autorités de Certification annoncent déjà une fin de validité antérieure à cette date.

Une autre conséquence du décret a été la présentation, en 2014, au Comité d'enregistrement des familles répondant aux nouvelles exigences du RGS, notamment celles qui avaient été exclues, fin 2013, suite à la publication de ce décret.

Fin 2014, les 3 niveaux de référencement comptaient 8 familles en niveau 1, 61 en niveau 2 et 31 en niveau 3.



Chantiers et perspectives 2015



En matière de signature électronique, 2015 sera encore marqué par les échéances européennes avec le travail sur les actes délégués du Règlement Européen e-IDAS n° 910/2014 du 23 juillet 2014 qui établit un cadre transnational et intersectoriel ayant vocation à permettre la sécurité des transactions électroniques au travers de l'identification, l'authentification et les services de confiance électronique. Ce règlement abroge la directive 1999/93/CE.

- Pour le miroir GE e-Sign les travaux suivants sont prévus avec :
 - L'actualisation du référentiel des normes sur la signature électronique en fonction des travaux du CEN et de l'ETSI (mandat M460)
 - La rédaction d'un document qui, à partir des normes précitées des travaux du CEN et de l'ETSI, reprend le détail des normes sur la signature électronique les plus pertinentes pour les processus bancaires
 - Le suivi des travaux du règlement européen sur la signature électronique et services associés et notamment les avancées sur les actes d'implémentation, ou actes délégués
- Pour le sous-groupe Analyse RGS, le suivi des actions avec les instances de l'Administration, notamment l'ANSSI et le SGMAP avec le projet France-Connect
- Pour le groupe PVC, la publication du guide de bonnes pratiques de la validation des certificats et de la signature électronique
- Pour les Comités PAC et Enregistrement PAC, l'impact des actes délégués du Règlement e-IDAS dans la spécification des listes de confiance en matière de certificats
- Les groupes miroir EPC avec :
 - Pour le miroir MCWVG, le suivi des travaux ISO 78212 et, en fonction de l'organisation nouvelle de l'EPC, le suivi des travaux des Task force ERPB « Mobile and Card-Based Contactless Proximity Payments » et « Person-to-Person Mobile Payments »
 - Pour le nouveau miroir PSSG, la position de la communauté bancaire française dans les travaux menés dans le cadre des :
 - Module 1 : Travaux sur les schémas SEPA et,
 - Module 2 : GTs miroirs des GTs de Euro Retail payment board (ERPB).
Et contribuer, sur demande du board, aux réponses qui seront apportées par l'EPC, lors des enquêtes publiques concernant des projets de textes ou de règlement contenant des dispositions relevant de thématiques « sécurité ».
- Pour le GT Sécurité, les suivis en matière de cybersécurité et les travaux CN 27 et CN SSI d'AFNOR, notamment sur la partie "Privacy by design" et le suivi des travaux du PSSG EPC via le GT miroir rattaché.
- Enfin, pour le GT archivage électronique :
 - Le suivi des travaux menés au sein de la CN 171 à l'AFNOR, dont, plus particulièrement, les travaux sur :
 - la finalisation des travaux sur la numérisation fidèle des documents
 - La refonte de la NF Z 42-013
 - En liaison avec les membres du GT sécurité, suivi des travaux qui devraient être menés par la CN SSI sur le profil de protection du coffre-fort numérique
 - Mise à jour du fascicule CFONB publié en 2010 sur les niveaux de service d'archivage.



Interview de Yves LE QUERREC - La Banque Postale - - Animateur du Pôle -

Pouvez-vous nous livrer quelques informations sur votre parcours professionnel et/ou interbancaire ?

Je suis un banquier d'adoption. Après une formation scientifique, j'ai débuté dans l'industrie des services bancaires et monétiques où je suis devenu Responsable ligne de produits automatés pour les espaces libre-service et back office. Dans la banque depuis 2003, mon parcours a toujours collé aux « nouvelles technologies », ce qui m'a permis dès le départ d'y traiter les problématiques liées à la dématérialisation et la signature électronique.

Quelle est la principale difficulté du rôle d'animateur ? Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette fonction ? Quels bénéfices en garde-t-on ? Voyez-vous une différence avec votre rôle dans l'entreprise ?

La recherche du consensus peut apparaître un exercice délicat, mais elle présente de nombreux atouts. Elle constitue également une excellente méthode de travail dans un environnement hiérarchisé. Comme pour toute fonction, l'essentiel est d'être impliqué et passionné, une passion qui pousse à partager, échanger et à construire.

Quel est le mot qui définirait le mieux le fonctionnement du CFONB ?

De l'extérieur, il peut renvoyer une image poussiéreuse, alors que c'est tout le contraire. Le CFONB est proche de la réalité du terrain, des métiers des banques et de leurs évolutions. Il n'est pas dans la théorie mais dans le concret et l'actualité.

Ses actions visent toujours à répondre aux besoins des établissements. Le point à améliorer serait sans doute sa capacité à communiquer sur ses activités et travaux et à en valoriser les bénéfices retirés.

En un mot également, quel est le principal atout/caractéristique de cette association dans le paysage sectoriel et intersectoriel ?

Sans le CFONB, l'interbancaire serait, à l'instar de certains pays, resté à un niveau rudimentaire.

Vous contribuez par vos actions à son évolution, s'il fallait privilégier une piste, laquelle retiendriez-vous ?

Le CFONB sait s'adapter et évoluer. La recherche du meilleur fonctionnement fait l'objet d'échanges réguliers au niveau de ses instances dirigeantes.

En 2014, quel est pour vous le projet/thématique le plus emblématique pour le pôle ?

Dans le domaine de la certification et de la signature électronique, il convient de mentionner l'adoption du règlement e-IDAS sur la reconnaissance mutuelle des moyens d'identification électronique liés à la signature électronique. Celui-ci va rendre possible l'identification et l'authentification en ligne lors des accès aux services transnationaux proposés par les États membres.

En 2014, il faut également souligner la recrudescence de la fraude sur Internet et l'augmentation de la cybercriminalité. Nous avons construit des autoroutes de l'information, il faut désormais établir des règles pour pouvoir y circuler sans risque. La cyber-sécurité sera au cœur des enjeux futurs.

On note cette année une augmentation significative du nombre de communications CFONB. A quoi l'attribuez-vous : densité de sujets, environnement qui se complexifie, nécessité accrue de coordination ?

Les métiers de la banque sont en pleine mutation. La digitalisation, par exemple, est un facteur de réussite de la banque de demain. Elle s'inscrit dans l'accompagnement de l'évolution des processus actuels et sera prise en compte de facto dans la mise en place des processus à venir.

Quels sont les focus de l'année à venir ?

Une approche coordonnée sera essentielle pour appréhender de manière globale les évolutions et les sujets à venir, ceci compte tenu des nombreuses réglementations françaises, européennes et internationales.

Dans ce contexte, le CFONB est l'outil incontournable car les structures qui le composent disposent de l'expertise et de la faculté nécessaires pour mesurer les impacts de ces évolutions, et engager des échanges entre les parties prenantes axés principalement sur un travail collaboratif et une coordination des activités.

LE CFONB :
« LE CONCRET ET
L'ACTUALITÉ »



Liste des membres des Comités de Pôle et des groupes de travail



Comité de Pôle

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Suppléante : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Secrétariat : Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale

* : Absents au 31/12/2014 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLE Jérôme	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
NOZAHIC Lucas	Banque de France	MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
GRAS Didier	BNP Paribas	LEROUGE Jean	Groupe Crédit Agricole
NOLEAU Johan	BNP Paribas	AUTRET Thierry	Groupement des Cartes Bancaires CB
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	LESCRIBAA Dominique*	Groupement des Cartes Bancaires CB
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	LAFEUILLADE Laurent	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise*	CFONB	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	TEISSÈDRE Franck	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
BERTRAND Catherine*	Fédération Bancaire Française		



Sous Groupe de Travail

Suivi des évolutions du Référentiel Général de Sécurité (RGS) de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	LEROUGE Jean	Groupe Crédit Agricole
CLÉMENT Cédric	Caisse des Dépôts & Consignations	POTTIER Eric	Groupe Crédit Agricole
DE SOUSA Maria	CFONB	DUPONT Joël	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF



Groupe de Travail

Signature Electronique et Miroir du Groupe d'Expert Signature Electronique GE e-sign d'AFNOR

Animateur : Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUVERGER Arnaud	Banque de France	MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
LHEUREUX-BOURON Philippe	BNP Paribas	LESCRIBAA Dominique	Groupement des Cartes Bancaires CB
CLÉMENT Cédric	Caisse des Dépôts & Consignations	DUPONT Joël	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LACLAU Françoise*	CFONB	DURAND Olivier	OCBF
LE MEILLEUR Éric	Crédit Mutuel - CIC		



Groupe de Travail

Politique de Validation Commune (PVC)

Animateur : Séraphin TSÉTÉ - La Banque Postale

Suppléant : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUVERGER Arnaud	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	LE ROUGE Jean	Groupe Crédit Agricole
COUILLET Vincent	Caisse des Dépôts & Consignations	POTTIER Eric	Groupe Crédit Agricole
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts & Consignations	AUTRET Thierry	Groupement des Cartes Bancaires CB
HUVANT Ivan	CFONB	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise*	CFONB	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Éric	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
ROBERT Frédéric	Groupe BPCE		



Groupe de Travail

Archivage électronique

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
HOUEBINE Philippe*	BNP Paribas	LECUIR Alban	Groupe BPCE
L'HEUREUX-BOURON Philippe	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
MARCHESSEAU Thierry	BNP Paribas	DELATTE Dominique	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts & Consignations	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise*	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
HUANT Ivan	CFONB	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LE MEILLEUR Éric	Crédit Mutuel - CIC	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale



Groupe de Travail

Sécurité

Animateur : Didier GRAS - BNP Paribas

Suppléant : Johan NOLEAU - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUVERGER Arnaud	Banque de France	BOST Nicolas	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	GARCIA Fédérico	Groupe Crédit Agricole
CLÉMENT Cédric	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts & Consignations	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	DALINGUES Isabelle	HSBC France
LACLAU Françoise*	CFONB	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
MOTTET Aline	Fédération Bancaire Française	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF

Groupe de Travail

Miroir ISSG (Information Security Support Group de l'EPC)

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GRAS Didier	BNP Paribas	DUPONT Joël	Groupe Société Générale
NOLEAU Johan	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	CORNILLE Benoît	La Banque Postale
MOTTET Aline	Fédération Bancaire Française	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
RAGUÉNÈS Jérôme	Fédération Bancaire Française	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole		

Groupe de Travail

MCWG (M-Channel Working Group de l'EPC)

Animateurs : Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC et Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	LESCRIBAA Dominique	Groupement des Cartes Bancaires CB
HUANT Ivan	CFONB	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
LACLAU Françoise*	CFONB	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
RAGUÉNÈS Jérôme	Fédération Bancaire Française	TRANG Bruno	HSBC France
LECUIR Alban	Groupe BPCE	CORNILLE Benoît	La Banque Postale
RUIMY Michel*	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale



Groupe de Travail

Comité PAC (en veille en 2014)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Vice-animatrice : Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel*	BNP Paribas	GROSS Christian*	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	LEROUGE Jean	Groupe Crédit Agricole
CLÉMENT Cédric	Caisse des Dépôts & Consignations	AUTRET Thierry	Groupement des Cartes Bancaires CB
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
ROBERT Frédéric	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF



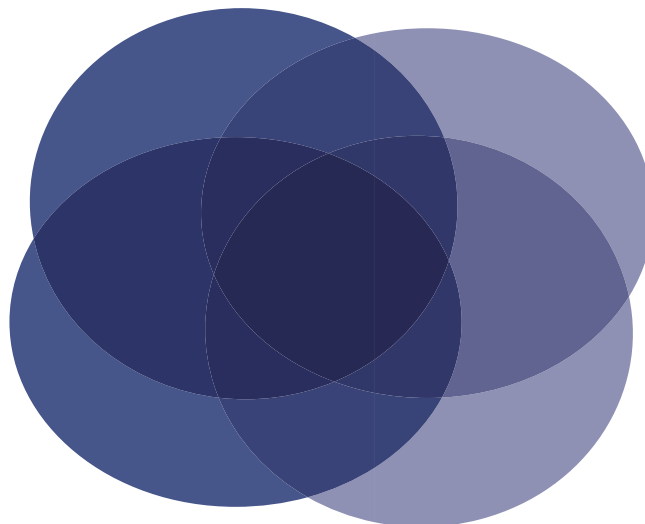
Groupe de Travail

Comité d'Enregistrement PAC

Animateur : Olivier DURAND - OCBF

Vice-animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel*	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	LEROUGE Jean	Groupe Crédit Agricole
CLÉMENT Cédric	Caisse des Dépôts & Consignations	AUTRET Thierry	Groupement des Cartes Bancaires CB
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
HUANT Ivan	CFONB	POSTEL Grégory*	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MAZIÉRAS Alain	Groupe BPCE	TSÉTÉ Séraphin	La Banque Postale
ROBERT Frédéric	Groupe BPCE		

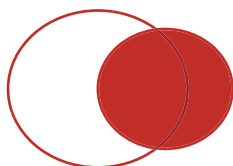




Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

L'activité du Pôle Instruments Financiers

Pôle 5



L'ACTIVITÉ DES PÔLES

Animateur : Alain GONNIN - Groupe BPCE

Suppléant : Charles BICHEMIN - Groupe Société Générale

Secrétariat : Odile BANBUCK - Groupe BPCE jusqu'en novembre 2014 puis Sabine NUNGUET - Groupe BPCE

PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Le Pôle Instruments Financiers a pour mission d'étudier les questions relatives aux instruments financiers et au bon fonctionnement de leurs marchés. Il est composé de représentants d'établissements bancaires et d'infrastructures de marchés.

Il participe à l'élaboration des normes françaises.

Avec son expertise et son appréciation des enjeux, le Pôle est une instance d'échanges, de concertation et de communication lors de la mise en oeuvre de projets de place.

LE COMITÉ DE PÔLE

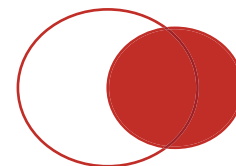


ETAIENT PRÉSENTS ASSIS DE GAUCHE À DROITE :

SYLVIE VERNET-GRUOT - CACEIS • ALAIN GONNIN - ANIMATEUR - GROUPE BPCE • ODILE BANBUCK - GROUPE BPCE

ETAIENT PRÉSENTS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE :

STANISLAS TEYSSIER D'ORFEUIL - BNP PARIBAS • MARIA DE SOUSA - CFONB • PASCAL LECLERC - BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES • SABINE NUNGUET - GROUPE BPCE • SYLVIE FOURNIER - EUROCLEAR FRANCE • THIERRY VIAROUGE - LA BANQUE POSTALE • XAVIER MENDIBOURE - CFONB



Evolutions et projets de Place suivis par le Comité de Pôle

Le Pôle Instruments Financiers a travaillé en 2014 à l'harmonisation des pratiques de la Place de Paris avec les standards européens dans le cadre des travaux de standardisation nécessaires à la mise en œuvre de T2S (Target 2 Securities), la plate-forme unique de règlement/livraison en Europe, au nouveau cycle de R/L à T+2 et à la réforme européenne des OST (H2D/HDR).



Réduction du délai de règlement/livraison à 2 jours

L'harmonisation du délai de règlement/livraison a été identifiée dès 2001, dans le rapport Giovannini émis par la Commission Européenne. Cette recommandation a été incluse dans le règlement européen sur les dépositaires centraux de titres (Central Securities Depositories ou CSD).

Le passage au règlement / livraison à 2 jours s'inscrit dans une démarche de prévention du risque systémique et de normalisation des marchés financiers.

Un cahier des charges de Place a été publié en 2013 afin de définir les grands principes de la réforme, identifier les impacts pour les différents acteurs et préciser le calendrier d'implémentation. Ce calendrier a été élaboré avec l'ensemble des acteurs du marché français et a permis de fixer la « meilleure date » de passage à T+2 en tenant compte des différentes contraintes, telles que : périmètre de bascule contenant a minima les pays de la zone ESES et, capacité de la Place à faire face à la surveillance d'autres échéances importantes.

Le Pôle Instruments financiers a participé activement à l'élaboration du cahier des charges, puis à ses mises à jour en 2014. Une deuxième version a été publiée en juin 2014, en vue des tests de Place effectués entre le 4 juillet et le 29 septembre 2014, avec en même temps une communication mettant en exergue les principaux impacts pour la clientèle grand public.

Le cahier des charges a été mis à jour une nouvelle fois en septembre 2014 pour intégrer notamment le report au 1^{er} janvier 2015 du changement de méthode de calcul de la record date pour les assemblées générales.

La migration s'est déroulée avec succès le 6 octobre 2014 à l'échelle européenne.

Ce changement est considéré comme un processus d'harmonisation majeur dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme Target 2 Securities.



Harmonisation européenne du traitement des opérations sur titres

En 2006, l'Association des Dépositaires Centraux Européens (ECSDA) a publié un rapport sur la suppression de la barrière 3 Giovannini qui a pour objet l'élimination d'obstacles ayant trait aux opérations sur titres et propose un certain nombre de standards pour augmenter l'efficacité du traitement national et transfrontalier des opérations sur titres.

Ce rapport a conduit à la publication par le Corporate Action Joint Working Group (CAJWG) des « Market Standards for Corporate Actions processing » devant permettre l'harmonisation des dates, procédures et traitement des différentes opérations sur titres.

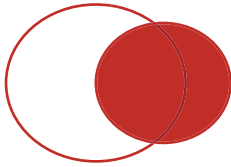
La réalisation de la plateforme Target 2 Securities, qui doit être opérationnelle en juin 2015, constitue un pilier majeur de cette harmonisation.

C'est dans ce contexte que la France s'est organisée pour faire évoluer son modèle de traitement des OST, en coordination avec les autres pays européens, avec la mise en place de modalités homogènes tant sur les conditions de participation à une OST que sur les échanges d'informations entre émetteurs, établissements financiers et infrastructures de marché.

L'implémentation de ces standards en France s'effectue par étapes. Dans ce cadre, plusieurs chantiers ont déjà été menés à bien par l'industrie financière de la Place de Paris et se sont traduits par l'élaboration de cahiers des charges élaborés conjointement par le CFONB et l'AFTI.

Ces cahiers des charges ont fait l'objet de mises à jour en 2014 pour intégrer un certain nombre d'évolutions en termes de standardisation et de réglementation :

- Le cahier des charges décrivant le planning et les modalités de mise en œuvre de la transposition des standards européens relatifs aux OST de distribution et de réorganisation obligatoires sans option pour la première phase de migration.



- Les deux cahiers des charges « Harmonisation des Dates de Réorganisation (HDR) » et « Harmonisation des Dates de Distribution (H2D) ».
Les principales modifications apportées concernent le traitement des fractions et le traitement des titres nominatifs.

La mise en œuvre opérationnelle de ce premier lot d'évolutions s'effectuera le 28 mars 2015 pour l'ensemble de la zone ESES (Euroclear Settlement Euronext zone Securities).



Déploiement de Votaccess : Plateforme électronique de vote aux Assemblées Générales

Trois ans après sa mise en œuvre, le Pôle Instruments Financiers continue de suivre le déploiement de VOTACCESS, la plateforme électronique de vote par correspondance aux Assemblées Générales d'actionnaires, créée sous l'égide de l'AFTI.

En 2014, 15 émetteurs supplémentaires ont rejoint le dispositif, soit un total de 40 entreprises issues du CAC 40 et du SBF 120. 200 000 votes ont été enregistrés en 2014, soit le double des volumes de 2013. Les porteurs de parts de FCPE, ayant le droit de vote, ont également pu voter via VOTACCESS.

Les votes par correspondance (VPC) collectés via VOTACCESS sont en forte augmentation. 13 000 VPC ont été collectés en 2012, 115 000 en 2013 et 225 915 en 2014. La diminution du volume de papier en circulation au profit d'un circuit dématérialisé se confirme.

Dans le cadre des perspectives d'évolution, il est à souligner notamment les travaux en cours concernant :

- L'adaptation de la record date « Assemblée générale » en date de dénouement et non plus en date de négociation dans le cadre du passage du règlement / livraison à 2 jours.
- L'analyse en cours sur l'utilisation des messages ISO 20022 pour faciliter le vote transfrontalier mais aussi pour préparer la mise en conformité avec les standards européens General Meetings.
- La dernière étape prévue pour l'harmonisation se concrétisera le 12 septembre 2016 avec la reprise des OST avec choix du client. Entretemps, la migration OST va intégrer (second semestre 2015) la première bascule à T2S.



Dématérialisation des échanges

Suite à une consultation publique qui s'était déroulée fin 2012, le CFONB avait choisi une solution pour mettre à disposition des intermédiaires financiers de la Place, une plate-forme d'échange de documents dématérialisés.

Des représentants du Pôle Instruments Financiers ont étudié, avec la société retenue, la création d'une plateforme pouvant permettre d'échanger des documents tels que les bordereaux de transfert de PEA et les Ordres de Mouvement (ODM).

Ce projet avait pour objectif de favoriser les gains de productivité, en réduisant les coûts d'acheminement et les délais des échanges tout en répondant aux exigences des intermédiaires financiers en matière de sécurité des flux échangés et de continuité d'exploitation.

Au regard de l'absence de consensus des établissements bancaires entourant leur adhésion à cette offre, le CFONB a dû mettre fin au projet en juin 2014.



Analyse et normalisation des procédures de traitement des ordres de mouvement

Le pôle Instruments Financiers souhaite clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs lors de la procédure menant à la liquidation d'une entreprise, au regard des délais de traitement des portefeuilles à transférer par ordre de mouvement.

Cette étude, à mener conjointement avec le Conseil National des Administrateurs et Mandataires Judiciaires, vise à élaborer une nouvelle version de la procédure qui remplacera la version de 2008.

Chantiers et perspectives 2015



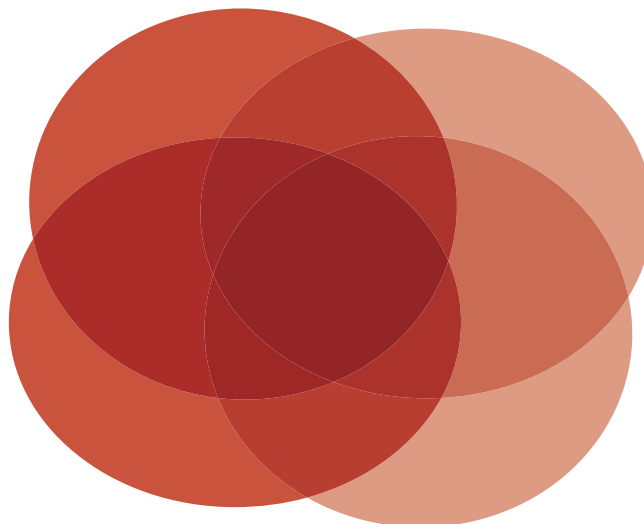
Le Pôle Instruments Financiers participera, en lien avec les systèmes et les associations de Place, aux travaux d'évolution et de projets de Place suivants :

- L'harmonisation européenne des opérations sur titres, avec la mise à jour des cahiers des charges H2D et HDR et la publication du cahier de tests de Place (OST de distribution et de réorganisation obligatoires), prévues au premier trimestre 2015.

Le Pôle Instruments Financiers se chargera de diffuser une communication au grand public « retail » sur la réforme des OST, au premier trimestre 2015.

La mise en conformité des OST obligatoires (Stream 5) est prévue le 28 mars 2015 et la mise en conformité des OST optionnelles (Stream 6), en septembre 2016.

- La standardisation européenne des processus Assemblées Générales, avec l'analyse des standards ISO 20022 en vue de l'adoption du format ISO 20022 pour la transmission d'informations dans le cadre des assemblées générales à compter de 2017, et la définition du plan de mise en œuvre en fin d'année 2015.
- La préparation de la mise en œuvre de Target 2 Securities en mars 2016 pour la Place de Paris, avec la définition de pratiques de marché et le début des tests de Place, prévus en septembre 2015.
- La loi Eckert (Déshérence des avoirs), avec l'identification des impacts du projet sur le métier titres.
- Les modalités de traitement des sociétés en liquidation, avec l'analyse et la normalisation des procédures de gestion des ordres de mouvement.





Interview d'Alain GONNIN - Groupe BPCE - Animateur du Pôle -

Pouvez-vous nous livrer quelques informations sur votre parcours professionnel et/ou interbancaire ?

Depuis 1990, j'ai occupé différentes fonctions dans le domaine des titres, dans diverses activités (informatique, organisation, commercial)

et dans des établissements du Groupe BPCE :
Chef de projet informatique à la Bred-Banque Populaire, puis organisateur à la Caisse Centrale des Banques Populaires, ensuite Directeur clientèle à Natixis dans le cadre d'une prestation de sous-traitance de la conservation titres, et enfin responsable de la filière titres à l'organe central de BPCE.

Dans mon parcours interbancaire, j'ai représenté la Bred-Banque Populaire au club utilisateurs du Système Interbancaire de Télécompensation (SIT) Bourse, animé à l'époque par l'ex SICOVAM devenue EUROCLEAR France.

Aujourd'hui, outre ma fonction d'animateur du Pôle Instruments Financiers, je suis membre du Conseil d'Administration de l'AFTI et anime le groupe de travail Formation de l'AFTI, constitué d'experts métiers et de spécialistes en ressources humaines, en relation avec les écoles et universités qui forment les étudiants aux métiers du post-marché.

Quelle est la principale difficulté du rôle d'animateur ?

Etant l'animateur du seul pôle qui n'est pas lié au domaine des moyens de paiement, ma principale difficulté est de faire comprendre les sujets aux autres membres du Bureau du Conseil et du Conseil d'Administration, et de les intéresser au domaine.

Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette fonction ?

Animer un groupe dans lequel sont représentés les principaux établissements bancaires et organismes de place, dont les enjeux et les objectifs peuvent être différents. Trouver des solutions communes qui conviennent à tout le monde.

Quels bénéfices en garde-t-on ?

Un travail collectif, une grande concertation au regard des évolutions réglementaires et de place.

Voyez-vous une différence avec votre rôle dans l'entreprise ?

Paradoxalement, l'animation du Pôle se fait souvent dans un esprit plus consensuel que les réunions et les projets menés dans mon Groupe, dans la mesure notamment où les questions commerciales et financières ne se posent pas.

Quel est le mot qui définirait le mieux le fonctionnement du CFONB ?

Loyauté des membres et leur engagement

En un mot également, quel est le principal atout/caractéristique de cette association dans le paysage sectoriel et intersectoriel ?

Expertise

Vous contribuez par vos actions à son évolution, s'il fallait privilégier une piste, laquelle retiendriez-vous ?

Poursuivre la modernité du CFONB et mieux faire connaître son rôle et ses objectifs à la Place.

En 2014, quel est pour vous le projet/thématique le plus emblématique pour la profession ?

Dans le domaine des titres, le passage le 6 octobre 2014 de la date de règlement/livraison de J+3 à J+2.

On note cette année une augmentation significative du nombre de communications CFONB. A quoi l'attribuez-vous : densité de sujets, environnement qui se complexifie, nécessité accrue de coordination ?

Dans le domaine des titres, beaucoup d'évolutions réglementaires et de Place telles que l'harmonisation européenne des Opérations sur Titres.

Quels sont les focus de l'année à venir ?

Préparation de Target 2 Securities (démarrage mars 2016) : plateforme technique à laquelle les dépositaires centraux de titres vont confier la gestion de leur activité de règlement/ livraison de titres selon des modalités harmonisées.

Quels sont les nouveaux thèmes ou évolutions qui pourraient émerger ?

Des projets (international, européen et français) importants et des réformes touchant l'ensemble des activités bancaires et financières ont démarré et continuent de monopoliser les ressources : FATCA, MIF II, Loi Eckert,...

**LE CFONB :
« LOYAUTÉ DES
MEMBRES ET LEUR
ENGAGEMENT »**

Les communications 2014

MARS

05/03/2014
- 20140009 :

Recommandations professionnelles du marquage des ordres OPCVM pour les Teneurs de Compte Conservateurs (TCC)

28/03/2014 - 20140014 :
Procédure d'inscription de titres non cotés au PEA-PME

AVRIL

15/04/2014
- 20140016 :

Mise à jour du cahier des charges Règlement-livraison à T+2

AOÛT

05/08/2014
- 20140035 :

Bordereau d'informations de transfert PEA-PME

05/08/2014 - 20140037 :
Mise à jour du cahier des charges Règlement-livraison à T+2

SEPTEMBRE

03/09/2014
- 20140039 :

Suivi des flux de liquidités des Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA)

OCTOBRE

02/10/2014
- 20140044 :

Mise à jour du cahier des charges règlement-livraison à T+2

NOVEMBRE

12/11/2014
- 20140047 :

Cahier des charges - Planning et modalités de mise en oeuvre de la transposition des standards européens relatifs aux OST de distribution et de réorganisation obligatoires

DÉCEMBRE

23/12/2014
- 20140058 :

Suivi des flux de liquidités des Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA)



Liste des membres du Comité de Pôle



Comité de Pôle

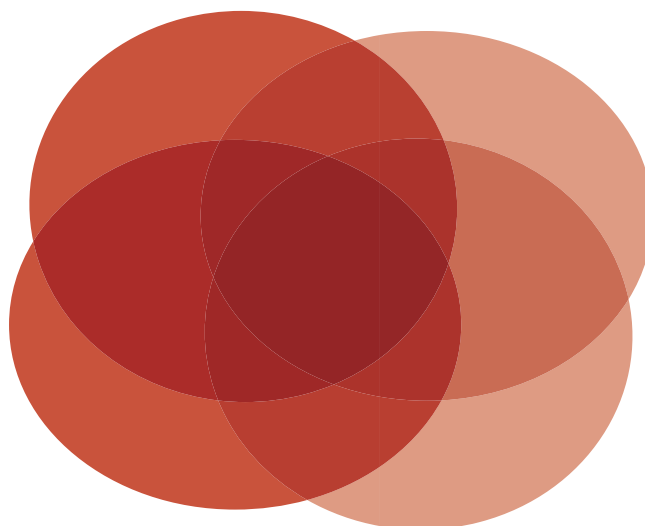
Animateur : Alain GONNIN - Groupe BPCE

Suppléant : Charles BICHEMIN - Groupe Société Générale

Secrétariat : Odile BANBUCK - Groupe BPCE puis Sabine NUNGUET - Groupe BPCE

* : Absents au 31/12/2014 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
MARY Gilles	Banque de France	LACLAU Françoise* retraitée	CFONB
TEYSSIER D'ORFEUIL Stanislas	BNP Paribas	GRIMA Jean-Philippe	Crédit Mutuel - CIC
LEBRANCHU Pierrick* retraité	BNP Paribas Securities Services	KELLER CROVISIER Delphine	Crédit Mutuel - CIC
VERNET-GRUOT Sylvie	CACEIS	FOURNIER Sylvie	Euroclear France
ORANGE Henri* retraité	Caisse des Dépôts & Consignations	GERMAIN Frédéric	Euroclear France
SARBERG Alexis	Caisse des Dépôts & Consignations	VIAROUGE Thierry	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB		





Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

L'activité du Pôle Réglementation et Conformité

Pôle 6



L'ACTIVITÉ DES PÔLES

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France jusqu'en octobre 2014 puis Alexandre STERVINOUC - Banque de France

Suppléant : Olivia LAPLANE - Fédération Bancaire Française jusqu'en mars 2014 puis Aline MOTTET - Fédération Bancaire Française

Secrétariat : Antoine LHUISSIER - Banque de France

PÉRIMÈTRE, MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

Le Pôle Réglementation et Conformité est chargé d'apporter toute expertise complémentaire indispensable en matière de sécurité des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange, de cohérence des normes, ainsi que sur les plans réglementaire et juridique.

LE COMITÉ DE PÔLE



ETAIENT PRÉSENTS ASSIS DE GAUCHE À DROITE :

JULIEN LASALLE - BANQUE DE FRANCE • ANTOINE LHUISSIER - BANQUE DE FRANCE - ALEXANDRE STERVINOUC - ANIMATEUR - BANQUE DE FRANCE • ALINE MOTTET - FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE • MARIA DE SOUSA - CFONB

ETAIENT PRÉSENTS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE 1^{ÈRE} RANGÉE :

FRAŅOISE BERNARDIN - BANQUE DE FRANCE • CHRISTINE SAMPIC - IEDOM-IEOM • NADIA ANTONIN - BANQUE DE FRANCE • CHANTAL ROUX - BNP PARIBAS
ALAIN DE CHABANNES - CAISSE DES DÉPÔTS & CONSIGNATIONS

ETAIENT PRÉSENTS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE 2^{ÈME} RANGÉE :

HUGUES ROUX - BANQUE DE FRANCE • SYLVAIN DAUGE - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • ANDRÉ WALRAEVENS - GROUPE CRÉDIT AGRICOLE • FRANTZ TEISSÈDRE
GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • XAVIER MENDIBOURE - CFONB • PHILIPPE ÉVENOT - LA BANQUE POSTALE • BENOÎT CORNILLE - LA BANQUE POSTALE • LOÏC
DORLÉANS - BANQUE DE FRANCE • THIERRY CAILLETET - GROUPE BPCE

Activité de l'exercice écoulé

Groupe de Travail

Fichiers d'incidents de paiement

Animateur : Hugues ROUX - Banque de France

Le groupe « Fichiers d'incidents de paiement » a tenu quatre réunions au cours de l'année 2014, dont les travaux ont principalement porté sur les points suivants :

- Le suivi trimestriel de l'activité des fichiers (Fichier central des chèques - FCC, Fichier national des incidents de remboursement aux prêts - FICP et Fichier national des chèques irréguliers - FNCI) au regard des volumes, et pour le seul FICP, au regard des indicateurs de qualité de service. Ces indicateurs font en outre l'objet d'une diffusion sur le site extranet du CFONB.
- L'accentuation des travaux relatifs à la dématérialisation des flux : outre la poursuite des travaux du sous-groupe de travail sur la dématérialisation des enquêtes qualité et avis de modification du FCC et du FICP, l'actualité en matière de faux chèques a imposé de revoir les modalités pratiques de déclaration des faux chèques au FNCI, en mettant un moyen transactionnel à disposition des établissements. L'ensemble de ces travaux a donné lieu à une communication CFONB diffusée en tout début de l'année 2015. En outre, le groupe de travail a pris deux décisions qui s'inscrivent dans la même perspective : la fin programmée pour 2015 des relevés de consultations papier pour le FICP (dernier envoi au 1^{er} janvier 2015) et pour le FCC (dernier envoi au 1^{er} juillet 2015), ainsi que l'élargissement à partir du 1^{er} mars 2015 des plages d'ouverture du FCC afin d'en faciliter l'accès pour les établissements d'Outre-Mer. Ces deux points ont fait l'objet de communications du CFONB en date du 19 novembre 2014.
- L'actualité a également conduit le groupe à rappeler aux adhérents, et plus largement à la profession, les pratiques du FCC et du FICP en matière de positionnement d'indicateurs signalant les cas d'usurpation d'identité, et, dans un autre ordre d'idée, les obligations déclaratives sur les faux chèques.
- En dernier lieu, un sous-groupe de travail a été constitué en fin d'année sur la problématique particulière des personnes morales et plus généralement des entreprises inscrites au FCC, dont non seulement les modalités de consultation mais aussi les modalités déclaratives, apparaissent perfectibles. Les travaux de ce sous-groupe devraient déboucher sur des propositions en 2015.

Groupe de Travail

Prévention de la Fraude sur les Moyens de Paiement Scripturaux

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe de travail a conduit une actualisation complète du guide de sensibilisation à la prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux. Ce document à destination des agents bancaires inclut désormais une nouvelle partie « prélèvement » et une partie spécifique aux « fraudes transversales » (fraude en ligne, ingénierie sociale, cavalerie...). Sa publication devrait intervenir courant 2015.

Dans le cadre de la veille, trois propositions d'avis de mise en garde touchant des cas de faux chèques et des arnaques au crédit ont été présentées. En outre, à propos des faux chèques, le groupe a étudié avec les services compétents de la Banque de France (Service Gestionnaire du Fichier National des Chèques Irréguliers) les éventuelles solutions permettant d'en réduire l'occurrence.

Le groupe a également recensé les pratiques observées concernant les documents exigés en réponse aux demandes de retours de fonds suite à des cas de fraude. Face au premier constat de la forte hétérogénéité des pratiques tant en France que dans les autres pays européens, le Bureau du Conseil a confié au groupe des travaux complémentaires visant notamment à identifier un corpus de bonnes pratiques en la matière.

Groupe de Travail

Identifiant bancaire

Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale jusqu'en septembre 2014 puis Sylvain DAUGE - Groupe Société Générale et Loïc DORLÉANS - Banque de France

En 2014, l'activité du groupe de travail « Identifiant bancaire » s'est concentrée sur trois grands thèmes :

- La sécurisation des référentiels permettant la déduction du BIC à partir des IBAN français, pour laquelle, la Banque de France a réalisé, en lien avec les établissements concernés, les actions nécessaires pour corriger les anomalies dans le contenu de son référentiel.
- Le recensement des besoins de la Place concernant la refonte technique, devenue nécessaire, de la base de données qui servira de support aux 3 futurs FGD – Fichiers des Guichets Domiciliataires (France, COM Pacifique et Monaco) et au FEGA – Fichier des Établissements et Guichets Agréés, qui a donné lieu à



la rédaction d'un document synthétique. Le groupe de travail a également fourni un avis consultatif sur la nouvelle version de la notice technique du FGD.

- La révision des communications 1994-237 « Mise en œuvre de la procédure optionnelle de l'identification invariante de comptes de la clientèle d'un établissement dans le cadre du Relevé d'Identité Bancaire » et 2001-075 « Règles et diligences concernant le Fichier des Guichets Domiciliataires (FGD) ».

Lors de la révision de la communication relative au FGD, les établissements ont fait remarquer que le dispositif actuel de gestion des identifiants bancaires lors d'une fusion/acquisition n'était pas adapté à toutes les situations rencontrées.

La réflexion du groupe de travail sur ce sujet s'est matérialisée sous la forme d'une note de problématique qui comporte :

- Un état des lieux des tâches à réaliser dans ce contexte et des impacts sur les identifiants bancaires,
- des préconisations pour l'évolution des règles actuelles qui pourront être mises en œuvre dès 2015.

La fiche de mission du groupe de travail a été mise à jour pour, d'une part, l'adapter à l'après-migration au SEPA et d'autre part, prendre en compte dans ses missions les travaux d'analyse de l'intégration des données bancaires au format SEPA dans les déclarations FICOPA, qui font suite à la réunion DGFIP/CFONB du 26 juin 2014.

Groupe
de Travail

Terminologie

Animatrice : Nadia ANTONIN -
Banque de France

Le groupe de travail a poursuivi en 2014 la mise à jour de la Terminologie à partir des concepts extraits des brochures du Comité consultatif du secteur financier. Ces concepts ont été traduits en plusieurs langues. Par ailleurs, il a continué d'assurer une veille terminologique sur les termes de l'actualité bancaire et financière. La 13^{ème} version de la Terminologie bancaire et financière devrait faire l'objet d'une publication au premier trimestre 2015 et la 14^{ème} version vers fin 2015.

Groupe
de Travail

Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les Banques, et sur les modes de sécurisation

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France

Ce groupe de travail est chargé d'identifier les principales attentes des établissements sur les aspects techniques de mise en place ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données échangées entre les établissements et la Banque de France.

En 2014, les réunions du groupe de travail, ont principalement permis :

- D'assurer une concertation avec les représentants des établissements sur les échanges de données à venir, plus particulièrement concernant les projets suivants :
 - **EAI** : Mise en place d'une nouvelle passerelle d'échanges externes offrant plus de services et devant se substituer progressivement au service PACIFIC actuel.
 - **Collecte GOLFI** : Permettre aux entités qui recyclent pièces et billets en euros de fournir leurs données réglementaires (données de référence et statistiques de traitement) chaque semestre/mois.
 - **MIDEF** : Modernisation Informatique pour le Développement de l'Efficiace dans le Fiduciaire et son intégration au sein de la démarche DEFI de la Banque de France de transformation du domaine fiduciaire autour d'une démarche unique (Démarche pour l'Efficiace dans le Fiduciaire).
 - **OneGate/OSCAMPS** : Outil de collecte d'informations relatives à la sécurité des moyens de paiement scripturaux, qui s'est substitué à POBI/SUR-VMP.
 - **Collecte Data Gaps** : Information concernant la collecte internationale sur les expositions communes entre banques systémiques, lancée en mars 2013 et centralisée à la BRI - « Data Hub ».
- De suivre et de coordonner les travaux concernant le remplacement de SécurBdF par OpenPGP : livraison des briques techniques, échanges de clés, tests bilatéraux en environnement d'homologation, qui ont donné lieu à la diffusion en décembre d'une communication CFONB n° 20140055.



- D'accompagner les évolutions fonctionnelles et techniques des applications et d'assurer un suivi de la qualité de service offerte sur les nouveaux vecteurs

Plus particulièrement concernant POBI (Portail bancaire sur Internet) et ONEGATE pour lesquels un point détaillé est effectué à chaque réunion du groupe de travail.

- D'actualiser régulièrement le référentiel des modes d'échange mis à disposition sur le site extranet du CFONB.



Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques sur les moyens de paiement

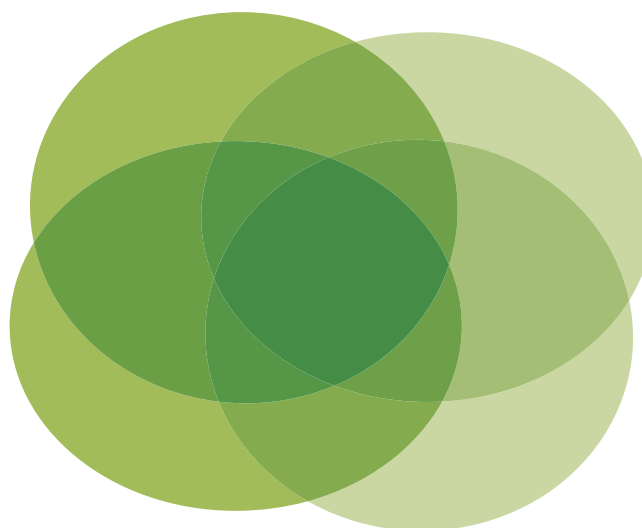
Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

Le groupe de travail a poursuivi les travaux visant à la mise en œuvre du nouveau cadre de collecte des statistiques sur les moyens de paiement scripturaux qui entre en vigueur selon le mode des « meilleurs efforts » en 2015 (reporting sur les données 2014), puis entièrement à partir de 2016 (reporting sur les données 2015) :

Concernant le portail de déclaration OneGate/OSCAMPS qui remplace POBI/SURVMP à partir de 2015 (collecte sur les données 2014), la communication CFONB du 23 mai 2014 a permis de préciser les étapes de la migration, son calendrier, les documents disponibles, ainsi que les coordonnées des différents contacts, en particulier en lien avec l'ouverture le 15 juillet 2014 du portail permettant aux établissements de tester l'accès aux questionnaires de déclaration et la remise par fichier.

Concernant le contenu des collectes, le groupe a procédé à la refonte du questionnaire de cartographie des moyens de paiement, pour prise en compte des nouvelles exigences du Règlement UE de la BCE n° 1409-2013 sur les statistiques de paiement (instruments SEPA, nouvelles ventilations géographiques détaillées pays par pays, etc.), ainsi qu'à celle du questionnaire de recensement de la fraude, à l'issue d'une étude approfondie visant à harmoniser la définition de la fraude entre les différents moyens de paiement et à enrichir la liste des exemples et contre-exemples types de fraude.

Enfin, le groupe a refondu les guides de remplissage des questionnaires de cartographie des moyens de paiement et de recensement de la fraude, qui serviront de support à la collecte 2015 portant sur les données 2014.





Chantiers et perspectives 2015



Le Pôle « Réglementation et Conformité » continuera à être une instance privilégiée d'échanges entre la Banque de France et les établissements. Il poursuivra ses travaux engagés, notamment ceux relatifs aux moyens de paiement scripturaux, aux fichiers d'incidents de paiement.

- Le groupe « Fichiers d'incidents de paiement » accompagnera la mise en place de la dématérialisation des enquêtes qualité et des avis de modification du FCC et du FICP. Il proposera des pistes d'amélioration sur les modalités déclaratives concernant les personnes morales inscrites au FCC.
- Le groupe « Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux » poursuivra son rôle de veille sur l'évolution des techniques de fraude utilisées. Il suivra plus particulièrement les instruments SEPA et réalisera, si besoin, toute étude spécifique demandée par la Profession. Il proposera en particulier un recueil des bonnes pratiques en matière de documents exigés en réponse aux demandes de retour de fonds.
- Le groupe « Identifiant Bancaire » finalisera les travaux de révision des communications CFONB 1994-237 « Mise en œuvre de la procédure optionnelle de l'identification invariante de comptes de la clientèle d'un établissement dans le cadre du Relevé d'Identité Bancaire » et 2001-075 « Règles et diligences concernant le Fichier des Guichets Domiciliataires (FGD) ». Il lancera les travaux de préparation à la remise à plat du Fichier des Implantations Bancaires (FIB) et servira de point de contact entre la DGFIP et la Profession pour l'intégration des données bancaires au format SEPA dans les déclarations FICOBA.
- Le groupe « Balance des Paiements » étudiera les pistes permettant de renforcer la qualité et la granularité des données de balance des paiements, en lien avec les nouvelles exigences en la matière (en particulier la data gaps initiative du G20 et l'utilisation des données de balance des paiements pour la surveillance des déséquilibres macroéconomiques par la Commission Européenne).
- Le groupe « Évolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement » accompagnera la mise en place des nouveaux questionnaires sur les moyens de paiement et du portail de déclaration OneGate/OSCAMPS. Il permettra en particulier de recueillir et d'analyser les demandes d'évolution concernant ce portail.
- Le groupe « Conformité au Référentiel de Sécurité du Chèque » étudiera l'opportunité d'une mise à jour du référentiel en lien notamment avec les réflexions du groupe de travail « Chèques » (Pôle Moyens de paiement 2) sur les évolutions organisationnelles, réglementaires et techniques du chèque.
- Le groupe « Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques, et sur les modes de sécurisation », accompagnera la migration des applications et des établissements vers le nouvel outil OpenPGP de sécurisation des échanges.



Autour du billet de 10 euros

Le nouveau billet de 10 euros de la série « Europe » a été mis en circulation le 23 septembre 2014

Le nouveau billet est facile à reconnaître dans la mesure où son graphisme est similaire à celui de la coupure de 10 euros de la première série. Il intègre les avancées technologiques réalisées dans le domaine de la conception des billets, ce qui lui assure une meilleure protection contre la contrefaçon. Sa durée de vie sera en outre plus longue.

Si le nouveau billet de 10 euros ressemble à celui qui a été émis pour la première fois en 2002, il a été remodelé et intègre plusieurs nouveaux signes de sécurité perfectionnés.

la nouvelle coupure de 10 euros sera très facile à vérifier, manuellement et visuellement, avec la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner ».

Le billet de 10 euros de la série « Europe » a une durée de vie plus longue grâce à l'application d'un enduit de protection. Dès lors, il devra être remplacé moins fréquemment, permettant ainsi de réduire les coûts et l'incidence sur l'environnement.

Les signes de sécurité du nouveau billet de 10 €

4,5 milliards de billets de 10€ émis dans 18 pays

La coupure de 10€ occupe la troisième place dans la zone euro en nombre de billets en circulation (13% du nombre total de billets), derrière le billet de 50€ (42%) et celui de 20€ (19%).

En France, la place du 10€ est plus importante encore puisqu'elle est la deuxième coupure la plus utilisée (35% du nombre total), après celle de 20€.

Pour renouveler la série, 4,5 milliards de billets de 10€ Europe ont été produits. La fabrication est décentralisée auprès de plusieurs banques centrales, qui produisent la part qui leur a été allouée, directement lorsqu'elles disposent d'une imprimerie interne ou en recourant par appel d'offres à un autre fabricant (pas obligatoirement de leur pays). Les billets produits sont ensuite transportés vers les 18 banques centrales de la zone euro — qui s'est agrandie de la Lettonie au 1er janvier 2014 — pour y être émis simultanément, le 23 septembre 2014.





Interview d'Alexandre STERVINOU - Banque de France - - Animateur du Pôle depuis novembre 2014 -

Pouvez-vous nous livrer quelques informations sur votre parcours professionnel et/ou interbancaire ?

J'ai été amené à participer à des travaux interbancaires dès 2008, date de mon entrée à la Banque de France, au sein du Service de surveillance des moyens

de paiement scripturaux. J'ai occupé différentes fonctions au sein de ce service dont je suis le Responsable aujourd'hui.

Aux côtés de nos activités en interbancaire en France, notre mission de surveillance nous amène sur des terrains variés, au-delà de nos frontières. Deux illustrations :

- En France, nous conduisons par exemple des missions d'évaluation sur la sécurité des moyens de paiement scripturaux auprès des prestataires de services de paiement.
- En Europe, nous contribuons activement aux nombreux travaux de la BCE ou encore à ceux de la Commission européenne dans le domaine législatif. Dans ce dernier environnement, nos actions nous mènent d'ailleurs à interagir fréquemment avec les services de la Direction générale du Trésor.

Quelle est la principale difficulté du rôle d'animateur ? Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette fonction ? Quels bénéfices en garde-t-on ? Voyez-vous une différence avec votre rôle dans l'entreprise ?

La recherche du consensus est un exercice exigeant, voire difficile, mais obtenir un accord de tous les acteurs constitue toujours une forme de récompense. Cet exercice est propre au CFONB et est au final très formateur. L'expérience acquise est ainsi un atout dès lors que nous menons des actions de concertation et de coopération avec des acteurs externes, que ce soit avec d'autres banques centrales ou régulateurs, l'administration, ou encore les acteurs économiques.

Quel est le mot qui définirait le mieux le fonctionnement du CFONB ?

Le mot « collaboration ».

En un mot également, quel est le principal atout/caractéristique de cette association dans le paysage sectoriel et intersectoriel ?

Cet espace de collaboration dans le domaine de la banque est une force qui nous est régulièrement enviée par d'autres pays, y compris très proches de nous géographiquement. Il est nécessaire.

Vous contribuez par vos actions à son évolution, s'il fallait privilégier une piste, laquelle retiendriez-vous ?

De l'extérieur, l'inertie du CFONB est parfois évoquée mais elle est inhérente à l'objectif que nous poursuivons, qui demande du temps.

Collaborer est par définition chronophage.

Quel que soit le système et ses imperfections, il est important de consolider et renforcer ses points forts. Pour le CFONB, le principal point fort repose sur ses experts, animateurs, membres des instances. Ils sont la pierre angulaire du système.

L'expérience acquise au CFONB, quelle que soit la nature de la contribution, pourrait être une pratique limitée dans le temps (quelques années), mais incorporée dans les parcours professionnels des collaborateurs des banques. L'effet serait double : maintenir une expertise de haut niveau en ayant des contributeurs issus des métiers de la banque et au fait de ses derniers développements, et participer à une meilleure connaissance du CFONB au sein des établissements, de son rôle et de ses atouts, en démultipliant naturellement le nombre des collaborateurs ayant effectué un passage au sein de groupes de l'association.

LE CFONB : « COLLABORATION »

En 2014, quel est pour vous le projet/thématique le plus emblématique pour la profession ?

Difficile d'échapper au SEPA en 2014, dont le CFONB a été un contributeur efficace dans le domaine qui est le sien.

On note cette année une augmentation significative du nombre de communications CFONB. A quoi l'attribuez-vous : densité de sujets, environnement qui se complexifie, nécessité accrue de coordination ?

La réponse est bien dans la question : l'environnement devient européen, plus complexe, avec des impacts notables pour les acteurs économiques, dont les banques.

Quels sont les focus de l'année à venir, les nouveaux thèmes ou évolutions ?

Les travaux de l'ERPB vont avoir des impacts sur la stratégie des moyens de paiement en Europe. En France, les Assises des paiements vont probablement apporter des orientations sur les évolutions futures dans le domaine. Il est encore un peu tôt pour savoir quelle devra être l'implication du CFONB, mais il devra se tenir prêt à contribuer.

En revanche, pour le Pôle Réglementation et Conformité, les travaux de modernisation, de dématérialisation des échanges d'information entre les établissements et la Banque de France constituent une priorité concrète. L'année 2015 s'annonce ainsi comme une année de consolidation et de mise en œuvre opérationnelle d'actions engagées ces derniers mois.

Interview Geoffroy GOFFINET - Banque de France Animateur du Pôle jusqu'en octobre 2014



De quand date votre expérience bancaire et quelle en est la nature ?

Dans toute ma carrière à la Banque de France, j'ai appréhendé au fil des années différents univers interbancaires correspondant à différents métiers : les métiers des titres à l'AFTI, les Trésoriers et Pilotes des Flux à la CRI (Centrale des Règlements Interbancaires) et les moyens de paiement au CFONB.

Vous étiez jusqu'au mois d'octobre 2014 l'animateur du pôle 6 du CFONB (Pôle Réglementation et Conformité). Quelle est la principale difficulté du rôle d'animateur ?

Ce rôle au CFONB est moins difficile qu'il n'y paraît. Il l'est moins en tous cas que l'animation de groupes intégrant des participants d'autres secteurs d'activité que le secteur bancaire, comme c'est le cas pour les réunions du Comité National SEPA par exemple. Je n'ai pas rencontré de difficultés particulières dans l'avancement des travaux du PRC.

En 2014, quel a été pour vous le projet ou le thème traité le plus emblématique pour la profession ?

Le fait marquant de cette année est bien évidemment la fin de la première phase de la mise en œuvre du SEPA.

Et pour 2015, quels sont de votre point de vue les thèmes qui mobiliseront le plus la profession bancaire ?

Deux thèmes principaux me viennent à l'esprit :

- Le premier, de niveau national, concerne les évolutions de la filière chèque en France dont les études ont démarré au CFONB.
- Le second, de niveau européen, est lié à la DSP2 et en particulier à ses aspects sécuritaires et de risques opérationnels dont il faudra bien mesurer les impacts sur les SI des banques.

Quel est le mot qui définirait le mieux le fonctionnement du CFONB ?

Le mot qui caractérise le plus le CFONB est à mon sens celui de « consensus ». La recherche du consensus est un aspect essentiel de la culture du CFONB

Quel est le principal atout du CFONB dans le paysage sectoriel et intersectoriel ?

Dans le cadre de la construction de l'espace unique de paiement en euros, le CFONB a évolué pour devenir une courroie de transmission essentielle entre le niveau européen et le niveau national. Le CFONB permet ainsi de relayer les travaux européens à toutes les banques françaises. Inversement, les travaux au sein du CFONB permettent de préparer les positions que les représentants français dans les instances et groupes de travail européens défendront au nom de la communauté française.

Quelles pourraient être selon vous les pistes d'évolution future du CFONB ?

Une des pistes d'évolution pourrait être l'adaptation des règles de gouvernance du CFONB. La recherche du consensus, si elle est nécessaire, peut-être dans certains cas impossible à atteindre. A l'instar de ce qui prévaut dans les instances européennes y compris au niveau interbancaire, une procédure de vote, avec une gouvernance appropriée, pourrait permettre d'éviter des situations de blocage.

Votre expérience au CFONB vous aide-t-elle aujourd'hui dans vos nouvelles fonctions au sein de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) ?

La recherche du consensus et le besoin de compréhension mutuelle sur des sujets techniques parfois ardu sont deux éléments fondamentaux que je retiens de mon passage au sein du CFONB et que l'on retrouve, dans un autre contexte, dans les instances européennes telles que l'ABE. Et puis je continue à m'occuper des aspects paiement dans mes nouvelles fonctions, donc nul doute que l'expertise acquise en la matière au sein du CFONB m'aidera !

LE
CFONB :
« UNE COURROIE
DE TRANSMISSION
ESSENTIELLE ENTRE LE
NIVEAU EUROPÉEN
ET LE NIVEAU NA-
TIONAL »

Les communications 2014

JANVIER

22/01/2014

- 20140002 :

Préparation à l'introduction du nouveau billet de 10 €, deuxième de la série Europe

AVRIL

03/04/2014

- 20140015 :

Déclaration de faux chèques au FNCI - Application de la loi du 7 mai 2013 - Traitement des cessions de créance dans le FICP

MAI

23/05/2014

- 20140021 :

Mise en place de l'outil ONEGATE-OSCAMPS à compter de janvier 2015 pour la collecte statistique annuelle sur les moyens de paiement scripturaux

JUIN

05/06/2014

- 20140024 :

FICP - Usurpation d'identité et falsification d'identité - Gestion des dossiers et des indicateurs - Procédure de collecte et de diffusion des informations

06/06/2014 - 20140025 :

FCC - Usurpation d'identité et falsification d'identité - Gestion des dossiers et des indicateurs - Procédure de collecte et de diffusion des informations

JUILLET

03/07/2014

- 20140029 :

Calendrier pour l'année 2015 des jours de fermeture des systèmes de paiement en euros, de compensation et de règlement-livraison en France en regard du calendrier du système TARGET2

AOÛT

05/08/2014

- 20140036 :

Guide pratique de réponse au questionnaire d'évaluation de la sécurité du chèque

SEPTEMBRE

17/09/2014

- 20140040 :

Cartographie des normes statistiques

NOVEMBRE

19/11/2014

- 20140049 :

Communication de la Banque de France concernant la dématérialisation des relevés de consultation du FICP et du FCC

19/11/2014 - 20140050 :

Communication de la Banque de France concernant l'élargissement des plages d'ouverture du Fichier Central des chèques (FCC) et la mise en place d'IP Label

DÉCEMBRE

10/12/2014

- 20140055 :

Communication de la Banque de France concernant la note d'information sur le remplacement de SécurBdF par OpenPGP et la convention OpenPGP



Liste des membres des Comités de Pôle et des groupes de travail



Comité de Pôle

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France
 puis Alexandre STERVINOÛ - Banque de France
Suppléante : Olivia LAPLANE - Fédération Bancaire Française
 puis Aline MOTTET - Fédération Bancaire Française
Secrétariat : Antoine LHUISSIER - Banque de France

* : Absents au 31/12/2014 suite à remplacement en cours d'année

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ANTONIN Nadia	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
BERNARDIN Françoise	Banque de France	VÉRONNEAU Éric	Groupe BPCE
DORLÉANS Loïc	Banque de France	BODY Christel	Groupe Crédit Agricole
FASQUELLE Marc	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
LASALLE Julien	Banque de France	BRACHET Martine*	Groupe Société Générale
ROUX Hugues	Banque de France	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
VERITE Michel	Banque de France	LAFEUILLADE Laurent	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	TEISSÈDRE Frantz	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	SAMPIC Christine	IEDOM/IEOM
DE SOUSA Maria	CFONB	CORNILLE Benoît	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	ÉVENOT Philippe*	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	GUALBERT-FÉBRER Frédérique	La Banque Postale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC		



Groupe de travail

Fichiers d'incidents de paiement

Animateur : Hugues ROUX - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DAIREAUX Alain	ASF	MENDIBOURE Xavier	CFONB
BAUER Liliane	Banque de France	DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC
CHARPENTIER Gérard*	Banque de France	LAPLANE Olivia*	Fédération Bancaire Française
NIQUET Françoise	Banque de France	MOTTET Aline	Fédération Bancaire Française
VALADOUX Laurent	Banque de France	ALFARO Christel	Groupe BPCE
REFFAY Élisabeth	BNP Paribas	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
ROUX Chantal	BNP Paribas	AUTORD-ROMERO Florence	Groupe Crédit Agricole
GACHET Thierry	BNP Paribas	BEILLON Nathalie	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
JOFFRAIN Muriel	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
DABON Laurence	Carrefour Banque	LABANOWSKI Thérèse	HSBC France
MANS Bruno	Crédipar	MONSONEGO Frédéric	IEDOM-IEOM
BOYOT Michel	Crédit Foncier de France	KLIPFEL Gérard	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	QUEYROI Hélène	La Banque Postale



Groupe de travail

Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BINON Pierre	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
COLIN Guillaume	Banque de France	ARSAC Nathalie	Groupe Crédit Agricole
NOZAHIC Lucas	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
DOLLET Christian	BNP Paribas	BRUN Cathy	Groupe Société Générale
HACKIERE Stéphane	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
ABADIE Hervé	Caisse des Dépôts & Consignations	AMZIANE Sahime	HSBC France
MOREAU Pierre-Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	DE LA GRANVILLE Martine	HSBC France
CNAPELYNCK Sophie	Crédit Mutuel - CIC	BAUDOUIN Bruno	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	CHARGY Bruno	La Banque Postale
LAPLANE Olivia*	Fédération Bancaire Française	COLACE Jean-Michel	La Banque Postale
MOTTET Aline	Fédération Bancaire Française		



Groupe de travail

Identifiant bancaire

Animateurs : Martine BRACHET* puis Sylvain DAUGE - Groupe Société Générale et Loïc DORLÉANS - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
CAPOCCI Paul	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
CARPINTEIRO Suzanne	Banque de France	AZARD Michel	Groupe Crédit Agricole
KANTE Haby	Banque de France	FORTIN-ETTORI Christian	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	GIORGI Sophie	Groupe Crédit Agricole
THOUVENIN Pascal	BNP Paribas	MOLLIÈRE Bénédicte*	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	BLONDET Annie	IEDOM-IEOM
HUANT Ivan	CFONB	SAMPIC Christine	IEDOM-IEOM
MENDIBOURE Xavier*	CFONB	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
LUCET Claudette	Crédit Mutuel - CIC	SCHILLER Philippe	La Banque Postale
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC		



Groupe de travail

Terminologie

Animatrice : Nadia ANTONIN - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CORNELIS Claude	Banque de France	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
COSPEREC Élisabeth	Banque de France	GIBB Anita	MINEFI
SALON-MICHEL Daphné	Banque de France	LE CARDIEC Christine	MINEFI
DE SOUSA Maria	CFONB	AMOSSE-IANKOVSKAIA Sveltana	VTB Bank
BRACHET Martine*	Groupe Société Générale		

Groupe de travail

Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les Banques, et sur les modes de sécurisation

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France



NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
PICAULT Gérard*	Banque de France	LAPLANE Olivia*	Fédération Bancaire Française
PLEY Nicolas	Banque de France	MOTTET Aline	Fédération Bancaire Française
SIMONIN Pascal	Banque de France	ALFARO Christel	Groupe BPCE
USSE Jean-Marc*	Banque de France	LAVARDA Georges*	Groupe BPCE
GAILLEZ Muriel*	BNP Paribas	LE DU Vincent	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	RIBEIRO Elisabeth	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts & Consignations	ÉVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	KLIPFEL Gérard	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC		

Groupe de travail

Evolution des collectes par la Banque de France de statistiques de moyens de paiement

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
LHUISSIER Antoine	Banque de France	VINCENT Bruno	Groupe BPCE
PLANTUREUX Chiraz	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	ÉPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	NIEZWIEDZ Véronique	Groupement des Cartes Bancaires CB
HOUVET Audrey	Caisse des Dépôts & Consignations	SITBON Jean-Marc	Groupement des Cartes Bancaires CB
MOREAU Pierre-Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	DALINGUES Isabelle	HSBC France
DE SOUSA Maria	CFONB	BAUDOIN Bruno	La Banque Postale
DUPRÉ Gilles	Crédit Mutuel - CIC	CORNILLE Benoît	La Banque Postale
LAPLANE Olivia*	Fédération Bancaire Française	ÉVENOT Philippe*	La Banque Postale
MOTTET Aline	Fédération Bancaire Française	ROBACHE Hervé	STET

Groupe de travail

Balance des Paiements (actif en 2015)

Animatrice : Françoise BERNARDIN - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BALTZINGER Georges-Pierre	Banque de France	BULLOT Isabelle	Groupe BPCE
MATHIEU Thierry	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
LUCET Fabrice	Banque de France	SERGENT Dominique	Groupe BPCE
GONZALES Augustin	BNP Paribas	ANDRÉ Nicolas	Groupe Crédit Agricole
VIALLE Claude	BNP Paribas	MAVEL Jean	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	EPAILLARD Pierre	Groupe Société Générale
THOMASSIN Véronique	BNP Paribas	GALLE Ivan	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	BERGAMELLI Laurent	LCL
LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC		

Groupes de travail en veille

- Centralisation des incidents de paiement sur effets de commerce
- Conformité RSC
- Protection des identifiants de compte et des numéros de carte



Les rencontres et la communication du CFONB

LES RENCONTRES DU CFONB



Les Rencontres du CFONB ont vocation à rassembler les différents acteurs du monde bancaire ainsi que les Pouvoirs Publics autour de thèmes d'actualité.

Les rencontres du 09 décembre 2014 ont porté sur 4 thèmes :

- Le CFONB et les forces de sécurité : les enjeux de la coopération
- Le CFONB et la normalisation
- Les échanges d'informations entre la Banque de France et les banques
- Table ronde : Le post-SEPA et les perspectives d'avenir



Voici les thèmes abordés lors de cette matinée du 09 décembre.

Nous vous invitons à retrouver l'intégralité de cette rencontre en consultant le livret "Les rencontres du CFONB n° 2", à votre disposition sur le site internet du CFONB.

1^{er} thème : Le CFONB et les forces de sécurité : les enjeux de la coopération

- Les enjeux de la coopération
- Les fraudes aux moyens de paiement
- Les cartes prépayées, vecteur majeure de la fraude
- Trois modes opératoires ont été identifiés pour l'instant dans ce type d'affaire
- Le faux ordre de virement, la résultante de ces trois exemples de modes opératoires
- Chiffres et enjeux de la lutte contre la cybercriminalité
- Délinquance économique liée à la cybercriminalité
- Les atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données
- Prise en compte de l'information qui provient des victimes
- Les enjeux de la fluidification des échanges avec les services de police judiciaire
- Quelques éléments chiffrés
- Méthodes de traitement des données bancaires
- Intérêts de la fluidification
- Commentaires conclusifs



LES RENCONTRES DU CFONB

2^{ème} thème : Le CFONB et la Normalisation



- Normes, normalisation : quels enjeux ?
- L'évolution de la normalisation
- Quels sont les enjeux pour l'entreprise ?
- et pour les donneurs d'ordres ?
- Les normes dans le domaine bancaire
- L'Etat garant du fonctionnement du système de normalisation
- La place de l'Etat dans le système de normalisation
- Le délégué interministériel aux normes
- L'Etat, utilisateur de normes dans la réglementation
- La norme : un outil de simplification de la réglementation
- L'implication des pouvoirs publics dans les travaux de normalisation
- L'Etat, promoteur de l'utilisation de la norme comme vecteur d'influence et de compétitivité
- Le pilotage par le SQUALPI
- Les moyens dévolus au soutien à la normalisation
- Quelques pistes de réflexion
- CFONB – bureau de normalisation
- Autres contributions
- Activité des commissions de normalisation (CN)



3^{ème} thème : Les échanges d'informations entre la Banque de France et les banques



- Collecte de statistiques de moyens de paiement – Portail OSCAMPS
- Refonte des outils de collecte – Projet OSCAMPS
- Chronogramme des collectes à partir de 2015
- Déroulé détaillé de la collecte 2015
- Le fichier des implantations bancaires (FIB)
- Les fichiers des guichets domiciliaires et leurs usages
- Evolutions envisagées
- Balance des paiements : développer le potentiel Statistique des données de paiement
- Caractéristiques du dispositif statistique « balance des paiements » aujourd'hui
- Processus de repli du pilier « ITRS »
- Composante résiduelle « ITRS » : les collectes RPC et CRC
- Limites de la collecte RPC
- Limites de la collecte CRC
- Les évolutions des besoins statistiques et de l'environnement
- Objectifs du groupe de travail « balance des paiements » du CFONB



Table ronde : Le post-SEPA et les perspectives d'avenir



Les questions posées à la Table ronde par Marcel RONCIN, Président du CFONB :

- Quelles sont les difficultés résiduelles ?
- Le Comité national SEPA a été créé au début 2006 pour représenter l'ensemble des acteurs concernés par la mise en œuvre du projet SEPA. Que pensez-vous du rôle qu'il a joué ?
- L'ERPБ est maintenant en place, quel est son rôle ?
- Comment la France contribue-t-elle à ces travaux ?
- Quelle est la feuille de route de l'ERPБ et quels sont ses premiers résultats ?
- Les codes de rejet
- Quelle est votre appréciation sur la migration des produits de niche ?
- Que peut-on dire sur le SEPA et la fraude ?



AUTOUR DE LA COMMUNICATION DU CFONB

Le CFONB met à disposition de ses adhérents des documents de communication en fonction de l'activité et des évènements qu'il organise.

EN 2014

La plaquette de présentation du CFONB a été mise à jour en septembre 2014



Le rapport annuel 2014



Le rapport d'activité normalisation 2014

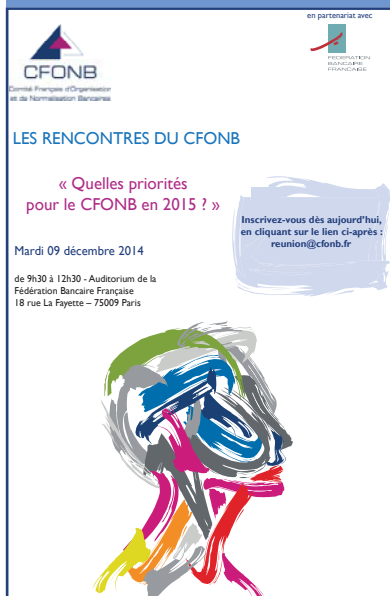


sur l'extranet du CFONB
Vous trouverez l'intégralité des documents sur l'extranet du CFONB
Bonne navigation !

Les rencontres du CFONB - 09/12/2014

Les documents de présentation

L'invitation



Le livret



Le Kakémono



Les prochaines rencontres

- 16/06/2015
- 08/12/2015

Les perspectives 2015



L'ATELIER THEMATIQUE DU 31/03/15

Le Kakémono

L'invitation
(le livret est en cours de rédaction)

Les ateliers thématiques du CFONB

- Loi Eckert et projet Ciclade - SEPA
Mardi 31 mars 2015
AUTORITE DE LA FEDERATION BANCAIRE FRANÇAISE

INTRODUCTION
Comme nous l'avons annoncé lors des rencontres du CFONB du 10 décembre 2014, nous avons souhaité vous proposer un nouveau rendez-vous régulier : Les Ateliers thématiques du CFONB.

C'est un atelier innovant, en format court (une heure trente dédié aux sujets d'actualité).

Le thème central proposé le 31 mars 2015 concerne une loi importante en 2015, la préparation de ces échéances entre directeur général et PDG.

Pour commencer, nous ferons le point sur les modalités techniques en termes d'échanges d'informations entre les banques et le Crédit des Dépôts. Ces échanges sont facilités à partir du 1er janvier 2015. Ce sera le premier jour le 13 juin 2015 relative aux comptes bancaires (CIC) et ce sera l'occasion de faire un point sur les évolutions de la Loi « Eckert ». Cette dernière a pour objectif d'améliorer l'efficacité des échanges des bénéficiaires des comptes bancaires et des contrats d'assurance vie en dédoublant.

Enfin, nous ferons un point sur le projet SEPA, prévu dans le cadre de la loi de finances pour 2015. Le premier point a été en accord avec le régime de l'Europe économique importante à traiter en un temps record pour le remettre à la disposition. Les échanges de données bancaires sont facilités, entre autres, par la mise en œuvre de normes économiques élevées. Ils représentent 400 milliards d'euros, pour le mouvement de fonds et le financement de certaines opérations sociales.

Nous vous invitons à venir assister à ces premiers ateliers thématiques du CFONB 2015 et à venir écouter nos experts.

Marcus BONCHON
Président du CFONB

PROGRAMME

1800 Accueil des participants autour d'un petit déjeuner

1830 **Présentation de la Loi Eckert et projet Ciclade**
Marsel BENOIT, Président du CFONB

1840 **Le Crédit des Dépôts**
Nicolas D'ARNAUD, Directeur du projet CICLADÉ 2015

1850 **Le Crédit des Dépôts**
Marsel BENOIT, Président du CFONB

1900 **Le Crédit des Dépôts**
Nicolas D'ARNAUD, Directeur du projet CICLADÉ 2015

1910 **Le Crédit des Dépôts**
Marsel BENOIT, Président du CFONB

1920 **Le Crédit des Dépôts**
Nicolas D'ARNAUD, Directeur du projet CICLADÉ 2015

1930 **Le Crédit des Dépôts**
Marsel BENOIT, Président du CFONB

1940 **Le Crédit des Dépôts**
Nicolas D'ARNAUD, Directeur du projet CICLADÉ 2015

1950 **Le Crédit des Dépôts**
Marsel BENOIT, Président du CFONB

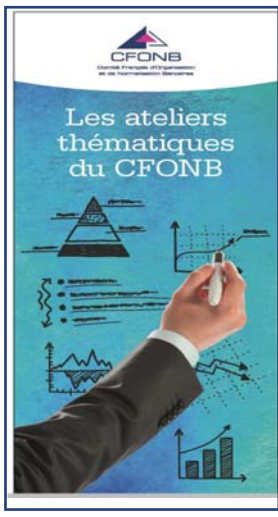
1960 **Le Crédit des Dépôts**
Nicolas D'ARNAUD, Directeur du projet CICLADÉ 2015

1970 **Le Crédit des Dépôts**
Marsel BENOIT, Président du CFONB

1980 **Le Crédit des Dépôts**
Nicolas D'ARNAUD, Directeur du projet CICLADÉ 2015

1990 **Le Crédit des Dépôts**
Marsel BENOIT, Président du CFONB

2000 Fin de la réunion.



Le prochain atelier thématique

• 07/10/2015

Les informations mises à disposition des adhérents

- Le CFONB est aussi doté :
- d'un livre des procédures
 - d'un code de conduite (pages 94 à 95 du présent rapport)
 - de guides d'utilisation pour le site extranet

Le Secrétariat du CFONB informe les membres du Bureau du Conseil avec un flash info hebdomadaire

Les guides d'utilisation du site extranet

Mode email
Connexion à l'Extranet du Site CFONB

Pour accéder à l'Extranet

Ma page d'accueil Extranet

CFONB / 22 – 26 Septembre 2014

Faits marquants :

- Les Remerciements CFONB du 06/12/2014 : le panel d'intervenants se précède. Pour l'intervention du ST[SE], de la DGSN et DGIN sont annoncés le Général Pappalardo, Le Colonel Mirabeau et le Commissaire Souvra
- GT EPIME : le GT a tenu sa réunion bi-mensuelle, riche en échanges et débats. Le compte rendu devrait être diffusé cette semaine
- GTE du ST[SE] et SEPA : un constat, une année. Favorable de la migration du SCT et du SDO est finalisé, les sujets d'attention se portant naturellement vers d'autres thématiques, avec une priorité sur le télélogement destiné aux professionnels
- GEP AU NOR du ST[SE] : AFINOR signale le retard de la production de normes (300 à 300/mois), essentiellement dû au retard de l'habilitation du CEN
- Communication CFONB et courrier des co-présidents du Conat : les experts du CFONB ont identifié quelques aménagements et vont faire des propositions. La diffusion de ce texte important pour la profession est prévue au plus tôt.

	Jeudi 22	Mardi 23	Mardi 24	Jeudi 25	Vendredi 26
Prés. & GT	SEP - Direction Régionale, Direction Régionale, Direction Régionale, Direction Régionale	Bureau de Conseil - Comité d'engagement PNC		Jour groupe "Renforcement Sécurité"	SEP - GT - Communication - SEP - ST - Télélogement
Bureau Interbancaire		CNI - réseau multibancs			
Autres			Admission BDF - BDF - CFONB - BDF - Direction Régionale - Direction Régionale		Admission BDF - BDF - CFONB - BDF - Direction Régionale - Direction Régionale

Une page se tourne : **Martine Brachet**, lors de son départ d'une autre instance interbancaire le 18/09, a fait ses adieux définitifs à la Place Française. Nous la remercions collectivement pour son action, son implication et les nombreux acquis obtenus lors des études internationales. Gageons qu'elle sera encore active jusqu'à la fin de son dernier mandat le 1^{er} octobre 2014. Martine, encore merci !

Fiduciaire : lancement du nouveau billet de 10 euros le 23 septembre 2014

17 Trimestre de la stratégie de communication

371 Prises pour le Bureau du Conseil du 23/09/2014

30 C'est le nombre de réunions depuis le 15/09, toutes actives

21 Octobre, Comité France, Octobre, Comité France

LE CODE DE CONDUITE DU CFONB

Préface

L'activité du CFONB contribue à faire de l'interbancaire français un atout majeur pour la Place de Paris. Cela n'est rendu possible que grâce à l'engagement des établissements qui mettent à disposition les moyens nécessaires ainsi que par la compétence, la disponibilité et le dévouement des femmes et des hommes qui animent cette organisation et contribuent à ses travaux.

L'efficacité des travaux du CFONB est conditionnée par la qualité des relations et des échanges au sein des instances et des groupes de travail. C'est pourquoi, courtoisie, loyauté, intégrité, respect et confiance mutuelle sont les valeurs que nous partageons et qui nous permettent de travailler dans un climat de confiance, de valoriser le travail en groupe et de garantir l'efficacité dans la recherche de solutions communes au sein de notre association.

Ce code de conduite s'organise autour de cinq principes généraux fondés sur ces valeurs :

1. Respect des lois et de la réglementation
2. Implication dans les groupes de travail internes et externes
3. Recherche de l'impartialité et du consensus
4. Respect des personnes et des positions adoptées
5. Loyauté envers l'association

Ce code fournit un cadre déontologique et comportemental permettant à chacun de conduire son action et de participer à la prise de décision.

Le manquement à ces principes relève de la compétence d'un comité des Sages, en charge du suivi des questions concernant l'éthique.

Ce code de conduite est complété par le livre des procédures qui formalise l'organisation des travaux qui sont menés au CFONB. Ce livre permet de mieux appréhender le fonctionnement de l'association dans son ensemble. Le respect de ces procédures favorise la communication interne et externe.

Le code de conduite est réservé à l'usage des participants des Comités de Pôles et groupes de travail du CFONB

Respect des lois et de la réglementation

Chaque participant accomplit les missions qui lui sont confiées dans le strict cadre du respect des lois et des règlements en vigueur et notamment des règles de concurrence. En particulier, les réunions du CFONB ne peuvent pas être le lieu d'échanges d'informations contraires au droit de la concurrence.

Les participants ne peuvent pas :

- échanger d'informations individualisées sur des données commerciales confidentielles et stratégiques (ex : tarifs, parts de marché, chiffres d'affaires, volumes et conditions de ventes, coûts, clients, promotions à venir, etc.)
- diffuser d'instructions, de consignes ou de recommandations incitant les membres à adopter une ligne commerciale commune (tarifaire ou non)
- diffuser tout barème de prix incitatif ou contraignant.

Les participants peuvent échanger sous conditions :

- Les informations commerciales confidentielles et stratégiques dès lors qu'elles sont destinées à être agrégées et qu'il n'existe pas de risque d'individualisation indirecte des données ce qui suppose que :
 - la collecte et le retraitement de ces informations soient faits par des personnes indépendantes des établissements faisant partie de l'échantillon
 - ces personnes signent au préalable un accord de confidentialité
 - les données ne soient transmises à l'ensemble des établissements membres qu'une fois agrégées
 - l'anonymat des données soit assuré ; les entreprises ne devant être ni mentionnées, ni identifiables (par exemple grâce à l'utilisation d'échantillons de taille suffisamment importante).

Les participants peuvent :

- échanger des informations générales et non stratégiques
- participer à l'élaboration et à la diffusion par le CFONB de statistiques agrégées sur les prix passés (informations historiques) et d'aide à la détermination des coûts (études, programmes, méthodes, etc.).

Par ailleurs, la seule présence des pouvoirs publics ne permet pas, sauf exception, de déroger aux règles du droit de la concurrence. Il convient, par conséquent, de respecter les différentes prescriptions énoncées ci-dessus, y compris lorsque les réunions organisées par le CFONB et/ou les échanges d'informations en son sein se tiennent à la demande des pouvoirs publics.

En cas de besoin, le CFONB recourt à des conseils extérieurs spécialisés pour vérifier la conformité aux règles de concurrence des documents qu'il produit.



Implication dans les groupes de travail internes et externes

Le travail en commun constitue la clé de voûte du mode de fonctionnement du CFONB. Pour atteindre ses objectifs, le CFONB s'appuie sur des pôles d'activités ainsi que sur des groupes de travail ou comités dédiés. Dans le cadre de ses activités, le CFONB peut également être amené à nommer un représentant dans des groupes de travail externes, en France ou à l'étranger. Chaque pôle d'activité est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail qui peuvent être :

- permanents
- créés pour des études spécifiques
- miroir de groupes de travail externes

Chaque participant à un groupe de travail interne s'engage à :

- être assidu aux réunions du groupe de travail pour lequel il a été désigné
- contribuer activement aux travaux
- apporter ses contributions en temps opportun dans le déroulement des travaux
- communiquer des informations pertinentes d'une manière constructive, professionnelle et efficace
- contribuer à l'efficacité de la réunion (prépare la réunion, est à l'écoute, s'en tient au sujet de la réunion et respecte le temps de parole de chacun).

Le représentant dans un groupe de travail externe s'engage à :

- être assidu aux réunions du groupe de travail externe pour lequel il a reçu un mandat
- préparer les réunions du groupe de travail externe avec les participants du groupe miroir correspondant (notamment par la diffusion des documents et messages reçus du groupe de travail externe)
- défendre les positions de la communauté bancaire française définies avec le groupe miroir
- diffuser un relevé de conclusions des réunions du groupe de travail externe au groupe miroir concerné et à lui relayer sans délai le compte-rendu et les documents correspondants.

Recherche de l'impartialité et du consensus

L'impartialité est la capacité à prendre en compte les avis et les intérêts exprimés par chacun des participants, à en rendre compte, à examiner chacune des contributions, sans en privilégier ni en omettre aucune.

Le consensus est une technique de prise de décision qui permet à un groupe d'adopter une position sans vote préalable. Le consensus n'implique pas forcément l'unanimité.

La pratique du consensus constitue le mode de fonctionnement privilégié du CFONB à tous les niveaux décisionnels y compris au sein des comités de pôle et des groupes de travail.

Chaque personne en charge de l'animation d'un comité de pôle, d'un groupe ou sous-groupe de travail s'engage à :

- prendre en considération toutes les vues exprimées et à chercher à rapprocher les positions divergentes pour obtenir le consensus
- inviter les personnes ayant des positions divergentes à contribuer loyalement à cette fin
- retranscrire dans les comptes rendus chacun des points de vue exprimés en séance, les décisions prises et les actions engagées pour obtenir le consensus
- remonter les positions faisant l'objet d'un blocage aux instances décisionnelles supérieures pour orientation

Respect des personnes et des positions adoptées

Chaque participant s'engage à :

- privilégier les valeurs essentielles : courtoisie, loyauté, intégrité, respect et confiance mutuelle
- adopter une attitude constructive et consensuelle en réunion
- prendre en compte la diversité des points de vue et à communiquer dans un esprit d'ouverture
- respecter les positions arrêtées et à les porter dans leur intégralité dans les différentes instances internes et externes.

Loyauté envers l'association

Chaque participant :

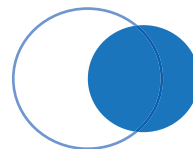
- s'abstient de tenir des propos de nature à discréditer les positions adoptées par le CFONB ou à ternir son image ou sa réputation auprès de tous publics
- ne s'exprime au nom du CFONB qu'après en avoir reçu expressément le mandat.





Rencontre avec nos partenaires

RENCONTRE AVEC NOS PARTENAIRES



L'AMAF ET LE CFONB

La collaboration entre l'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) et le CFONB a été initiée en 2012. L'AMAF est un « membre Partenaire » du CFONB.

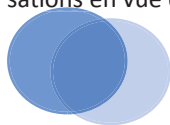
Le groupe de travail sur les moyens de paiement de l'AMAF propose au CFONB de participer à ses travaux lors de réunions biennuelles organisées à Monaco en mars et octobre. Pour leur part, les représentants de l'AMAF se rendent à Paris pour assister au Comité national SEPA français et une réunion est organisée à cette occasion avec les experts du CFONB concernés par les sujets à l'ordre du jour établi en collaboration avec la représentante de l'AMAF.

L'AMAF et le CFONB ont poursuivi une collaboration très active en 2014. Le CFONB s'est rendu à Monaco le 28 mars et le 30 octobre. L'AMAF a participé à une réunion à Paris, le 02 juillet 2014, organisée dans les locaux de la Banque de France. Lors de ces réunions, les participants ont fait un tour d'horizon des sujets d'actualité, le CFONB instruisant l'ensemble des questions et proposant des présentations ciblées sur les sujets demandés.

Dans le prolongement des deux dernières années, une large part a été consacrée au SEPA en 2014. La phase de migration opérationnelle a occasionné de nombreux échanges et partages d'informations.

Les deux Places, française et monégasque, ont à apprendre mutuellement. Lors de la migration, la Place monégasque a été un précurseur, observant par anticipation des phénomènes comme les difficultés liées à l'utilisation de coordonnées bancaires incorrectement converties en BIC/IBAN. Il existe également des problématiques spécifiques avec par exemple les erreurs sur le code pays « MC » et la problématique du BIC invariant.

Sur tous les sujets, les experts du CFONB apportent leur éclairage, et contribuent à l'analyse et à la diffusion de préconisations en vue de régulariser les difficultés constatées.



L'AFEPAME

En 2010, le CFONB avait constitué un groupe de travail « Exécution des ordres de paiement des clients des établissements de paiement (EP) dans les systèmes de paiement notifiés » qui visait à répondre aux problématiques soulevées à l'occasion de la constitution des premiers dossiers de demande d'agrément d'EP. L'AFEPAME (Association Française des Etablissements de Paiement et de Monnaie Electronique), nouvellement créée à l'époque a été invitée à participer aux travaux du CFONB. Il a été un contributeur important de ces travaux.

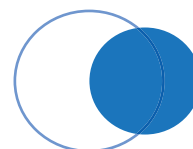
Désormais cette collaboration s'est pérennisée. Depuis 2013, l'AFEPAME est un partenaire externe du CFONB. A ce titre, un groupe de travail lui est dédié. Il se réunit deux fois par an.

L'ordre du jour est très varié et peut concerner des sujets traités dans l'ensemble des pôles du CFONB.

Par exemple, en 2014, on notera des échanges sur la question de l'accès aux systèmes notifiés, la gestion des demandes de preuve de mandat de prélèvement ou encore la refonte de la collecte des statistiques de paiement. D'autres thèmes d'actualité, non encore déclinés au niveau du CFONB, ont fait l'objet d'une présentation : le projet de DSP2, l'émergence des TPP, et les recommandations du SecurPAY.

En revanche, un sujet a focalisé une grande partie des travaux : la migration SEPA, son bilan, et sa poursuite avec la gestion des R-transactions. Dans ce cadre, le président de l'AFEPAME est intervenu lors des Rencontres du CFONB le 09 décembre 2014 dans la table ronde consacrée au SEPA.

RENCONTRE AVEC NOS PARTENAIRES



L'IEOM

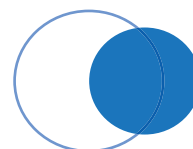
L'Institut d'Emission d'outre-mer (IEOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique, où ce n'est pas l'Euro, mais le Franc Pacifique qui a cours légal. Il dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'IEDOM). L'IEOM a notamment pour mission d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans ce vaste territoire, en liaison avec la Banque de France.

La collaboration avec le CFONB durant la période 2012-2013 s'est concrétisée par la création d'un groupe de travail « IEOM », l'IEOM devenant partenaire externe du CFONB. Ce groupe de travail spécifique travaille sur les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier sur les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union Européenne.

La continuité des paiements de masse en euros entre cette zone et le reste de la France a constitué un enjeu majeur en 2014. Sur la base de la proposition du CFONB, la Direction Générale du Trésor, en lien avec l'IEOM et la Banque de France, a établi les textes juridiques correspondants. Depuis le 1^{er} août 2014, il est donc possible, en France, d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Les informations sur la solution « SEPA COM PACIFIQUE » sont disponibles sur le site du CFONB, et sur celui de l'IEOM.

Cependant, les travaux ne se limitent pas au SEPA COM PACIFIQUE, et à sa maintenance. On notera par exemple le cas particulier des collectivités d'outre-mer du Pacifique dans les discussions du groupe de travail sur les identifiants bancaires, permettant de définir les modalités les plus appropriées pour identifier les PSP de cette région et de communiquer largement sur ces particularités.

RENCONTRE AVEC NOS PARTENAIRES



EBICS : protocole des échanges banques/clients entreprises

Durant l'année 2014, les représentants français et allemands du Comité de Direction d'EBICS Scrl ont consacré une large part de leurs travaux à la mise en œuvre du dossier d'intégration de la communauté suisse au sein d'EBICS Scrl.

L'arrivée de cette nouvelle communauté nationale est un événement majeur qui se concrétisera en 2015.

Il apparaît opportun de revenir en quelques lignes sur EBICS, filiale du CFONB.

Historique :

Dans les années 1990, les banques ont normalisé leurs relations télématiques avec leurs clients entreprises en créant les protocoles de communication ETEBAC¹ 3 et 5.

En 2006, il a fallu trouver une solution de substitution à ETEBAC (disparition annoncée du réseau X25 pour fin 2011) et répondre aux besoins exprimés dans la perspective du futur cadre européen des paiements (démarrage du virement SEPA en janvier 2008).

Deux solutions pouvaient être envisagées : développer un nouveau protocole ou rechercher une solution existante:

- La piste qui consistait à développer un protocole « propriétaire » a été rapidement abandonnée, l'objectif ayant été, dès l'origine, de s'inscrire résolument dans le cadre européen.
- Une dizaine de solutions existantes furent analysées par le CFONB. Les études ont conduit à opter pour le protocole de communication EBICS². Ce protocole, largement implanté en Allemagne et notamment auprès des clients multi-banques, répondait en effet aux besoins bancaires et techniques attendus dans le cadre d'échanges de fichiers entre clients entreprises et banques.

La mise en œuvre d'EBICS nécessitant un rapprochement avec les associations bancaires allemandes, propriétaires du protocole, un accord de coopération signé le 14 novembre 2008 entre le CFONB et les 4 associations bancaires allemandes a permis de lancer le projet.

Le 22 juin 2010, a été créée la société EBICS (de droit belge) avec les quatre principales associations bancaires allemandes. La société EBICS devient alors une filiale à 50% du CFONB.

Bilan à ce jour :

Quatre ans après la création effective de la société, les objectifs de départ sont atteints. Depuis 2010, la solution a été déployée chez plus de 80.000 entreprises et le succès de la migration ETEBAC ainsi que celle des échanges de flux SEPA témoignent de la solidité de cette solution, évolutive et d'un niveau de sécurité à l'état de l'art.

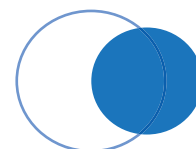
Le protocole EBICS est d'ores et déjà utilisé dans bon nombre d'autres pays SEPA (Autriche, Espagne, Portugal, Suisse...) voire au-delà (Maghreb).

L'intégration de la Communauté Suisse en 2015 confortera cette orientation impulsée en 2010, et pérennisera le développement du protocole.

¹ ETEBAC : Echanges Télématiques Banques Clients

² EBICS : Electronic Banking Internet Communication Standard

RENCONTRE AVEC NOS PARTENAIRES



Les membres du BOARD EBICS



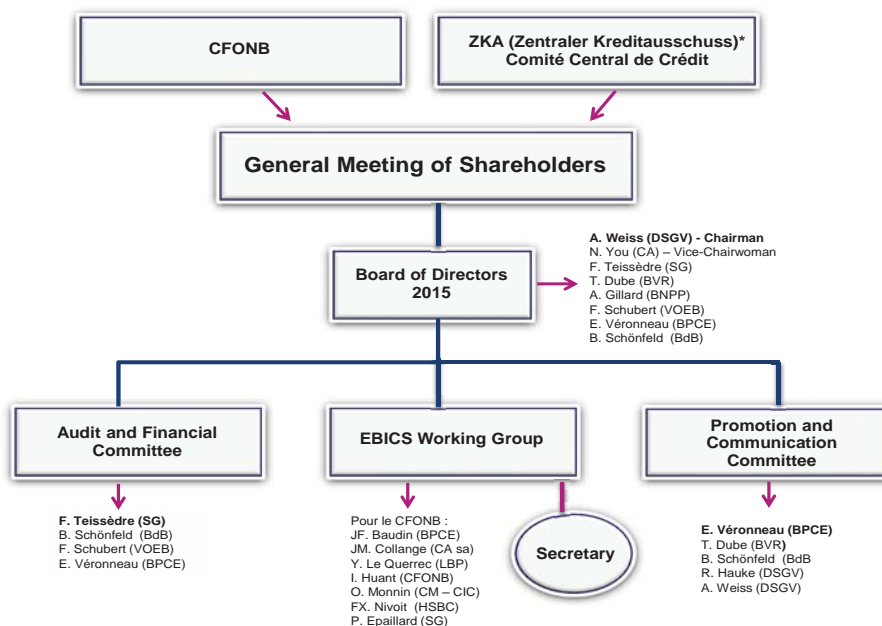
ETAIENT PRÉSENTS ASSIS DE GAUCHE À DROITE :

Bettina SCHÖNFELD - BUNDESVERBAND DEUTSCHER BANKEN E.V • Frantz TEISSÈDRE - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • Narinda YOU - GROUPE CRÉDIT AGRICOLE • Andreas GALLE - SIX INTERBANK CLEARING LTD

ÉTAIENT PRÉSENTS DEBOUT DE GAUCHE À DROITE :

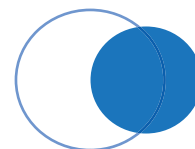
ALAIN GILLARD - BNP PARIBAS • Frederik SCHUBERT - BUNDESVERBAND ÖFFENTLICHER BANKEN DEUTSCHLANDS E.V • Thomas DUBE - BUNDESVERBAND DER DEUTSCHEN VOLKSBANKEN UND RAIFFEISENBANKEN E.V • Xavier MENDIBOURE - CFONB

Organigramme EBICS



*Depuis 2011 l'Association a été rebaptisée "Comité de l'Industrie Bancaire Allemande" "Die Deutsche Kreditwirtschaft" (DK)

RENCONTRE AVEC NOS PARTENAIRES



Le Working Group EBICS

L'EBICS Working Group a en charge les travaux techniques relatifs à l'évolution du standard EBICS.

Il est composé d'experts allemands et français, la Communauté Suisse étant invitée à participer depuis 2014.

Des réunions physiques ont lieu en alternance en France et en Allemagne deux fois par an.

Des thèmes précis sont traités en cours d'année en conférence téléphonique.

Les travaux de l'année 2014 ont été consacrés à la définition du périmètre de la prochaine version 2.6 du standard. Ses contours seront finalisés en 2015 pour une mise en place de cette version harmonisée en 2016.

Les membres du Groupe de Travail EBICS



ÉTAIENT PRÉSENTS EN BAS DE GAUCHE À DROITE :

Marcus VOLLMERHAUSEN - BANKVERLAG • Ivan HUANT - CFONB • Christian SCHNEIDER-ASTFALK - POSTBANK • Alain GILLARD - BNP PARIBAS • Jürgen LECHTERMANN - GAD eG • François-Xavier NIVOIT - HSBC FRANCE • Thomas TROLLDENIER - NORD/LB

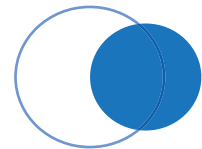
ÉTAIENT PRÉSENTS EN HAUT DE GAUCHE À DROITE :

Jean-François BAUDIN - GROUPE BPCE • Arnaud ESTÉOULE - GROUPE CRÉDIT AGRICOLE • Dieter SCHWEISFURTH - SIZ • Pierre EPAILLARD - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • Karl LAMBRACTH - DEUTSCHE BANK • Sabine WENZEL - SIZ • Sven HAGE - GAD eG • Olivier MONNIN - CRÉDIT MUTUEL - CIC • Yves LE QUERREC - LA BANQUE POSTALE • Albert APOLLONER - SIX INTERBANK CLEARING



Autres dossiers

AUTRES DOSSIERS



ALUR

Lors des travaux relatifs à la loi 2014-366, dite loi ALUR (dite aussi loi Duflot), des sujets techniques ont été identifiés concernant des syndicats de copropriétés. En particulier, cette loi prévoit dans son article 55 l'affectation d'un compte bancaire à chaque syndicat de copropriétaires, distinct du compte du syndicat de copropriété, gestionnaire du bien.

Cette disposition étant susceptible d'influer sur la gestion des moyens de paiement, et plus particulièrement sur le prélèvement SEPA et le chèque, un courrier a été adressé le 15 octobre 2014 à six organismes ou associations professionnelles du secteur de l'immobilier : FNAIM, UNARC/ARC, CLAMEUR, PLURIENCE, UNIS et APOGEE.

Un groupe d'experts a été constitué pour évoquer avec les professionnels de l'immobilier les problématiques liées aux moyens de paiement.

Les réunions initiées en 2014, se poursuivront début 2015.



PROJET CICLADE

Dans le cadre de la loi du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence, la Caisse des Dépôts & Consignations (CDC) a lancé un grand projet nommé CICLADE (Conservation Indépendante des Comptes Livrets et Avoirs d'assurance en Déshérence). L'ensemble des banques devront à partir du 1^{er} janvier 2016 déposer leurs avoirs inactifs à la Caisse des Dépôts & Consignations, et par conséquent fournir périodiquement des informations sur les détenteurs de ces comptes. Ce texte a vocation à améliorer l'efficacité de la recherche des bénéficiaires de ces biens en obligeant les teneurs de comptes :

- A rechercher les titulaires de comptes décédés via une consultation annuelle du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP)
- A publier chaque année le nombre et l'encours des comptes inactifs

Parallèlement, la CDC publiera annuellement par voie électronique l'identité des titulaires des comptes qui lui auront été transférés.

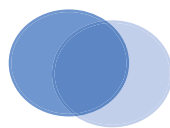
La CDC a sollicité le CFONB par courrier daté du 27 octobre 2014 afin d'établir des protocoles d'échanges standardisés entre la Caisse des Dépôts et les établissements bancaires.

Dans ce cadre, le CFONB a constitué un groupe de travail « Loi Eckert-CICLADE » afin d'établir ces protocoles d'échanges et de répondre à la demande de la CDC dans le cadre du projet CICLADE, en élargissant le périmètre de ce groupe à l'ensemble de la problématique de la loi Eckert, rapidement mise en exergue par les banques qui souhaitent mettre en place une réflexion commune sur les thèmes amont du projet CICLADE (Accès au RNIPP par exemple).

Ce groupe de travail adhoc poursuivra ses travaux en 2015 avec pour missions :

- D'être le miroir des travaux réalisés dans le cadre des réunions du projet CICLADE de la Caisse des Dépôts & Consignations. Il traitera les thématiques techniques qui lui seront confiées
- D'analyser et prendre en compte les éventuels impacts techniques de l'ensemble de la problématique de la loi Eckert (hors CICLADE), dont les travaux (connexion au RNIPP par exemple) sont pris en charge par la Fédération Bancaire Française

AUTRES DOSSIERS



SEPA (Single Euro Payments Area)

ORIGINE & MISSIONS DE L'EPC

La création de l'EPC (European Payments Council) a été décidée à la suite de l'atelier européen destiné à la mise en place du « SEPA » (Single Euro Payments Area) des 25 et 26 mars 2002. Sa mission principale était la construction stratégique des systèmes et moyens de paiement paneuropéens.

Organisation générale de l'EPC

L'EPC est une association internationale sans but lucratif (AISBL), de droit belge.

L'EPC est la seule entité décisionnaire en matière de stratégie métier dans le domaine des moyens de paiement européens.

La cartographie de l'EPC (voir page 106) sont :

Le Comité Plénier, organe de décision de l'EPC, se réunit chaque trimestre.

Le Comité de Coordination, instance de pilotage des travaux ;

Le NGC, « Nominating and Governance Committee », a en charge l'élaboration de la charte de l'EPC et de son règlement intérieur. Il veille également à la nomination des membres des différentes instances de l'EPC.

Le SMC, « Scheme Management Committee », a en charge l'administration et la conformité des adhésions des prestataires de services de paiement aux «schemes» SEPA.

Les stakeholders Group (Card stakeholders group et customer stakeholders forum pour le SCT et le SDD) entretiennent le dialogue avec les acteurs non bancaires (entreprises, administrations, consommateurs,...).

Les Groupes Support

Il existe 3 groupes supports transversaux :

Le SSG, « Standard Support Group » traite les sujets de normalisation internationale ;

Le LSG, « Legal Support Group » a pour mission d'élaborer la position juridique de l'EPC. Il examine des sujets tels que les parties juridiques des rulebooks, la Directive sur les Services de Paiement, la lutte contre le blanchiment

et le financement du terrorisme, l'adhésion de nouveaux pays ou territoires à SEPA. Le groupe est également en charge de vérifier la validité juridique des recommandations proposées par les autres groupes de l'EPC ;

L'ISSG, « l'Information Security Support Group » répond aux sollicitations des groupes de travail sur les aspects sécurité.

Réalisations des Groupes de Travail EPC en 2014

L'EPC comprend des groupes de travail destinés à traiter des différents chantiers portant sur les instruments de paiement. Ils sont structurés en task-forces, sous-groupes et «blocs de travail». Ces groupes ne sont pas décisionnels. Ce sont des structures d'études et de concertation qui émettent des propositions qui doivent être validées par le Comité Plénier de l'EPC.

Les groupes de travail existants à fin décembre 2014 sont les suivants :

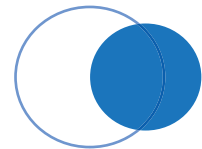
SPS - Le « SEPA Payment Scheme Working Group », est en charge des « schemes » de virement SEPA (SCT), prélèvement SEPA (SDD Core), prélèvement SEPA interentreprises (SDD B2B).

- La version 8.0 du recueil de règles (« Rulebook SCT ») sera effective à compter du 22 novembre 2015
- La version 8.0 du recueil de règles (« Rulebook SDD ») sera effective à compter du 22 novembre 2015
- Le recueil de règles (rulebooks) SDD B2B version 5.1 s'applique actuellement.

CARDS - Le groupe de travail « Cards Working Group de l'EPC » a contribué aux travaux de standardisation et de consolidation de l'environnement SEPA dans le domaine de la carte en portant la position des banques ; il en va de même au sein des groupes de travail Card Fraud Prevention Task Force et Cards Stakeholders Group.

M-Channel - Le « Mobile Expert Working Group » est en charge de la définition des besoins, règles et normes nécessaires pour la réception ou l'émission de paiements par téléphone mobile ; ces travaux serviront de base aux futurs travaux initiés par l'EPC sur le paiement de personne à personne (P2P) et les paiements instantanés (Instant Payments).

AUTRES DOSSIERS



CASH - La mission du groupe est de formuler des recommandations en vue d'améliorer l'espace unique des paiements en matière de monnaie fiduciaire.

PARTICIPATION DU CFONB AU TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE SEPA

Participation du CFONB aux travaux de l'EPC

Des groupes miroirs ont été mis en place afin de préparer des propositions de positions communes, pour validation par les instances de Place. Ces positions sont ensuite défendues par les représentants français à l'EPC, au titre de la communauté bancaire française. Les groupes miroirs sont logés au sein des structures du CFONB, à l'exception du groupe miroir « Legal » rattaché au groupe Juridique moyens et systèmes de paiements de la FBF.

Pour les Pléniers et Comités de Coordination EPC, la concertation s'effectue lors de réunions préparatoires ad-hoc, à l'initiative de la FBF.

Dans chaque pays un NASO (National Adherence Support Organisation) est chargé d'assister les banques, de collecter les demandes d'adhésion et d'assurer la liaison avec l'EPC. Le CFONB et la FBF assurent les fonctions de NASO en France.

Participation au Comité national SEPA

Dans le cadre des travaux du Comité national SEPA créé en avril 2006, co-présidé par la Banque de France et la Fédération Bancaire Française, le CFONB prépare la position technique des banques françaises et apporte des éléments aux dossiers traités par les groupes de travail nationaux suivants :

Le groupe « **Gamme des moyens de paiement** » a étudié le passage de la gamme d'instruments nationaux actuels vers les instruments SEPA. développeurs des clients, associations...).

En 2014, il a œuvré sur le TIP et le téléversement, instruments qui disparaîtront en février 2016.

Le groupe « **Gestion de la période transitoire** » suit la montée en charge du virement et du prélèvement SEPA en termes quantitatifs et qualitatifs. Il élabore le tableau de bord du Comité National. Il permet aux différentes communautés d'échanger sur leur avancement et leurs contraintes.

Il est rappelé que ces deux groupes ont une configuration large, y sont représentés : des banques, des corporates, des administrations, des représentants du commerce...

Le CFONB, qui anime ce second groupe, publie et actualise un corpus documentaire relatif aux différents aspects techniques de la migration.

Communication avec les différents acteurs (administrations, entreprises, SSII, ..) :

Le CFONB répond aux nombreuses questions posées sur SEPA et publie sur son site Internet (www.cfonb.org) des documentations gratuites destinées aux acteurs de la migration (entreprises, SSII, développeurs des clients, associations...).

Chantiers et perspectives 2015

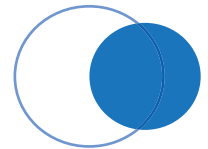


En 2015, le CFONB poursuivra sa contribution à la finalisation de la migration à SEPA des produits de niche en France et à l'évolution des « schémas » existants en :

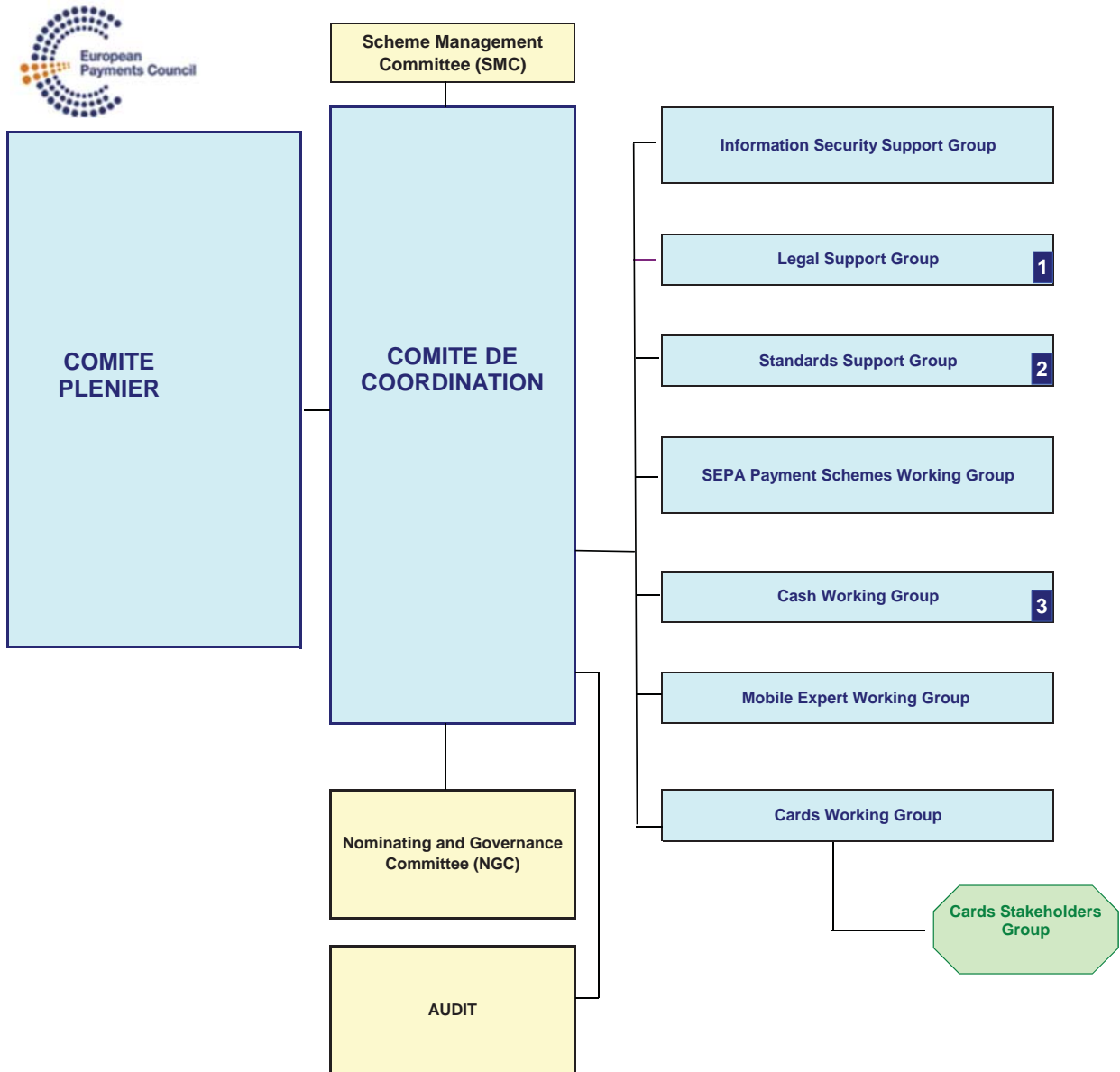
- Participant aux groupes miroirs ;
- Réalisant la documentation nécessaire aux banques et aux clients concernant les instruments SEPA. Cette documentation évoluera en cohérence avec les recueils de règles EPC ;
- Poursuivant les travaux liés à la migration vers le TIP et le Téléversement ;
- Poursuivant les travaux sur les paiements par canaux électroniques ou par téléphone mobile.

Une nouvelle gouvernance de l'EPC sera mise en place courant 2015.

CARTOGRAPHIE DE L'EPC



Cartographie EPC - 2014



Remarques :

En Bleu : Instances pour lesquelles les positions de la Communauté bancaire sont établies lors de réunions préparatoires ou groupes miroirs

1 Miroir LSG : sujets traités en Groupe Juridique Système et Moyens de Paiement

2 Miroir SSG : sujets traités au Comité de Pôle 3 du CFONB

3 Miroir Cash WG : sujets traités en Groupe Filières espèces du CFONB



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ 01 48 00 51 82 • 📄 01 48 00 51 88 • 📧 cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org



Directeur de Publication : Marcel Roncin • Graphisme : Sylvie Auré
Document imprimé en mai 2015 • Couverture : Café Noir • Impression : Prisme Graphisme
Photos : Philippe Stefanyszyn – Sylvie Auré – Xavier Mendiboure

